





crédits photos

©Auckland Museum

©Biosphère - Environment Canada

©Es Baluard Museu d'Art Moderni Contemporani de Palma

©Heritage Conservation Centre, National Heritage Board, Singapore

J.Huong © ICOM

Kina Ku Moxi © ICOM

MF. Delval©ICOM

M.Mwama © ICOM

N. Amorim © ICOM

©National Heritage Board, Singapore, and its institutions

©National Museum of Korea

O. Héraud © ICOM

W.Liu © ICOM

Y. Zhang © ICOM



# SOMMAIRE

2	Mot de la Présidente
3	Mot du Directeur général
4	Temps forts
8	L'ICOM en chiffres
11	Renforcer le réseau
35	Asseoir le rôle majeur de l'ICOM dans le secteur patrimonial mondial
45	Assurer la communication de l'organisation
53	Consolider l'organisation et les ressources
63	Glossaire des Comités internationaux de l'ICOM
65	Rapport financier

# MOT DE LA PRÉSIDENTE



Une même vision nous réunit au sein de ce formidable forum international qu'est l'ICOM : les musées sont au centre des problématiques culturelles, sociales et économiques de nos sociétés. Ils témoignent du passé tout en étant des acteurs-clés du développement présent et à venir. Cette vision nous anime depuis les premiers pas de l'ICOM et guide notre stratégie et notre travail au quotidien. Ce rapport d'activité est pour moi l'occasion de revenir sur les grandes orientations du Plan stratégique 2008 - 2010. L'ICOM a su imposer sa présence sur la scène muséale internationale pendant ces trois dernières années. Notre organisation est un centre de réflexion qui mobilise, à l'échelle internationale, 30 000 experts sur des sujets scientifiques et pratiques des musées. C'est à travers le débat et la discussion que nos membres apportent des réponses concrètes aux problématiques qui se posent actuellement aux musées. Il nous faut donc capitaliser sur notre réseau nos capacités d'expertise.

Notre communauté s'illustre par des valeurs fortes, notamment éthiques. Le *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*, les normes et lignes directrices de notre organisation traduisent concrètement ses valeurs et guident nos membres dans leur travail quotidien. Au-delà de l'éthique, les notions de performance et d'excellence font partie de l'identité icomienne.

Au cours de mes missions, j'ai eu la chance de rencontrer nos Comités nationaux et internationaux. Je salue leur travail et leur diversité qui font toute la richesse de l'ICOM. C'est cette diversité qu'il nous faut développer, dans un esprit d'inclusion. Notre présence à Shanghai à l'occasion de l'Exposition universelle et de la 22<sup>e</sup> Conférence générale montre que l'ICOM prend des engagements forts dans ce sens. Il s'agit là d'une orientation à long terme puisque l'organisation continuera de renforcer son impact à l'international, notamment à l'horizon de la 23<sup>e</sup> Conférence générale qui aura lieu à Rio de Janeiro.

Ces orientations stratégiques, ces ambitions qui nous animent nécessitent bien sûr des moyens humains et financiers. Je remercie tout le réseau de l'ICOM, le Comité exécutif et consultatif, et le Secrétariat général qui font vivre notre organisation au jour le jour et sur tous les continents. Mon successeur saura, j'en suis sûre, reprendre et faire avancer les nombreux projets qui animent l'ICOM. Dans cette optique, je lui souhaite une belle réussite.

Alissandra Cummins  
Présidente de l'ICOM

# MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Le Conseil international des musées est un centre de réflexion mondiale unique. Par son sens de la modernisation et en faisant preuve de toujours plus de dynamisme, l'ICOM conforte un *leadership* certain dans la communauté patrimoniale internationale. Cet état d'esprit est la mission que l'ICOM m'a confiée depuis mon entrée en fonction en octobre 2008 en tant que Directeur général.

Pour mener à bien ce projet ambitieux à l'aune du Plan stratégique 2008 - 2010, je suis allé à la rencontre des membres au sein tant des Comités nationaux qu'internationaux. Par ailleurs, le Secrétariat général de l'ICOM a été réorganisé autour de trois directions dans un souci de réactivité et de compétence. En outre, les ressources de l'organisation ont été consolidées grâce à l'augmentation des ressources propres, des dons et subventions mais aussi par la croissance continue de nos membres. Parallèlement, une démarche de rationalisation des charges d'exploitation

a conforté un impératif de gestion responsable pour notre organisation.

Cet élan a permis de faire aboutir de grands projets avec un sens continu du résultat. La nouvelle base de données des membres constitue tout d'abord un outil indispensable qui permettra à l'organisation de faciliter sa connaissance et le développement et la valorisation de ses membres. Le nouveau site internet de l'ICOM constitue ensuite une vitrine centrale pour notre organisation et un partage essentiel de notre actualité et de nos informations.

Tous ces projets et outils doivent nous permettre de fédérer les professionnels des musées, favoriser les discussions, échanges et débats. Au cours de mes missions, j'ai eu l'occasion de participer à nombre de nos réunions et conférences qui font la force de notre communauté. A l'écoute de ses membres, le Secrétariat a aussi vocation à valoriser les initiatives et programmes de son réseau. Le sens d'une plus grande inclusion géographique a conduit à des signaux forts envers nos membres d'Asie avec l'organisation de la 22<sup>e</sup> Conférence générale à Shanghai, d'Amérique Latine avec la prochaine Conférence générale à Rio de Janeiro et d'Afrique avec l'attention particulière portée au patrimoine et cultures africaines pendant la Journée internationale des musées 2011.

Plusieurs événements marquants et belles réussites ont ponctué ces dernières années, notamment notre présence à l'Exposition Universelle de Shanghai et le lancement de plusieurs Listes Rouges et la refonte de nos outils de communication avec les e-newsletters mensuelles et la nouvelle formule des *Nouvelles de l'ICOM*.

L'ICOM peut se féliciter du chemin parcouru et regarde l'avenir avec confiance. L'ICOM saura, j'en suis convaincu, relever les défis qui se présenteront dans le futur, dans ce contexte riche et évolutif pour les institutions muséales et patrimoniales.

Je tiens à remercier tous nos membres pour leur engagement.

Julien Anfruns,  
Directeur général de l'ICOM

# TEMPS FORTS

## 23<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle, 3 juin 2008 Paris (France)

La 23<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle de l'ICOM s'est tenue le 3 juin 2008 à Paris. Le rapport moral de la Présidente de l'ICOM, Alissandra Cummins dressait le bilan de l'année 2008, présentait les nouvelles politiques opérationnelles définies dans les nouveaux statuts de 2007 et annonçait les perspectives d'avenir de l'ICOM. Établies par le Conseil exécutif à la demande des membres de l'Assemblée générale de 2007, ces politiques destinées à favoriser la compréhension du fonctionnement de l'organisation, répondaient au besoin de transparence exprimé par les membres concernant la politique générale de l'ICOM tant au niveau de ses activités que des finances. Les membres de l'Assemblée générale ont manifesté leur besoin d'information et leur volonté d'implication.

## 24<sup>e</sup> Assemblée générale, 9 juin 2009 Paris (France)

### *Un rendez-vous annuel statutaire et un nouveau Directeur général.*

Sous la conduite de la Présidente, Alissandra Cummins, cette 24<sup>e</sup> Assemblée générale, deuxième Assemblée annuelle depuis l'adoption des statuts par la Conférence générale à Vienne en 2007, s'est déroulée à Paris le 9 juin 2009 en présence du nouveau Directeur général, Julien Anfruns, nommé en octobre 2008.

Le Directeur général a fait part de son engagement pour une application du Plan stratégique 2008 - 2010 en insistant sur la nécessaire collaboration avec et entre les membres de l'ICOM. Son rapport d'étape décrivait les réalisations actuelles, les priorités futures et lignes d'actions directrices sur des sujets tels que la nouvelle organisation du Secrétariat en trois directions opérationnelles ou encore la mise en place d'une nouvelle base de données des membres de l'ICOM. Un équilibre budgétaire pour 2009 était prévu en vue de l'augmentation des levées de fonds.

### *Nouvelle politique tarifaire*

Une nouvelle politique d'adhésion plus juste et plus équitable prenant en compte les contextes économiques et financiers des Comités nationaux sur la base d'une période test pour 2010, a été adoptée à la majorité lors de l'Assemblée générale. Cette nouvelle politique est en phase avec les différents principes généraux fondateurs de l'ICOM, la solidarité et l'inclusion.

### *Débat sur l'impact de la crise économique mondiale avec Jacques Attali et James Chung*

Pour la première fois, l'Assemblée générale a reçu deux personnalités pour débattre sur un sujet d'actualité touchant tous les secteurs et en particulier le monde des musées. L'auteur français et Président de PlaNet Finance, Jacques Attali (photo), ainsi que le futurologue américain et Président de Reach Advisors, James Chung, invités pour offrir leur point de vue et échanger sur l'impact de la crise économique dans la communauté des musées.



## Préparation de la Conférence générale de l'ICOM : Shanghai 2010

Le 24 août 2007 à Vienne, la 22<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ICOM a entériné le choix de la Chine comme pays d'accueil pour la 22<sup>e</sup> Conférence générale de l'ICOM. Elle se déroulera du 7 au 12 novembre au Centre des expositions de Shanghai. Afin d'assurer une coordination efficace des préparatifs pour la Conférence, le Secrétariat a recruté un chef de projet originaire de Shanghai, pour gérer cet événement. Un partenariat a été mis en place avec le groupe aérien Star Alliance en vue de faciliter le déplacement des participants à la conférence.

### *Promouvoir le dialogue interdisciplinaire*

La Conférence de six jours tiendra lieu de plateforme d'échanges qui permettra aux participants provenant de différents horizons culturels et linguistiques de présenter leurs projets sur le thème : *Musées pour l'harmonie sociale*. Le programme s'articule autour des discours de six figures transdisciplinaires : Lourdes Arizpe, Xiejun Chen, Gabriella Battaini-Draconi, Okwui Enwezor, Jinshi Fan et Alpha Oumar Konaré. Deux *Open Forums* porteront également sur des sujets



## ICOM Vienne 2007 : 21<sup>e</sup> Conférence générale, 22<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ICOM

Près de 2 700 membres de 117 pays différents ont participé à l'événement triennal de l'ICOM dont le thème était *Musées et patrimoine universel*. Plus de 10 % des membres de l'ICOM étaient représentés dans toute leur diversité, notamment grâce à la présence de jeunes professionnels et d'une quarantaine de boursiers qui ont ainsi pu assister à leurs premières réunions de Comités internationaux.

Des partenaires historiques clés de l'ICOM comme l'UNESCO, l'ICCROM et la FMAM étaient présents. La Conférence a aussi accueilli de nouveaux partenaires tels que l'Association internationale des avocats (IBA) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), très impliqués dans les activités du Conseil exécutif et des Comités internationaux.

L'Assemblée générale a adopté le nouveau Plan stratégique de l'ICOM 2008 - 2010, le format et le contenu du budget triennal, ainsi que huit résolutions. Renforcer l'impact international de l'ICOM, assurer une position de leader en matière de promotion des valeurs du patrimoine, promouvoir la performance et les normes d'excellence dans les musées et développer les ressources nécessaires à la réalisation de ce Plan stratégique sont les principaux objectifs de ce Plan stratégique.

Le nouveau Conseil exécutif élu pour la période 2007 - 2010

intègre cinq nouveaux membres et un nouveau Président du Comité consultatif. De nouveaux statuts ont, par ailleurs, été votés au cours de l'Assemblée générale visant à renforcer l'efficacité et dynamiser la structure de l'organisation.

Les 38 réunions organisées par les 30 Comités internationaux de l'ICOM ont offert une plateforme d'échange et de collaboration aux professionnels des musées, témoignant de l'engagement scientifique de la communauté dans ses différentes disciplines. La Conférence générale a aussi été l'occasion de célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire d'ICOMAM, les 30 ans de l'ICLM ainsi que de remettre les prix FI@MP d'AVICOM.



La conférence a eu lieu à l'université de Vienne et au Konzerthaus (photo)

liés aux musées, de l'économie aux bénévoles dans les musées, et la Foire des musées présenta les dernières évolutions dans ce secteur.

Les 31 Comités internationaux de l'ICOM se réuniront pour débattre de sujets tels que *Orientalisme et Occidentalisme*, *De la route de la Soie aux cargos de containers : Artefacts, Environnement et transferts culturels* ou *Les musées en évolution : des espaces neutres ou des lieux d'activisme ?*. Les forums prendront la forme de tables rondes, de panels de discussion, de groupes de travail et de visites aux musées locaux afin de favoriser les échanges avec les professionnels chinois.

### **Une campagne de communication pour promouvoir la Conférence générale**

L'ICOM a pris contact entre juin et août avec plusieurs associations de musées nationaux, des organisateurs d'événements et des institutions chargées du patrimoine dans les pays voisins de la Chine afin de promouvoir la Conférence générale. Une brochure contenant un résumé du programme et les réponses

aux questions les plus fréquentes a été envoyé aux Comités nationaux de l'ICOM afin d'atteindre les professionnels des musées asiatiques.

### **Le vote électronique : une nouveauté pour la Conférence générale**

Le vote électronique qui sera introduit lors de la Conférence générale de 2010 devrait permettre d'accélérer le compte des bulletins et de condenser le programme de la Conférence. Le système sera en place pour l'élection du Conseil exécutif pour la période 2010 - 2013, l'élection du Président et du Vice-Président du Comité consultatif 2010 - 2013 et pour toutes les questions soulevées lors des sessions de l'Assemblée générale et du Comité consultatif. Le vote électronique sera conduit en toute justice et équité.

## Première participation de l'ICOM à une Exposition universelle

Depuis sa création en 1946, l'ICOM a participé à l'Exposition universelle en 2010 pour la première fois de son histoire à travers un Pavillon. Dans le droit fil de la stratégie de développement de l'ICOM, la présence de l'organisation durant les six mois de l'Exposition universelle de Shanghai 2010 était l'occasion idéale pour affirmer la présence de l'ICOM au sein de la communauté muséale et défendre sa position comme unique organisation internationale représentant les musées et les professionnels des musées. Par le biais de partenariats et de sponsors, l'ICOM a auto-financé cette participation.

Le Mois de l'Europe au Pavillon de l'ICOM a permis au public de découvrir les cultures européennes dès le début de l'Exposition universelle.



- 1 • Séance de maquillage, une des activités proposées lors du Mois de l'Océanie.
- 2 • Cours de danse en partenariat avec le Pavillon angolais.
- 3 • Musique brésilienne pour animer le Mois de l'Amérique Latine et des Caraïbes.
- 4 • Les groupes scolaires ont pu profiter de visites guidées.



Des enfants apprennent le tango à l'occasion du Mois de l'Amérique Latine et des Caraïbes.



Le Pavillon de l'ICOM est très populaire auprès des jeunes visiteurs.



Le drapeau de l'ICOM flotte sur l'Exposition universelle.

## Expo universelle de Shanghai 2010 : la plus importante exposition universelle de tous les temps

Sur le thème *Meilleure ville, meilleure vie*, l'Exposition universelle de Shanghai 2010 s'est déroulée du 1 mai au 31 octobre 2010 à Shanghai, occupant une superficie de plus de 5 km<sup>2</sup> au cœur de la ville chinoise. Regroupant les pavillons exceptionnels de plus de 200 pays et organisations nationales, l'Exposition a attiré plus de 70 millions de visiteurs du monde entier. Quelque 20 000 professionnels des médias locaux et internationaux ont relayé l'information sur cet événement.



Le Pavillon de l'ICOM, un pavillon interactif.

# L'ICOM EN CHIFFRES

# 38 %

des membres adhèrent  
aux Comités internationaux en  
2009

## Journée internationale des musées

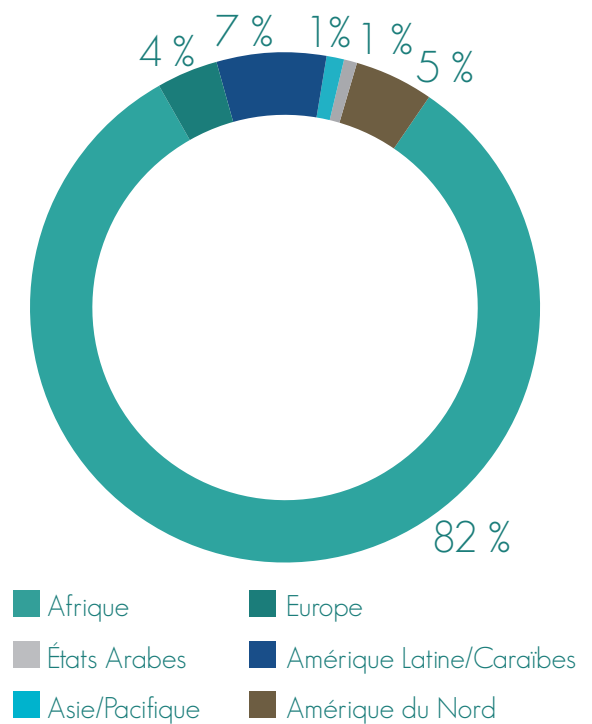
2010  
**96** pays  
participants

2009  
**91** pays  
participants

2008  
**90** pays  
participants

2007  
**70** pays  
participants

## Répartition régionale des membres sur la période 2007-2009



**15** Comités nationaux représentent  
**75 %** des membres  
de l'ICOM  
en moyenne en **2009**

## Membres individuels

**+ 14 %** dont  
+43 % d'étudiants entre  
2007 et 2009

## Membres institutionnels

**+ 9 %** entre  
2007 et 2009

## Fondation

**+ 57 %** de membres  
entre 2007 et 2009

## Comités nationaux

Au cours de la période triennale, des Comités nationaux ont été créés, réorganisés ou déclarés en réorganisation dans les régions suivantes :

Comités créés : 3  
Comités réorganisés : 6  
Comités déclarés en cours de réorganisation : 8

## Chiffres clés

**26 306**

Membres individuels et institutionnels en 2009  
2008 : 24 810  
2007 : 23 021

**117**

Comités nationaux en 2009

**31**

Comités internationaux

**18**

Organisations affiliées

**5**

Alliances régionales



# RENFORCER LE RÉSEAU

# RENFORCER LE RÉSEAU

Inclusion, valorisation et renforcement du réseau, sont trois mots clés ayant guidé, ces trois dernières années, l'action de l'ICOM. La définition d'une politique tarifaire plus juste, la création d'une base de données de membres efficace, un programme de soutien au réseau pluriel et renforcé, l'amélioration de la diffusion de l'information en interne ont permis d'asseoir l'efficacité et l'impact de l'organisation au sein de la communauté muséale mondiale. Favoriser les échanges au sein même du réseau de l'ICOM à travers le resserrement des liens avec et entre ses Comités sont autant d'actions menées pour renforcer et donner un sens au réseau dont la diversité des productions participe de la richesse et de la force de l'organisation.

## Une base de données en phase avec l'évolution des adhésions

L'ICOM a relancé le projet de conception d'une nouvelle base de données des membres de l'organisation au cours de l'année 2009. La définition d'un cahier des charges identifiant les procédures cibles et recensant les besoins des Comités nationaux et internationaux a été la première étape de cet outil dont l'objet principal est le suivi et la gestion des membres de l'ICOM. Avoir accès à des données pertinentes et à jour de leurs membres, travailler en réseau, partager l'information en direct et disposer de fonctionnalités performantes de recherches, exports et mailing, autant d'attentes identifiées par les Comités nationaux et internationaux de l'ICOM. Le Secrétariat général a reçu sept propositions suite à l'appel d'offre lancé fin novembre 2009. L'analyse réalisée sur la base des réponses fonctionnelles offertes par les applications proposées, l'organisation en mode projet et le profil des entreprises a abouti au choix début 2010 de l'entreprise Eudonet.

## La validation du fonctionnement

D'avril à fin septembre 2010, la base de données a été paramétrée pour répondre aux besoins de l'ICOM. Lors de la phase de test de juillet à mi-septembre 2010, un groupe de Comités pilotes a été formé pour tester la base afin de valider son bon fonctionnement. Ce groupe était composé de Comités nationaux ICOM France, ICOM Espagne, ICOM Italie, ICOM Royaume-Uni et de Comités internationaux ICOM-CC, CECA, CIDOC et ICFA. Les retours constructifs de ce groupe de Comités ont permis le perfectionnement de la base pour qu'elle réponde au mieux aux besoins des futurs utilisateurs.

A partir d'octobre 2010, la base développée par le groupe Eudonet a remplacé la base « Winisis » utilisée depuis les années 1980 et fait entrer l'ICOM dans l'ère des applications accessibles dans le monde entier via une connexion Internet sécurisée. Les nombreuses fonctionnalités de cette base de données (base multilingue, sélections et tri multicritères du moteur de recherche, export/import de données, e-mailing de masse, gestion des parcours et suivi des activités au sein de l'ICOM, gestion des adhésions, etc.), permettra au Secrétariat et aux Comités de gagner en efficacité, et aux futurs membres de l'ICOM d'adhérer en ligne via le nouveau site internet de l'ICOM.

Un webservice a été développé pour permettre aux Comités nationaux et internationaux d'avoir accès aux informations sur leurs membres en lecture et export.

La nouvelle base de données des membres de l'ICOM devient l'outil central de gestion des membres de l'ICOM, dont les performances au service du Secrétariat et des Comités vont permettre le développement d'un travail en réseau encore plus efficace.

## Une politique d'adhésion plus juste

Afin de s'adapter à la variété des impératifs économiques des différents pays, l'ICOM a entrepris une réflexion en profondeur sur sa structure de cotisations. Approuvée à 95 % des voix exprimées à l'Assemblée générale du 9 juin 2009 à Paris la nouvelle politique d'adhésion a été développée sur des bases plus justes et équitables.

## Une méthode de travail inclusive

La politique d'adhésion proposée au vote de l'Assemblée générale de juin 2009 a été le fruit d'une étude préparatoire approfondie qui a donné lieu à de nouvelles méthodes de travail cherchant à impliquer les membres de l'ICOM dans l'élaboration de politiques dont ils sont à la fois les sujets et les acteurs. Suite à une comparaison analytique des cotisations de l'ICOM par rapport à celles d'autres organisations pouvant lui être assimilées, un panel comprenant pas moins de 18 Comités nationaux représentatifs a été constitué. Durant les mois de mars et avril 2009, il a été au centre d'une large consultation ayant permis de proposer à l'Assemblée générale, deux mois plus tard, la nouvelle politique d'adhésion de l'ICOM.

## Une nouvelle base de calcul des cotisations

Pour tenter de s'approcher au plus près des réalités économiques, la politique d'adhésion comprend quatre catégories de pays. Ces catégories, définies en fonction du produit intérieur brut par habitant en parité de pouvoir d'achat (PIB/hab. PPA) de chaque État, se substituent à l'ancien système de pays subventionnés par le biais duquel certaines catégories de membres bénéficiaient de cotisations réduites de moitié. Le tableau n°1 récapitule les critères de définition des quatre catégories de pays.



Concrètement, les grilles tarifaires proposées se sont traduites par une augmentation modérée des cotisations des membres réguliers de la catégorie la plus aisée qui permet de financer des diminutions pouvant aller jusqu'à plus de 50 % pour les membres étudiants ou retraités des trois autres catégories de pays (voir tableau n°2). Le tableau n°3 présente la répartition des pays par ordre alphabétique au sein des quatre catégories. Celui-ci est actualisé annuellement en fonction des données économiques collectées.

Le système de détermination des cotisations des membres institutionnels a également été ajusté sur les pratiques de la majorité des associations nationales de musées. Alors que le système antérieur se basait sur le nombre d'employés salariés de chaque membre institutionnel, la nouvelle politique d'adhésion introduit dans le calcul des cotisations le concept de « budget de fonctionnement », qui permet de mieux apprécier la capacité contributive de chaque établissement.

Tableau 1 - Détermination des catégories de pays en fonction du PIB/hab. PPA

Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	Catégorie IV
> 22 120 €	22 120 € - 8 728 €	8 727 € - 2 824 €	< 2 824 €

## Encourager les réinscriptions tout en favorisant les nouvelles adhésions

Pour des raisons de calendrier, la politique d'adhésion adoptée par l'Assemblée générale de 2009 n'a été mise en application qu'à partir de l'année 2010. Durant les mois qui ont suivi, l'ICOM a consulté l'ensemble de ses Comités nationaux pour mesurer l'impact de la nouvelle grille de tarification et de catégories de membres.

Une satisfaction d'ensemble apparaît au sujet de la nouvelle grille et de nombreux Comités notent qu'elle encourage tout autant la réinscription d'anciens membres que l'inscription de nouveaux.

Certains aménagements ont été recommandés pour la grille des membres institutionnels, qui devrait intégrer à partir de 2011 :

- un niveau intermédiaire de cotisations, dans la mesure où les institutions ayant un budget de fonctionnement se situant entre 1 million d'euros et 5 millions d'euros paieront une cotisation inférieure à celle des institutions dont le budget est compris entre 5 millions d'euros et 10 millions d'euros ;
- une réduction de la cotisation annuelle de 1 300 € en 2010 à 800 € en 2011 pour les institutions ayant un budget supérieur à 10 millions d'euros ;
- un nombre de cartes proportionnel en fonction des six niveaux budgétaires progressifs définis.

Tout au long de ce processus conduit en 2009 - 2010, l'ICOM n'a pas seulement cherché à ajuster sa grille des cotisations mais a profité de cette démarche pour impliquer ses membres afin de proposer une nouvelle politique d'adhésion plus juste et équitable.

Tableau 2 - Nouvelle politique d'adhésion pour l'année 2010

### Membres individuels

	Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	Catégorie IV
Actifs	62 €	50 €	23 €	20 €
Retraités	29 €	20 €	11 €	10 €
Étudiants*	29 €	20 €	11 €	10 €
Associés	130 €	130 €	130 €	130 €
Contributeurs	187 €	187 €	187 €	187 €
Bienfaiteurs*	261 €	261 €	261 €	261 €

### Membres institutionnels

	Budget de fonctionnement	Catégorie I	Catégories II, III et IV
Actifs	Actif I : < 30 000 €	250 €	200 €
	Actif II : 30 000 € - 100 000 €	310 €	250 €
	Actif III : 100 001 € - 1 000 000 €	460 €	360 €
	Actif IV : 1 000 001 € - 10 000 000 €	630 €	500 €
	Actif V : > 10 000 000 €	1 300 €	1 300 €
De soutien		1 912 €	1 912 €
Contributeurs		3 975 €	3 975 €
Bienfaiteurs*		4 809 €	4 809 €

\*Les membres ainsi désignés ne bénéficient pas du droit de vote au sein de l'ICOM et ne peuvent pas être élus au sein des Comités nationaux et internationaux de l'ICOM.

Tableau 3 - Classification des pays par catégorie

Cat 1 : PIB par habitant en PPA (€) > 22 120 €					
Allemagne	Bermudes	Espagne	Îles Féroé	Liechtenstein	Royaume-Uni
Andorre	Brunei Darussalam	États-Unis	Irlande	Luxembourg	Saint-Marin
Australie	Canada	Finlande	Islande	Monaco	Singapour
Autriche	Corée, Rép.	France	Italie	Norvège	Suède
Bahreïn	Danemark	Grèce	Japon	Pays-Bas	Suisse
Belgique	Émirats Arabes Unis	Îles Caïmans	Koweït	Qatar	Taiwan

Cat 2 : 8 728 € < PIB par habitant en PPA (€) < 22 120 €					
Antigua-et-Barbuda	Bulgarie	Guinée équatoriale	Lituanie	Pologne	Slovénie
Antilles néerlandaises	Chili	Hongrie	Malaisie	Portugal	St Kitts et Nevis
Arabie Saoudite	Chypre	Île Maurice	Malte	République tchèque	Trinidad et Tobago
Argentine	Croatie	Israël	Mexique	Roumanie	Turquie
Bahamas	Estonie	Jamahiriya arabe libyenne	Nouvelle-Zélande	Russie, Féd.	Uruguay
Barbade	Gabon	Lettonie	Oman	Seychelles	
Bélarus	Botswana	Liban	Panama	Slovaquie, Rép.	

Cat 3 : 2 824 € < PIB par habitant en PPA (€) < 8 728 €					
Afrique du Sud	Brésil	Fiji	Kazakhstan	République Dominicaine	Tonga
Albanie	Chine	Géorgie	Kiribati	Samoa	Tunisie
Algérie	Colombie	Grenade	L'Ex-Rép. de Yougoslavie, Macédoine	Serbie	Turkménistan
Angola	Congo, Rép.	Guatemala	Maldives	Sri Lanka	Ukraine
Arménie	Costa Rica	Guyana	Maroc	St Vincent et les Grenadines	Vanuatu
Azerbaïdjan	Cuba	Honduras	Monténégro	Ste Lucie	Venezuela, RB
Belize	Dominique	Indonésie	Namibie	Surinam	
Bhoutan	Égypte, Rép. arabe	Iran, Rép. islamique	Palau	Swaziland	
Bolivie	El Salvador	Jamaïque	Paraguay	Syrie, Rép. Arabe	
Bosnie-Herzégovine	Equateur	Jordanie	Pérou	Thaïlande	

Cat 4 : PIB par habitant en PPA (€) < 2 824 €					
Afghanistan	Côte d'Ivoire	Irak	Mongolie	République Centrafricaine	Tuvalu
Bangladesh	Djibouti	Kenya	Mozambique	Rwanda	Vietnam
Bénin	Erythrée	Kirghizistan, Rép.	Myanmar	São Tomé-et-Principe	Yémen, Rép.
Burkina Faso	Ethiopie	Laos, Rép. Dém. Pop.	Népal	Sénégal	Zambie
Burundi	Gambie	Lesotho	Nicaragua	Sierra Leone	Zimbabwe
Cambodge	Ghana	Liberia	Niger	Somalie	
Cameroun	Guinée	Madagascar	Nigeria	Soudan	
Cap-Vert	Guinée-Bissau	Malawi	Ouganda	Tadjikistan	
Cisjordanie et Gaza	Haïti	Mali	Ouzbékistan	Tanzanie	
Comores	Îles Marshall	Mauritanie	Pakistan	Tchad	
Congo, Rép. Dém.	Îles Salomon	Micronésie, États fédérés	Papouasie Nouvelle-Guinée	Timor oriental	
Corée, Rép. Dém.	Inde	Moldavie	Philippines	Togo	

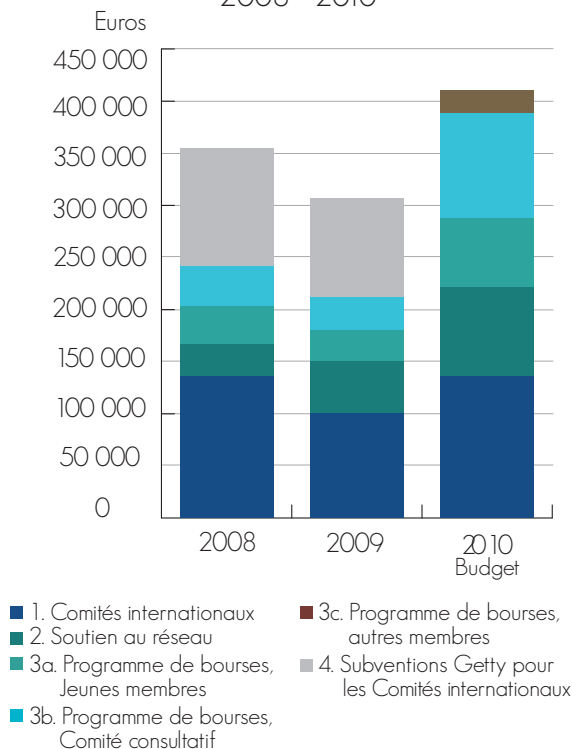
## Le Programme de soutien au réseau

Lors de la 21<sup>e</sup> Conférence générale de l'ICOM à Vienne en 2007, les membres de l'ICOM ont approuvé le programme de soutien au réseau, qui a été proposé, pour la première fois, en lien avec le Plan stratégique de la période 2008 - 2010. Les subventions allouées au réseau représentent une part significative du budget de l'ICOM et sont réparties en quatre catégories : subventions annuelles aux Comités internationaux ; soutien aux Comités nationaux, internationaux et Alliances

régionales pour la mise en œuvre de projets spéciaux ; programme de bourses destinés à encourager la participation aux réunions annuelles de membres de l'ICOM dont les Présidents de certains Comités nationaux et les jeunes membres ainsi que les subventions de la Fondation Getty dédiées aux activités des Comités internationaux.

Quels que soient les programmes de soutien au réseau, les actions soutenues font l'objet d'un processus de sélection en amont à l'appui de dossiers de présentation. Une fois celles-ci mises en œuvre, l'ICOM s'assure de la correcte utilisation des fonds à l'appui d'un rapport d'activités intégrant un rapport financier.

### Montant total attribué au soutien au réseau 2008 - 2010



### Augmentation des subventions annuelles aux Comités internationaux sous l'égide du Comité permanent pour les Comités internationaux

Véritables groupes de réflexions et d'actions, les Comités internationaux de l'ICOM jouent un rôle important pour la communauté muséale mondiale. La coopération est le maître mot pour ces Comités qui ont l'habitude de travailler conjointement en multipliant les échanges scientifiques. C'est notamment à travers l'allocation des subventions au réseau que l'ICOM encourage le développement des Comités internationaux et de leurs travaux. Ces subventions ont progressé de 14 % sur la période 2007 - 2010. Elles se composent d'une base fixe, d'un montant proportionnel au nombre des membres du Comité et d'une subvention dite « de performance ».

Le niveau de la subvention de performance est défini à partir des critères suivants :

- respect du format et des délais lors de la transmission du rapport annuel ;
- mise en œuvre d'une démarche inclusive ;
- favoriser la présence de jeunes membres aux conférences

ainsi que les États sous-représentés via des bourses et/ou autres idées, méthodes et mécanismes innovants ;

- mise à disposition des rapports des conférences, des publications et des CD au public ainsi qu'une collecte de fonds réussie.

À noter que la démarche inclusive prend tout son sens dans une organisation internationale telle que l'ICOM, les critères étant la diversité des origines culturelles et géographiques, l'organisation de réunions dans des pays non-européens et particulièrement dans des pays dont l'économie est en développement ou en transition.

### Subventions annuelles attribuées aux Comités internationaux

	2007	2008	2009	2010
Montant total	118 574 €	135 545 €	100 003 €	135 545 €
Moyenne / Comité international	3 952 €	4 518 €	3 333 €	4 518 €

### Soutien aux projets spéciaux des Comités nationaux, internationaux et des Alliances régionales pour la mise en œuvre du Plan stratégique de l'ICOM sous l'égide du Jury des Pairs

Un Jury des pairs composé de membres du Comité consultatif analyse avec le soutien du Secrétariat général les dossiers de demande de financement pour la mise en œuvre du Plan stratégique de l'ICOM.

En 2007, huit Comités internationaux, neuf Comités nationaux et une Alliance régionale ont demandé des financements pour la réalisation de projets spéciaux. Sur ces 18 projets, 16 ont été menés à bien dont la traduction du *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées* en Bosnie, Serbe et Croatie ou encore le lancement des sites internet d'ICOM Macédoine et ICOM Slovaquie.

Au cours de l'année 2008, l'ICOM a financé neuf projets. Quatre d'entre eux, proposés par les Comités nationaux, portaient notamment sur un atelier de lutte contre le trafic illicite et sur la création de sites internet pour les Comités nationaux d'Italie et de Russie. Les cinq autres concernaient le développement d'ateliers et de publications.

En 2009, l'ICOM a reçu 34 demandes de financement de projets pour la mise en œuvre du Plan stratégique. Au total, 17 ont été financés et menés à terme permettant notamment la réalisation d'un séminaire sur le *Code de déontologie pour les musées* par l'Alliance régionale Asie et Pacifique (ASPAC) à Tokyo et la traduction du *Code de déontologie de l'ICOM* par ICOM Slovaquie.

Enfin, en 2010, suite à la réception de 37 dossiers, 20 projets en provenance de Comités nationaux, internationaux et Alliances régionales, ont bénéficié de subventions. Le montant total soutien aux projets spéciaux s'élevait à 76 777 € en 2010, soit une augmentation de 48% par rapport à 2007.

Le jury des pairs a également encouragé les initiatives nouvelles de Comités n'ayant jusqu'alors pas bénéficié de soutien et qui portaient, par exemple, sur l'organisation de la Journée internationale des musées par ICOM Burkina Faso, une exposition sur le changement climatique en cours de préparation par NATHIST ou un atelier sur les musées et sites culturels en Moldavie.

Par ailleurs, un montant de 10 000 € a été alloué au Programme de bourses à la demande du Jury des Pairs.

#### Projets spéciaux

	2007	2008	2009	2010
Projets menés à terme	18	9	17	20
Montant total	51 817 €	31 500 €	50 500 €	76 777 €

#### Programme de bourses

Le financement du programme de bourses a augmenté en 2007 et 2010 afin de permettre au maximum de membres de l'ICOM de participer aux Conférences générales de Vienne en 2007 et Shanghai en 2010.

#### Programmes de bourses 2007 - 2010

	2007	2008	2009	2010
Montant total	130 000 €	74 578 €	61 889 €	180 000 €

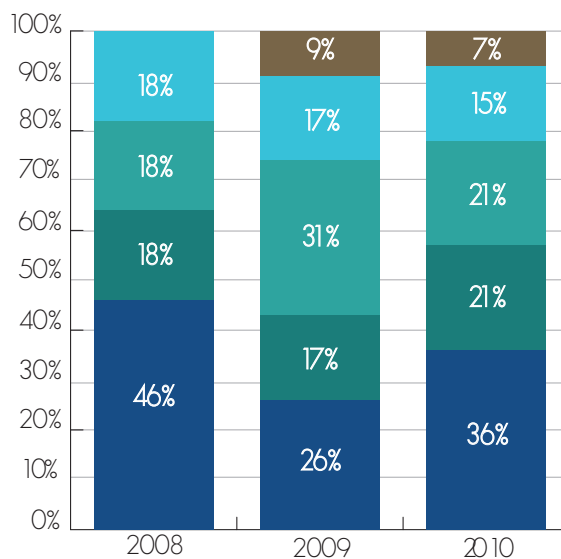
#### Soutien aux Présidents/membres des Bureaux des Comités nationaux des pays de catégories 2, 3 et 4 : participation aux réunions du Comité consultatif

Pour la première fois en juin 2008, l'ICOM a permis à 28 Présidents ou membres de Bureaux de Comités nationaux originaires d'Afrique, d'Asie-Pacifique, d'Europe, d'Amérique Latine et des Caraïbes de participer à la 71<sup>e</sup> session du Comité consultatif qui se déroulait à Paris. Cette participation a permis des échanges très enrichissants entre collègues de différentes spécialités et une forte implication dans les travaux et décisions du Comité consultatif.

En 2009, 20 Présidents/membres de Bureaux de Comités nationaux originaires des pays en voie de développement ont bénéficié d'une aide financière pour participer à la 72<sup>e</sup> session du Comité consultatif de l'ICOM qui s'est déroulée à Paris les 10 et 11 juin 2009 ainsi qu'à la 24<sup>e</sup> Assemblée générale de l'organisation. Cette aide financière a notamment permis aux Présidents des Comités nationaux de participer à la sélection de la ville hôte de la Conférence générale de l'ICOM de 2013 et à l'adoption du thème de la Journée internationale des musées de 2011.

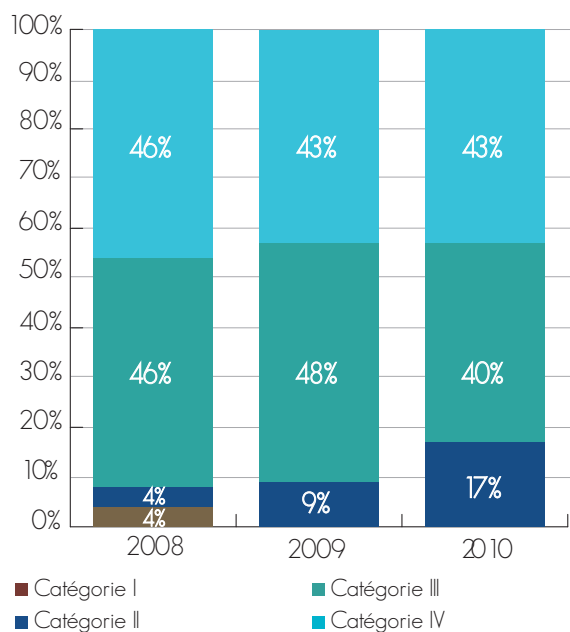
En 2010, l'augmentation du budget pour le programme de soutien au réseau permettra à l'ICOM de financer la participation de 47 Présidents de Comités nationaux à la 22<sup>e</sup> Conférence générale de l'ICOM et aux diverses réunions qui auront lieu à Shanghai du 7 au 12 novembre 2010. Les Présidents des Comités nationaux participeront aux discussions sur le nouveau Plan stratégique triennal 2011 - 2013 de l'ICOM ainsi qu'à l'élection du nouveau Conseil désigné pour les trois années à venir.

#### Répartition des boursiers du Comité consultatif par régions



■ Afrique  
■ Europe  
■ Asie  
■ Amérique Latine/Caraïbes  
■ États arabes

Répartition des boursiers du Comité consultatif en fonction des catégories de pays instituées par l'Assemblée générale de juin 2009



### Soutien à la participation des jeunes membres de l'ICOM aux réunions annuelles des Comités internationaux

Mis en place à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'ICOM en 2006 - 2007, pour encourager les jeunes membres de l'ICOM, âgés de moins de 40 ans et originaires de pays en développement, à avoir un rôle plus actif au sein des Comités internationaux, ce programme a permis au cours des années un engagement plus soutenu des jeunes membres envers l'organisation et ses objectifs.

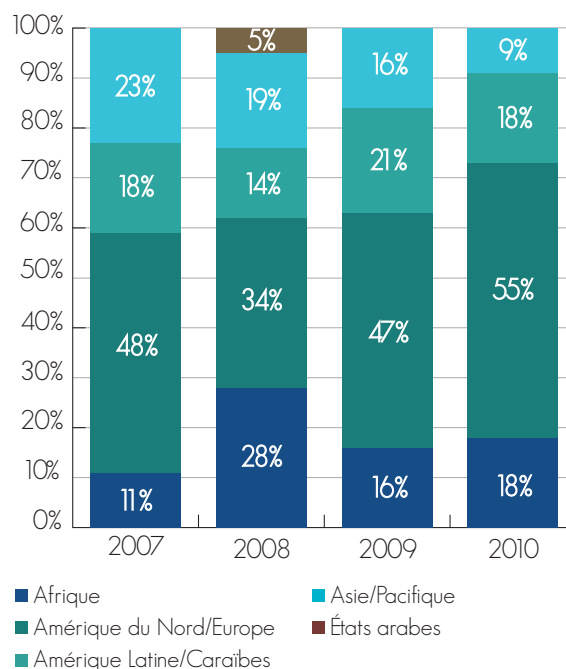
En 2008, l'ICOM a financé la participation de 21 jeunes membres aux réunions des Comités internationaux, principalement originaires d'Afrique et d'Europe, pour un montant total de 36 013 €.

Sur un total de 32 dossiers, l'ICOM a octroyé en 2009 une subvention à 16 jeunes professionnels provenant de 24 pays, pour permettre leur participation à onze réunions de Comités internationaux, pour un montant total de 25 537 €. Des critères d'attribution plus exigeants ont permis de donner la priorité aux

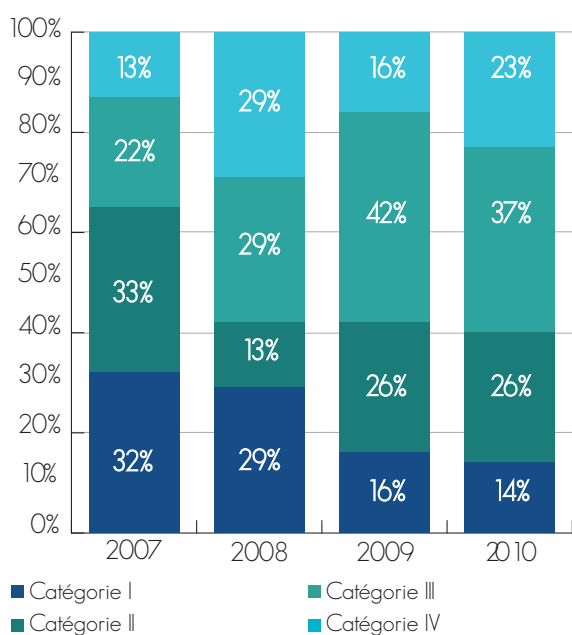
jeunes membres qui offraient une plus grande représentativité et de mettre l'accent sur les bénéfices de leur participation aux réunions.

En 2010 ce programme permettra la participation active de 33 jeunes professionnels des musées aux différentes réunions des Comités internationaux qui auront lieu pendant la Conférence générale de l'ICOM du 7 au 12 novembre, à Shanghai. Véritable lieu d'échange et de nouvelles expériences, la Conférence générale permettra aux jeunes membres originaires de 31 pays différents de partager leurs expériences acquises au sein de leurs institutions.

Répartition des boursiers jeunes membres par région



Répartition des boursiers jeunes membres en fonction des catégories de pays instituées par l'Assemblée générale de juin 2009



### Soutien à la participation d'autres membres aux Conférences générales

En 2010, l'ICOM est parvenu à financer des bourses de participation à la Conférence générale de Shanghai autres que celles destinées aux participants du Comité consultatif et des jeunes membres. 12 bourses ont ainsi pu être distribuées pour un montant de 22 295 €.

### Subventions de la Fondation Getty transférées aux Comités

Afin d'avoir une approche cohérente auprès du partenaire privilégié que représente la Fondation Getty, le Secrétariat de l'ICOM centralise et valide les demandes de subventions que les Comités souhaitent effectuer.

Une fois le programme réalisé, le Secrétariat vérifie également le rapport d'activité ainsi que le rapport financier préparé par les Comités avant transmission à la Fondation Getty.

Entre 2008 et 2009, les subventions suivantes ont ainsi été obtenues :

- Bourses de voyage pour 9 participants originaires de pays en développement et d'Europe centrale et Europe de l'Est pour la Conférence d'INTERCOM en 2008 à Rotorua, Nouvelle-Zélande

(24-28 novembre 2008) – 25000 €

- Bourses de voyages pour les participants originaires de pays en développement et d'Europe centrale et d'Europe de l'Est pour assister à la 15<sup>e</sup> réunion triennale d'ICOM CC à New Delhi, Inde – 73 684 €

- ICOM CC Projet d'amélioration de la communication via site internet – 39 662 €

- Bourses de voyage pour 12 participants originaires de pays en développement et d'Europe centrale et Europe de l'Est pour la Conférence d'INTERCOM en 2009 à Torreón, Mexique - 17 503 €

- Bourses de voyage pour 52 participants originaires de pays en développement et d'Europe centrale et Europe de l'Est pour la Conférence de CIDOC en 2009 à Santiago du Chili, Chili – 53 755 €

En 2010, l'ICOM a bénéficié du soutien de la Fondation Getty à hauteur de 71 000 € pour financer la participation de membres à la Conférence générale de Shanghai.

### Plus d'information pour le réseau et plus souvent

Afin de renforcer l'information au sein du réseau et d'intensifier le rythme de diffusion, l'ICOM a créé un concept de bulletin électronique destiné aux Bureaux des Comités de l'ICOM. Cet outil lancé à l'occasion des réunions annuelles de l'ICOM en juin 2009 a été largement salué par ses membres. Depuis novembre 2009, ce bulletin électronique mensuel permet au réseau de suivre, mois après mois, les actualités de l'ICOM et ses projets. Cet outil vient en complément de la lettre interne de l'ICOM, *Les Nouvelles de l'ICOM*. Entre 2007 et 2010, 10 numéros sont sortis.

La refonte du site internet de l'ICOM intègre une plateforme dédiée au réseau de l'ICOM. Chaque Comité peut créer son propre site internet, graphiquement proche du nouveau site internet, grâce à un outil clé-en-main : le minisite internet. Utilisant la même technologie du site internet, le CMS (Content Management System), ces minisites ont été lancés en mai 2010 au sein du réseau ICOM. Une première phase test a été menée avec quatre Comités (CAMOC, ICOM Canada, ICOM UK et ICTOP) qui, à réception du guide d'utilisateur, ont pu démarrer la construction de leur propre site. Cet outil principalement destiné aux Comités ne pouvant financer leur site internet ou n'ayant pas à ce jour de site, offre la possibilité d'héberger gratuitement les sites internet des Comités sur une seule et même plateforme.

## La contribution des Comités, des Alliances régionales et des Organisations affiliées au réseau de l'ICOM

Les 171 Comités, Organisations affiliées et Alliances régionales de l'ICOM assurent le rayonnement de l'organisation et renforcent son impact au sein de la communauté muséale.

### Contribution des Comités internationaux au réseau de l'ICOM

Les Comités internationaux se réunissent chaque année dans le cadre de conférences annuelles. Il s'agit alors pour eux d'aborder des thématiques prédéfinies mobilisant des experts de haut rang, ainsi que d'effectuer un bilan du travail accompli l'année passée et de jeter les bases de futurs projets. Les travaux des Comités internationaux ont pour objet l'échange de bonnes pratiques, d'informations scientifiques au niveau international, le développement de standards professionnels et l'adoption de nouvelles règles ou recommandations.

#### *Réunions annuelles des Comités internationaux : une participation soutenue*

Sur la période 2007 - 2009, l'ensemble des conférences annuelles organisées par les Comités internationaux aura réuni en moyenne plus de 2 500 membres chaque année. Certains Comités internationaux ont pu mobiliser en moyenne plus de 150 personnes lors de leurs conférences : **CECA**, **CIDOC**, **CIMAM**, **ICME**, **INTERCOM** et **ICOM-CC**.

En termes de participation relative, c'est près du tiers des membres des Comités internationaux qui se sont déplacés à l'occasion de ces conférences annuelles. Les Comités internationaux suivants ont même réussi à mobiliser plus de 50 % de leurs effectifs totaux sur les deux années 2008 et 2009, en moyenne, **CIMCIM**, **DEM HIST**, **ICME**, **ICMS**, **ICOMAM**, **ICOMON**, **INTERCOM** et **UMAC**. Grâce à la qualité de ces conférences annuelles et à leur dynamisme - en témoigne le succès de celle qui s'est tenue à Istanbul en 2009 sur les musées de la ville et l'avenir de la ville - le Comité **CAMOC**, récemment créé, est parvenu à rassembler de nombreux participants non membres.

#### *Une démarche inclusive*

Dans le cadre des objectifs 1.1 et 1.2 du Plan stratégique de l'ICOM 2008-2010, les Comités internationaux sont invités à assurer une communication efficace vers l'ensemble du réseau et à observer une démarche inclusive dans le déroulement de

leurs réunions annuelles. Cela se manifeste, entre autres, par l'organisation physique de réunions en dehors de la sphère géographique traditionnelle des Comités internationaux, ainsi que par des dispositifs visant à faire participer des membres originaires de pays dont l'économie est en développement. Ainsi, certains Comités internationaux tels que **CIDOC**, **CECA**, **COSTUME**, **ICMS** et **INTERCOM** ont mis en place des systèmes de bourses de voyage pour les membres venant de ces zones géographiques ainsi que pour les jeunes membres de l'ICOM. Des Comités comme **CAMOC**, **CIMAM** ou **UMAC** ont même levé certains frais d'inscription aux réunions annuelles afin d'encourager la participation des membres.

En ce qui concerne la localisation géographique des réunions annuelles, les Comités ont été invités à organiser leurs conférences dans des pays hors de l'Europe occidentale. Ainsi certaines conférences ont-elles eu lieu au Brésil (**ICOMAM**), au Chili (**COSTUME**), en Colombie (**DEM HIST**) ou encore en Croatie (**ICDAD**). Nous citerons également en exemple le Comité international **INTERCOM** qui a organisé ses réunions annuelles à Rotorua (Nouvelle-Zélande) en 2008 et à Torreón (Mexique) en 2009 avec l'aide de la Fondation Getty.

La présence des Comités internationaux dans ces régions a parfois été renforcée notamment grâce à l'installation de représentants locaux comme ce fut le cas pour **ICOMON** en Afrique et pour **DEM HIST** en Colombie.

Les Comités internationaux sont systématiquement invités à travailler avec les Comités nationaux des pays hôtes. Ils ont aussi la possibilité d'organiser ces réunions conjointement avec d'autres entités de l'ICOM. Ainsi, sur la période 2008 - 2009, **DEM HIST** a travaillé de concert avec l'Alliance régionale **ICOM LAC**, **ICMAH** avec **ICMS** et l'Organisation affiliée **AIMH**, et **ICR** avec **ICTOP**.

#### *Pour une véritable contribution au réseau*

L'apport des Comités internationaux au réseau est multiple et s'inscrit en droite ligne dans les objectifs mis en avant par le Plan stratégique de l'ICOM 2008 - 2010.

En termes de publication, l'ICOM dénombre 32 publications des Comités internationaux durant l'année 2008. Ce nombre a considérablement augmenté en 2009 atteignant un total de 65. Deux Comités internationaux se sont plus particulièrement illustrés pendant cette période avec en moyenne plus de 5 publications par an. **CECA** (17 publications en deux ans, ex : *La recherche en éducation muséale : actions et perspectives*) et **ICOM-CC**.

La nature des publications est aussi diverse que leur format est varié (imprimé, électronique, newsletter). Le Comité **ICR** a ainsi publié *Museums - The World Inside*, *Geir Helgen Museums and Humor*, un catalogue de l'exposition, organisée par le Comité, du norvégien Geir Helgen regroupant 67 dessins humoris-



tiques de l'artiste. Les Comités **COSTUME**, **GLASS** et **ICMAH** proposent de beaux exemplaires des programmes et comptes rendus de leurs réunions annuelles. Le Comité **ICOMAM** diffuse *The Magazine*, journal spécialisé dédié aux musées militaires et aux armes. Enfin, dans le cadre de la mise en avant des bonnes pratiques en matière muséale encouragée par le Plan stratégique de l'ICOM, **ICR** et **INTERCOM** mettent respectivement à disposition du public *Regional Museums and the Development of Communities* qui recueille des enseignements à suivre en matière de développement régional en coopération avec les collectivités locales et *Management Scenarios*, ouvrage qui propose une série de scénarii destinés à développer les compétences des professionnels des musées en matière de gestion et de leadership, et dont le succès est reconnu par l'ensemble de la communauté muséale. De même, **ICMAH** s'attache à publier des études de cas pouvant servir de base à des formations destinées aux professionnels des musées.

Les Comités internationaux ont aussi œuvré pour faciliter la diffusion de l'information auprès de leurs membres. La communication via courriel est devenu la norme et la plupart des Comités publie électroniquement des bulletins de nouvelles, newsletters ou autres types de publications plus détaillées. Certains profitent d'internet pour retransmettre en direct les sessions des réunions annuelles (**AVICOM**) ou pour les enregistrer et les mettre à disposition sur leur site web (**CIMAM**). D'autres s'attachent à traduire leurs publications comme le *Dictionnaire de muséologie* par **ICOFOM** en français ou *Museum Professions* en portugais, letton et serbe par **ICTOP**.

Les nouvelles technologies sont aussi au cœur des actions des Comités internationaux. **CIDOC** a ainsi bénéficié d'une subvention pour mettre en place une bibliothèque numérique qui contient, entre autres publications, les archives des conférences annuelles du Comité depuis 2002 ; **ICOM-CC** a vu son site internet bénéficier d'un nouveau design grâce au soutien de la Fondation Getty ; **UMAC** a pu développer un système de gestion de contenu pour son site internet qui permet la diffusion de nouveaux contenus plus créatifs. L'attrait toujours grandissant des membres pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont poussé le Comité **ICTOP** à organiser un atelier de travail sur le thème du E-learning à Helsinki en septembre 2010. Différents types d'experts – pédagogues, sociologues, journalistes – se sont penchés sur le sujet pendant deux jours afin de répondre aux nombreuses questions des participants.

Des actions de formation sont organisées par les Comités internationaux qui contribuent alors pleinement à la transmission du savoir au sein du réseau de l'ICOM. Ainsi, le Comité **CIPEG** a organisé des sessions de formation en coopération avec le Conseil suprême des antiquités égyptiennes et à l'invitation de l'Institut Goethe du Caire. **INTERCOM**, pour sa part, a réalisé en

2009 une séance de formation avec la *Baltic Museology School* sur le thème « *Gérer le musée moderne* ».

Le professionnalisme de l'ICOM et sa légitimité - tant comme leader en matière de normes déontologiques et professionnelles que comme expert crédible concernant la défense du patrimoine matériel et immatériel - sont reconnus par la communauté mondiale des musées, notamment grâce à l'action des Comités internationaux. Ainsi, **ICME** continue de travailler en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et **ICLM**, par l'intermédiaire de son Président, a obtenu un siège au Sous-Comité Marketing du Comité consultatif international de l'**UNESCO** pour le programme Mémoire du monde. Dans ce cadre, le Président d'**ICLM** travaille actuellement de manière active à la préparation de la Journée internationale des musées 2011 sur le thème « *Musée et mémoire* ».

### Thèmes des conférences annuelles des Comités internationaux 19-24 août 2007 ; Vienne, Autriche Conférence générale de l'ICOM

**CAMOC** : Musées et patrimoine universel

**CECA** : Musées et patrimoine universel. Apprendre et prendre au sérieux le patrimoine

**CIDOC** : Gérer la diversité mondiale de l'information culturelle

**CIMAM** : Musées et patrimoine universel : les institutions contemporaines comme productrices dans le capitalisme tardif

**COSTUME** : Costume et patrimoine

**DEMIST** : Mon royaume pour une demeure ! Les demeures historiques-musées en tant qu'héritage local, régional et universel

**ICDAD** : Collectionner des objets d'arts décoratifs et de design : approche individuelle et responsabilité pour le patrimoine universel. Collectionneurs privés et institutions publiques

**ICEE** : Créativité et études : la construction de sens dans les expositions

**ICFA** : Le rôle du commissaire d'exposition : perspective historique et pratique contemporaine

**ICLM** : Les musées littéraires et musicaux et leur patrimoine

**ICMAH** : Musées et patrimoine universel. L'Histoire à l'ère des conflits : entre interprétation et manipulation

**ICME** : Le monde sous un même toit : passé, présent et futur. Approches ethnographiques de l'universalité

**ICMEMO** : Espaces de mémoire – Musées, sites originaux, mémoriaux

**ICMS** : Protection du patrimoine universel dans les musées

**ICOFOM** : Muséologie, patrimoine universel et techniques

**ICOMAM** : Le patrimoine universel des armes et l'histoire militaire : défis et choix dans un monde en mouvement  
**ICOMON** : Les musées de la monnaie et leurs collections : utilisation et conservation du patrimoine économique  
**ICR** : Musées et patrimoine universel  
**ICTOP** : L'ICTOP comme passerelle vers d'autres Comités de l'ICOM : Exemples et projets  
**INTERCOM** : Défis de leadership dans le musée du XXI<sup>e</sup> siècle  
**MPR** : Marketing pour la conservation du patrimoine  
**NATHIST** : Musées et patrimoine universel  
**UMAC** : Musées et patrimoine universel

## 2008

**CAMOC** : Les musées des villes et l'avenir de la ville ; 6-8 octobre, Séoul, République de Corée  
**CECA** : Tourisme culturel : tendances et stratégies ; 1-3 octobre, Montréal, Canada  
**CIDOC** : La conservation numérique du patrimoine culturel ; 14-18 septembre, Athènes, Grèce  
**CIMAM** : Les formes de la mémoire : le musée et ses collections ; 17-18 novembre, New York, États-Unis  
**CIMCIM** : 24-26 septembre, Edimbourg, Royaume-Uni  
**CIMUSET** : Les musées et les centres de sciences dans la société industrielle ; 25-31 août, Aarhus, Bjerrongbro et Copenhague, Danemark  
**CIPEG** : 5-8 septembre, Hanovre, Hildesheim, Allemagne  
**COSTUME** : La mode coloniale, 6-10 octobre, Santiago, Chili  
**DEM HIST** : Les demeures historiques-musées : une passerelle entre l'individu et la communauté ; 21-24 septembre, Bogota, Colombie  
**GLASS** : Le verre français : passé, présent et futur ; 27-31 octobre, Nancy, France  
**ICAMT** : Réunion annulée  
**ICDAD** : De nouvelles manières d'exposer les arts décoratifs et le design ; 4-9 juin, Zagreb, Croatie  
**ICEE** : Les mondes de l'exposition : naturel, culturel, virtuel ; 9-11 novembre, Wellington, Nouvelle-Zélande  
**ICFA** : La Grèce et le monde : échanges artistiques et influences de 1800 à nos jours ; 14-18 octobre, Athènes, Grèce  
**ICLM** : Les musées littéraires et musicaux et la recherche ; 15-17 septembre, Italie  
**ICMAH** : Musées et catastrophes ; 12-16 novembre, Nouvelle-Orléans, États-Unis  
**ICME** : Migration, diaspora, pèlerinage ; 17-19 novembre, Jérusalem, Israël

**ICMEMO** : Auschwitz : histoire et représentation ; 5-8 octobre, Auschwitz-Birkenau, Pologne  
**ICMS** : La gestion intégrée des risques ; 22-26 septembre, Amsterdam, Pays-Bas  
**ICOFOM** : Musées, muséologie et communication globale ; 14-21 septembre, Changsha, Chine  
**ICOMAM** : Stratégies marketing pour un avenir positif ; 24-29 août, Rio de Janeiro, Brésil  
**ICOM-CC** : Diversité dans la conservation du patrimoine : tradition, innovation et participation ; 22-26 septembre, New Delhi, Inde  
**ICOMON** : Les musées de la monnaie et le flux d'information ; 27-29 octobre, Utrecht, Leidseweg, Pays-Bas  
**ICR** : Les musées régionaux à l'ère postindustrielle ; 19-25 octobre, Pittsburgh et Johnstown, Pennsylvanie, États-Unis  
**ICTOP** : Nouvelles approches de la muséologie et de la formation. Revue critique ; 9-11 octobre, Lisbonne, Portugal  
**INTERCOM** : Musées, tourisme et expérience du visiteur ; 24-28 novembre, Rotorua, Nouvelle-Zélande  
**MPR** : Transmettre le patrimoine culturel aux jeunes. Encourager les communications entre les musées. Musées du monde entier et tourisme ; 2-8 novembre, Paraty et Rio de Janeiro, Brésil  
**NATHIST** : Présentation de l'évolution dans les expositions de musées ; 9-12 juin, Moscou, Russie  
**UMAC** : Les musées universitaires et la communauté ; 16-20 septembre, Manchester, Royaume-Uni

## 2009

**CAMOC** : Collections de l'histoire urbaine à l'ère électronique ; 28-30 septembre, Istanbul, Turquie  
**CECA** : L'éducation muséale face à la mondialisation : priorités et processus/ Museum Education in a Global Context: Priorities and Processes ; 5-10 octobre Reykjavik, Islande  
**CIDOC** : La documentation au XXI<sup>e</sup> siècle : connexions entre les informations du patrimoine culturel ; 1er septembre-1er octobre, Santiago, Chili  
**CIMAM** : Commerce équitable : l'institution dans la Nouvelle-Économie ; novembre, Mexico, Mexique  
**CIMCIM** : Organological Heritage: Situation and Preservation / Patrimoine organologique : situation et préservation ; 6-12 septembre, Florence et Rome, Italie  
**CIMUSET** : Dream your Museum... / Imaginez votre musée... ; 7-13 septembre, Belgrade, Serbie  
**CIPEG** : Les musées et la recherche ; 28-30 avril, Atlanta, États-Unis

**COSTUME** : Textiles et costume : échanges commerciaux ; 4-9 octobre Lyon, France

**DEMIST** : Demeures historiques-musées comme des témoins documentaires de la vie sociale et des savoir-faire traditionnels ; 19-24 juin, Stavanger, Norvège

**GLASS** : Le verre portugais dans le contexte européen ; 10-14 novembre, Lisbonne, Portugal

**ICAMT** : Concepts et comptes-rendus de projets ; 5-7 novembre, Berlin, Allemagne

**ICDAD** : Au croisement entre l'art et l'innovation technique ; 14-17 mai, Hanovre, Allemagne

**ICEE** : Rendre le monde accessible : franchir les frontières avec les expositions ; 9-11 novembre Chicago, États-Unis

**ICFA** : Rome and the World: the Arts in Rome from 1860 to 1911 / Rome et le monde : les arts à Rome de 1860 à 1911 ; 13-17 octobre, Rome, Italie

**ICLM** : Voyages d'auteurs (compositeurs) - Auteurs (compositeurs) voyageurs. Qu'en font les musées ? 21-23 septembre, Budapest, Hongrie

**ICMAH** : Les musées et la foi ; 14-16 mai, Luxembourg, Luxembourg

**ICME** : Les musées pour la réconciliation et la paix – les rôles des musées ethnographiques dans le monde ; 19-21 octobre, Séoul, République de Corée

**ICMEMO** : Histoire et présentation : les lieux des crimes nazis II ; 14-16 septembre, Terezin, République tchèque

**ICMS** : La sécurité dans les musées : problèmes, tendances et solutions ; 14-18 septembre, Québec, Canada

**ICOFOM** : Muséologie : revisiter nos fondamentaux ; 1-5 juillet, Liège, Belgique

**ICOMAM** : Armes et guerres dans l'Europe de la Renaissance, de 1400 à 1700 ; 25-28 octobre, Leeds, Royaume-Uni

**ICOM-CC, Groupe de travail Peintures** : Diversité dans la conversation du patrimoine : tradition, innovation et participation ; 19 septembre, Londres, Royaume-Uni

**ICOMON** : De nouveaux enthousiastes pour un sujet ancien : imaginer les expositions numismatiques du futur ; 1 septembre, Glasgow, Royaume-Uni

**ICR** : Personnel et formation dans les musées régionaux ; 18-24 octobre, Mantoue et Val Trompia, Italie

**ICTOP** : Personnel et formation dans les musées régionaux ; 18-24 octobre, Mantoue et Val Trompia, Italie

**INTERCOM** : Les partenariats de musées : un grand succès ; 10-13 novembre, Torreón, Mexique

**MPR** : Musées et tourisme ; 21-26 août, Moscou et Yasnaya Polyana, Russie

**NATHIST** : Cultural Heritage and Biodiversity : A New Challenge for Mediation through Museums / Le patrimoine culturel et la

biodiversité – un nouveau défi pour la médiation par les musées ; 26-29 octobre, Stralsund, Allemagne

**UMAC** : Exploiter les collections universitaires à travers l'enseignement et la recherche ; 10-13 septembre, Berkeley, États-Unis

## Quelques publications

### CAMOC :

- *City museums and the future of the city* / Ian Jones, Robert MacDonald, Darryl McIntyre. Lanham : AltaMira Press, 2008.

### CECA :

- *Museums and Education : ICOM-CECA publications, 1952-2006 : Special issue 2006* / Nicole Gesché-Koning. Groeninghe : ICOM-CECA, 2007. (ICOM Education ; 20)

- *Pensare, valutare, ri-pensare: la mediazione culturale nei musei = Thinking, evaluating, re-thinking: cultural mediation in museums = Penser, évaluer, re-penser : la médiation culturelle dans les musées* / Emma Nardi (éd.). Milano : FrancoAngeli, 2007.

- *Heritage Learning Matters: Museums and Universal Heritage. Proceedings of ICOM/CECA'07* / Hadwig Kraeutler (éd.). Wien : Schlebrügge. Editor, 2008.

- *ICOM CECA 08. Tourisme culturel : tendances et stratégies / Cultural Tourism: Trends and Strategies / Turismo cultural : Tendencias y estrategias. Colloque organisé par Pointe-à-Calrière, musée d'Archéologie et d'Histoire de Montréal et Centre des sciences de Montréal, du 29 septembre au 3 octobre 2008, Montréal, Québec, Canada : Actes de la conférence.* Montréal. Version électronique : <http://www.montrealceca2008.org>

### CIMAM :

- Les institutions contemporaines comme productrices dans le capitalisme tardif

- Les formes de la mémoire : le musée et ses collections

### CIMCIM :

- *CIMCIM Conference in Vienna, Austria, 19-24 August 2007, Schedule and Abstracts of Papers.* Version électronique : <http://cimcim.icom.museum.ixapt.html>

- Actes de la Réunion annuelle du CIMCIM en 2008

- Réunion annuelle du CIMCIM en 2009 et réunion conjointe avec Amis à Rome, en Italie, du 6 au 12 septembre 2009.

*Programme et résumés.* Version électronique :

<http://www.cimcim2009.org/abstracts/abstracts.htm>

### CIMUSET :

- *Museums of Science and Technology : Interpretation and Activities to the Public = Museus de ciência e tecnologia : Interpretações e ações dirigidas ao público* / Maria Esther Alvarez Valente (ed.) ; Lidio Rodrigues da Conceição (transl.). Rio de Janeiro : Museu de Astronomia e Ciências Afins (MAST), 2007.

### CIPEG :

- Résumés et résolutions électroniques de la Réunion annuelle

#### COSTUME :

- *Costume and the Textile Trade = Textiles et costumes, échanges commerciaux : ICOM's Costume Committee Proceedings from the Annual Conference, France, Lyon, musée des Tissus et musée des Arts décoratifs, musée d'Art religieux de Fourvière, 2009, October 4-9* / Maria-Anne Privat-Savigny, Katia Johansen, Bernard Berthod (éd.) ; Priscilla Packer (trad.). Lyon : Livres EMCE, 2010.

- *Colonial Fashion: What Happens When it Travels? Proceedings, Annual Conference, 6-10 th October 2008, Santiago - Chile.* / Isabel Alvarado (ed.). Santiago de Chile : Museo Histórico Nacional [pour le] Comité international de l'ICOM pour les musées et collections du costume, 2009.

#### GLASS :

- Programme de la conférence, résumés des interventions, compte-rendu de la Réunion annuelle

#### ICFA :

- Actes de la réunion annuelle 2008 de l'ICFA

#### ICLM :

- *Literature and Composer Museums and the Heritage: Collections, Events, Media. Proceedings of the ICLM Annual Conference 2007.* Frankfurt (Oder) : Kleist-Museum, 2008. (=ICLM Publications ; 3)

- How can the International Committee for Literary Museums (ICLM) can help promote the (UNESCO) MOW Programme  
- Les musées littéraires et musicaux et la recherche. Actes de la Conférence annuelle 2008 de l'ICLM

- *Esporre la letteratura. Percorsi, pratica, prospettive.*

#### ICMAH :

- *Musées et patrimoine universel – L'Histoire à l'ère des conflits : entre interprétation et manipulation* / Marie-Paule Jungblut et Rosmarie Beier-de Haan (rédactrices). – Luxembourg : ICMAH, 2008.

- *ICOM/ICMAH Annual Conference 2008 « Museums and Disasters » organized by ICOM's International Committee for Museums and Collections of Archaeology and History (ICMAH) and the Historic New Orleans Collection, November 12-16, 2008 : Programme and Conference Proceedings* / Marie-Paule Jungblut et Rosmarie Beier-de Haan (rédactrices). – [s.l.] : ICMAH, 2008.

- *Museums and Faith : ICOM/ICMAH Annual Conference 2009, organised by ICOM's International Committee for Museums and Collections of Archaeology and History and Musée d'histoire de la Ville de Luxembourg, May 14-16, 2009 : Programme and Conference Proceedings* / Marie-Paule Jungblut et Rosmarie Beier-de Haan (rédactrices). – Luxembourg : Musée d'histoire de la Ville de Luxembourg [for] ICMAH, 2009.

#### ICME :

- *Migration, Diaspora, Pilgrimage, ICOM- ICME Annual Meeting, Jerusalem, November 17-19, 2008 : Paper Abstracts.* Version

électronique : <http://icme.icom.museum>

- *Museums for Reconciliation and Peace : Roles of Ethnographic Museums in the World. ICOM-ICME Annual Conference, Seoul, Korea, October 12-21 : Proceedings and Papers.* Version électronique : <http://icme.icom.museum/>

#### ICMEMO :

- Erinnerungsbildarbeit kontra Verklärung der NS-Zeit, Von Umgang mit Tartoren, Gedenkort und Kultorten

#### ICOFOFOM :

- Vers une redéfinition du musée ? / André Desvallées et François Mairesse. Paris : L'Harmattan, 2007.

- *31st Annual International Symposium : Museums, Museology and Global Communication = Museos, museología y comunicación global, Changsha, China, 14-21 September 2008* / Comité international de l'ICOM pour la muséologie ; avant-propos par Decarolis. [s.l.] : ICOFOFOM, [2008]. (ICOFOFOM Study Series ; 37)

- *32nd ICOFOFOM Annual Symposium, Museology: Back to Basics = 32e symposium annuel de l'ICOFOFOM : Muséologie : revisiter nos fondamentaux = 32° simposio anual del ICOFOFOM, Museología: retorno a las bases/* Comité internationale de l'ICOM pour la muséologie ; avant-propos par Nelly Decarolis. Morlanwelz (Belgique) : Musée royal de Mariemont pour ICOFOFOM, 2009. (ICOFOFOM Study Series ; 38)

- *32e symposium annuel de l'ICOFOFOM : Muséologie : revisiter nos fondamentaux. Synthèse des sessions du colloque, journées du 1, 2 et 3 juillet, Liège et Mariemont* / réalisée par Blondine Desbiolles pour le Musée royal de Mariemont. Morlanwelz (Belgique) : ICOFOFOM, 2009. (ICOFOFOM Study Series ; 38, supplément)

- *ICOFOFOM Fundamentals of Museology.* (CD ROM)

#### ICOMAM :

- *The Magazine*

- *The Universal Heritage of Arms and Military History : Challenges and Choices in a Changing World. ICOMAM Conference, Vienne 2007: Acta* / Comité international des musées d'armes et d'histoire militaire (ICOMAM). Vienne : Heeresgeschichtliches Museum, 2008.

#### ICOM-CC :

- *ICOM Committee for Conservation, 15th Triennial Conference, New Delhi, 22-26 September 2008: Preprints.* 2 volumes. New Delhi : Allied Publishers, 2008.

- *Proceedings of the 10th ICOM-CC Group on Wet Organic Archaeological Materials Conference, Amsterdam, 2007.*

Amersfoort : Rijksdienst voor Archeologie, Cultuurlandschap en Monumenten, 2009. (Nederlandse Archeologische Rapporten ; 37)

- *Conservation Documentation: On-going Projects and Perspectives, Contributions to the ICOM-CC Working Group Paintings Meeting*

- *Proceedings of the Forum on the Conservation of Thangkas*

ICOM-CC, Groupe de travail 'Peintures'. Preparation for painting: The artist's choice and its consequences / rédigé par Joyce H. Townsend, Tiarna Doherty, Gunnar Heydenreich et Jacqueline Ridge. London : Archetype Books, 2008.

*Multidisciplinary Conservation: a Holistic View for Historic Interiors. Joint Interim Meeting of Five ICOM-CC Working Groups, Rome, 23-26 March 2010.* [Roma] : Impr. Iacobelli srl [for] ICOM-CC, 2010

#### ICOMOM :

- *Money and Identity : Lectures about History, Design and Museology of Money. 11th Annual meeting of the International Committee of Money and Banking Museums (ICOMOM), October 2004 in Seoul (Republic of Korea), in conjunction with the 20th General Conference and the 21st General Assembly of the International Council of Museums* / Rédigé par Reiner Cunz. Hannover : ICOMOM, Numismatische Kommission der Länder in der Bundesrepublik Deutschland e.V. 2007.

- ICOMOM E journal, Actes de la Réunion 2006 d'ICOMOM à Francfort et de la réunion 2007 d'ICOMOM à Vienne

#### ICR :

- Publication de la brochure de la Conférence annuelle d'ICR - *Regional Museums and the Development of Communities* / Goranka Horjan (rédactrice en chef). [Murska Sobota] : Regional Museum [for the] ICOM International Committee for Regional Museums, 2009.

- *Museums - the World Inside : Geir Helgen, museums and humour. Exhibition of the International Committee for Regional Museums* / Metka Fujs et Irena \_muc (rédacteurs) ; Sebastjan Vörös (trad.) ; avant-propos par Goranka Horjan. [Murska Sobota] : Regional Museum [for the] ICOM International Committee for Regional Museums, 2009.

#### ICTOP :

- *Museumsberufe - Eine europäische Empfehlung* / Angelike Ruge (Verantwortlich) ; Deutscher Museumsbund, ICOM-Deutschland, International Committee for the Training of Personnel (ICTOP). Berlin : Deutscher Museumsbund, 2008.

#### INTERCOM :

- *INTERCOM Management Scenarios : Training exercises for museums around the world* / Édité et compilé par Françoise McClafferty pour INTERCOM. [Liverpool] : INTERCOM, 2008

#### MPR :

*Communicating Cultural Heritage to the Young – Encouraging Museum Communications World wide : Report, Conference and Seminars Arranged by ICOM Brasil and ICOM MPR in Paraty and Rio de Janeiro, Brazil, 1-8 November 2008* / Paal Mork (réd.). [Oslo] : ICOM-MPR, 2009.

#### NATHIST :

- Intangible Natural Heritage  
- Museums and Sustainability in Science and education of Natural and Cultural Heritage

#### UMAC :

- *Nuevas rutas para los museos universitarios : 6º Congreso Internacional de Museos Universitarios = New Roads for University Museums : 6th International Congress for University Museums* / Peter Stanbury, Steven de Clercq, Ana Laura Cué (coord.) ; Carlos Rosas (Réd.) México, D.F. : Asociación Nacional de Universidades e Instituciones de Educación Superior, 2008.

- *Museums and Universal Heritage : Universities in Transition – Responsibilities for Heritage : Proceedings of the 7th Conference of the International Committee of ICOM for University Museums and Collections (UMAC), Vienna, 19th-24th August 2007* / Sally MacDonald ; Natalie Nyst ; Cornelia Weber (rédactrices). [Berlin] : ICOM International Committee for University Museums or Collections, 2008. University Museums and Collections Journal ; 1). [Version électronique : <http://edoc.hu-berlin.de/umacj>]

- *Proceedings of the 8th Conference of the International Committee of ICOM for University Museums and Collections (UMAC), Manchester, 2008* / édité par Sally MacDonald, Nathalie Nyst, Cornelia Weber. – [Berlin] : UMAC, 2009. (University Museums and Collections Journal ; 2) [Version électronique : <http://edoc.hu-berlin.de/umacj>]

### Contribution des Comités nationaux

En tant que fidèles promoteurs du *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*, défenseurs passionnés des questions liées au patrimoine et arbitres du développement de compétences entre les professionnels des musées, les 117 Comités nationaux de l'ICOM ont consacré leur programme d'activités pour la période 2007 - 2010 à l'élaboration et à la promotion du Plan stratégique de l'ICOM pour 2008 - 2010. Ces efforts se sont manifestés non seulement dans l'orientation de leurs programmes en relation avec les sujets ci-dessus, mais aussi à travers la collaboration et le partenariat entre les organes de l'ICOM et les acteurs nationaux, régionaux et internationaux opérant dans le domaine du patrimoine culturel, ce dans un esprit de partage et d'intégration.

Le réseau de l'ICOM dispose de nombreuses ressources internes et externes. L'amélioration de la communication au sein du réseau a permis à l'ICOM de tirer le meilleur parti de ces ressources. Entre 2007 et 2010, le réseau de l'ICOM a confirmé avec succès son rôle dans la défense de la valeur du patrimoine à travers ses publications et ses prix.

### Des initiateurs de programmes nationaux

Les Comités nationaux conçoivent des programmes portant essentiellement sur des sujets d'intérêt général et défendent les valeurs promues par l'ICOM, à savoir : le développement de compétences, la lutte contre le trafic illicite de biens culturels, le patrimoine immatériel, la diversité culturelle, la préparation et la

gestion aux situations d'urgence, la sécurité, le tourisme culturel, la Journée internationale des musées et le *Code de déontologie*, pour n'en citer que quelques-unes.

Ces programmes peuvent prendre la forme d'un groupe de travail sur la normalisation et le thésaurus de muséologie (ICOM Argentine, décembre 2009), un séminaire sur la sécurité dans les musées (ICOM Brésil, novembre 2009), une exposition sur les musées et les produits dérivés (ICOM Chine, 2008), une table ronde sur le trafic illicite (ICOM Danemark, mars 2007), des cours de formation sur la gestion des risques au plan théorique et pratique (ICOM Italie, 2010), des groupes de travail sur la conservation du patrimoine dans le contexte des musées légaux (ICOM Portugal, 2009), un séminaire sur *Le tri des déchets et le rendement énergétique* (ICOM Slovaquie, 2010) ainsi qu'un programme de formation en muséologie et étude du patrimoine (ICOM Afrique du Sud, 2008).

La Journée internationale des musées est aussi un excellent moyen pour les Comités nationaux de sensibiliser le public sur les musées et leurs rôles. ICOM Barbade a mis en place une Semaine du patrimoine culturel autour de la Journée internationale des musées, avec notamment des expositions, des conférences et des programmes pour les publics handicapés. En 2007, ICOM Bosnie et Herzégovine a lancé le projet Porte ouverte, qui offre la gratuité aux détenteurs de la carte ICOM dans les musées locaux qui ne sont pas membres institutionnels de l'ICOM. De même, ICOM Géorgie a mis en place depuis 2006 l'entrée gratuite dans tous les musées de la région lors de la JIM. En 2007, ICOM Haïti a profité de l'occasion pour inviter quatre spécialistes à venir présenter l'histoire et le concept moderne des musées à une audience composée essentiellement d'étudiants, tandis qu'en 2008, ICOM Nigéria a organisé l'élection d'une « Miss Musée » pour célébrer la Journée internationale des musées.

La Journée internationale des musées offre également aux professionnels des musées la possibilité de débattre autour du thème annuel. En 2007, ICOM Angola a organisé une discussion sur *La Contribution du Musée national d'anthropologie à l'affirmation de l'identité culturelle* tandis qu'ICOM Algérie organisait un groupe de travail de deux jours sur le thème *Patrimoine et muséologie en Algérie*, dans l'espoir de développer un programme de formation. Parmi les autres activités remarquées en Afrique, citons la série de mini-conférences organisées par ICOM Burkina Faso le 18 mai 2010 sur les thèmes *Pouvoir traditionnel et harmonie sociale, Musées et décentralisation culturelle au Burkina Faso, Respect du Code de déontologie dans les musées du Burkina Faso : perspectives et réalités, et enfin, Quels musées pour le Burkina Faso ?* ICOM Sénégal a organisé un concours d'articles, un dîner-débat et une soirée culturelle. ICOM Mongolie a rassemblé des professionnels des musées d'État pour débattre autour du thème de 2007 et a inau-

guré de nouvelles expositions dans ces musées. ICOM Espagne a organisé en 2007 une conférence suivie d'un concert pour les musées d'Estrémadure, une région où 33 nouveaux projets de musées ont été répertoriés depuis 2001, tandis qu'ICOM Israël organisait un programme mixte de conférences et de visites guidées, ciblant aussi bien les professionnels de musées que les visiteurs ; ICOM Russie a prolongé le thème de 2009 *Musées et tourisme* sous la forme d'une collaboration avec le mensuel *Museum* en publiant une page intitulée *Tourisme culturel : le week-end des musées* dans chaque numéro.

La promotion et la mise en œuvre du *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées* a été l'une des principales réalisations des Comités nationaux au cours des trois dernières années. Dans le même ordre d'idée, ICOM Suède a mis au point en 2009 un modèle de formation adapté aux musées suédois autour de groupes de discussion tels que « Un conte éthique », afin d'alimenter la réflexion personnelle et le débat. Ce même Comité a organisé la conférence *Connecter les collections* en novembre 2007, qui initiait la formation d'un réseau international de collecte d'objets. Toujours en Europe, ICOM Belgique a profité de l'Assemblée générale de 2010 pour animer un atelier basé sur une approche pragmatique de la déontologie, tandis qu'ICOM Danemark s'est réuni en avril 2010 autour du thème *Débattre de la déontologie pour les musées*, pour aborder des sujets tels que le trafic illicite et les questions de provenance et de désaliénation des objets de musées. Un programme interactif sous la forme d'un groupe de travail autour de cas d'étude a été mis en place par ICOM Norvège en 2008, tandis qu'ICOM Portugal a réuni un groupe de travail autour du *Code de déontologie de l'ICOM* en octobre 2009. ICOM Suisse a mené à terme son programme de formation sur la déontologie dans les musées.

### **Les Collaborations au sein du réseau de l'ICOM**

Les Comités nationaux de l'ICOM sont des acteurs dynamiques au sein de la communauté de l'ICOM. Ils collaborent fréquemment avec les différents organes de l'ICOM, qu'il s'agisse des Comités permanents, des groupes de travail ou des Comités internationaux et des Alliances régionales. Ces efforts conjoints ont confirmé le dynamisme de l'ICOM et son autorité pour ce qui est de l'établissement de normes pour les musées et de la défense des valeurs du patrimoine, renforçant ainsi la dimension internationale de l'ICOM.

Les nombreuses réunions et conférences organisées par les Comités nationaux sont l'occasion d'accroître les connaissances et l'expertise dans le champ muséal et concernant des sujets d'intérêt mutuel. Par exemple, les Comités nationaux nordiques de l'ICOM se réunissent tous les ans pour traiter des sujets communs aux pays de cette région (2007 à Helsinki, en Finlande ; 2008 à Reykjavik, en Islande ; et 2009 à Oslo, en Norvège). Cela leur permet aussi d'adapter des modèles de recherche aux contextes

nationaux. Le symposium du lac de Constance (Bodensee-Symposium), organisé à tour de rôle par **ICOM Autriche**, **ICOM Allemagne** et **ICOM Suisse**, s'est déroulé du 18 au 20 juin 2009, avec des débats sur le thème *Musées et tourisme*. En 2008, **ICOM Azerbaïdjan** et **ICOM Russie** ont organisé de concert une conférence sur le rôle des bases de données des musées dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, en vue de traiter de préoccupations mutuelles au sujet des activités de contrebande à la frontière entre les deux pays. Pareillement, la même année, plusieurs **Comités nationaux du sud de l'Afrique** ont lancé un groupe de travail commun intitulé *Affronter le défi du trafic illicite*, sujet qui touche fortement la région. Un exemple plus récent de collaboration entre des Comités internationaux a été le forum de discussion de juin 2010, où **ICOM Pays-Bas** a invité **ICOM Chine** et **ICOM Afrique du Sud** au lancement de leur nouveau livre, *Sens et sensibilité : les questions sensibles autour du patrimoine hollandais*. La participation de ces deux derniers Comités apportait un éclairage international dans la discussion sur le patrimoine endommagé.

La mobilité des professionnels des musées a été largement encouragée grâce à des programmes d'échange internationaux mis en place entre les Comités nationaux. Par exemple, une délégation d'**ICOM Belgique** a été reçue par **ICOM Suisse** en 2009, tandis que des échanges entre des professionnels des musées français et canadiens ont été coordonnés par **ICOM France** en 2008. Toujours en 2008, **ICOM Géorgie** a proposé une formation pour les professionnels des musées des pays du sud du Caucase, et **ICOM Allemagne** a rencontré **ICOM Pays-Bas** à l'occasion de la réunion annuelle de ce dernier en 2008. Les Comités nationaux entretiennent également une collaboration plus intensive au quotidien. Le travail conjoint entre les **Comités nationaux italien, français et suisse** de novembre 2006 à juin 2008 a permis la publication en ligne du *Référentiel européen des professions muséales*, à l'initiative de l'ICTOP (Comité international pour la formation du personnel). L'objectif de cette publication en ligne disponible en français, italien, allemand et anglais est de « promouvoir la reconnaissance nationale et internationale des professions muséales et la mobilité des professionnels. »

Les collaborations entre les Comités nationaux et d'autres organes de l'ICOM doivent continuer à être encouragées. Les réunions annuelles des différents Comités internationaux se sont tenues dans différents pays et ont dû s'adapter par conséquent aux contextes locaux. Plus régulièrement, les Alliances régionales sont impliquées dans les activités des Comités nationaux et fournissent un cadre pour une coopération interrégionale efficace. « Entre l'ancienne et la nouvelle Europe », un projet d'**ICOM Europe**, a été l'occasion de sérieux mini-forums entre le 28 septembre et le 3 octobre 2008, avec la participation d'**ICOM Albanie**, **ICOM Grèce** et **ICOM Turquie**. Les

Comités nationaux divulguent également les conclusions des réunions régionales au niveau national, ce qui peut s'illustrer par la participation active d'**ICOM Slovénie** au programme d'**ICOM SEE**. Les Groupes de travail sollicitent activement le soutien des Comités nationaux en organisant conjointement certaines sessions, comme le Groupe de travail interculturel, co-organisé par **ICOM Inde** en 2008 sur le thème *Systèmes de connaissance traditionnel : les musées et le patrimoine naturel intangible, un groupe de développement de compétences*.

### **Au cœur des échanges nationaux, régionaux et internationaux**

Les partenariats entre les Comités nationaux et les autres organisations au niveau national, régional et international ont également été renforcés, grâce à divers programmes d'échanges et réunions communes qui ont renforcé l'envergure internationale de l'ICOM.

Les Comités nationaux de l'ICOM fonctionnent en étroite relation avec les institutions et gouvernements nationaux, apportant leur expertise et leur soutien à l'élaboration des politiques culturelles. La proximité et le soutien du ministère de la Culture ou son équivalent sont décisifs pour permettre la réalisation de programmes nationaux d'envergure. Il convient de citer de l'organisation réussie d'un séminaire international sur les professionnels des musées et la formation en mai 2010 par **ICOM Brésil**, avec le soutien du ministère de la Culture et du gouvernement fédéral de São Paulo. **ICOM Chine** a également attiré des participants du monde entier au Forum international de Ningbo en décembre 2008, organisé en partenariat avec l'Administration publique du patrimoine culturel, sur le thème des valeurs fondamentales et des nouvelles responsabilités au XXI<sup>e</sup> siècle. C'est grâce à la collaboration avec le ministère de la Culture et des Sports qu'**ICOM Guatemala** a pu organiser le Mois des musées en mai 2010, autour d'un vaste programme incluant aussi bien des manifestations artistiques que des forums pédagogiques. Plusieurs Comités nationaux ont par ailleurs initié des groupes de réflexion locaux et des projets spéciaux afin de mettre en valeur les questions liées au patrimoine. **ICOM Portugal**, par exemple, a été un des membres fondateurs de la Plateforme pour le patrimoine culturel (PP-CULT), créée le 29 mai 2008.

Les Comités nationaux et les associations nationales de musées se sont également rapprochés en organisant conjointement différentes activités. **ICOM Canada** a tenu une session spéciale chaque année lors de la Conférence nationale de l'Association des musées canadiens (*Musées : entre enchantement et chaos* en 2007, *Évolution ou rupture? Le Patrimoine immatériel, l'ICOM et le Musée* en 2008, *Une approche pratique de la collaboration internationale* en 2009 et *Le musée a-t-il un avenir ?* en 2010) ; **ICOM États-Unis** assure une présence active lors de la conférence annuelle de l'Association des musées américains

en apportant son soutien à un large éventail de groupes de discussions d'envergure internationale.

Le lien étroit qui unit les Comités nationaux et certaines organisations internationales proches de l'ICOM, ainsi que des commissions nationales de l'UNESCO donne lieu régulièrement à des programmes communs. Par exemple, **ICOM Finlande** a participé en 2009 à un groupe de formation de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) sur la prévention et la gestion des catastrophes dans le domaine du patrimoine culturel. **ICOM Norvège**, avec la Commission nationale norvégienne de l'UNESCO, a exposé au Salon du tourisme en apportant des informations sur la législation en matière d'importation et d'exportation de biens culturels, autour de thèmes uniques comme *Que contiennent vos bagages ?* en 2008 et *Possédez-vous quelque chose d'illégal dans votre salon ?* en 2009.

### **Promouvoir l'intégration**

Les Comités nationaux répondent à l'esprit d'intégration de l'ICOM en favorisant la participation de leurs membres aux activités de l'ICOM et en encourageant la mobilité de leurs membres.

Des bourses de voyage pour participer aux réunions de l'ICOM sont fréquemment allouées de la part des Comités nationaux. Certaines ont même permis le déplacement de membres en provenance de l'étranger. Ainsi, **ICOM Norvège** a sponsorisé des collègues d'Islande pour qu'ils assistent à la réunion annuelle des **Comités nordiques de l'ICOM**, qui s'est déroulée en Norvège en 2009. Ces collègues auraient été dans l'impossibilité d'autofinancer leur déplacement en raison de la situation économique difficile de leur pays. À plus large échelle, le Programme de partenariats entre les musées d'**ICOM Australie**, lancé en 2005, a fourni des ressources et des compétences aux institutions culturelles de toute la région Pacifique grâce à un partenariat avec l'institution hôte en Australie.

### **Reconnaissance de l'excellence**

Les Comités nationaux de l'ICOM reconnaissent les normes d'excellence de la profession sous la forme de récompenses et de prix. En 2007, **ICOM Australie** a lancé le Prix pour les relations internationales qui salue une action exceptionnelle menée pour promouvoir la présence internationale des cultures Australiennes, tandis qu'**ICOM Belgique** s'est associé au Prix du musée depuis sa création en 2006, qui récompense chaque année un musée flamand, un musée de Bruxelles et un musée wallon. En 2008, **ICOM Italie** a créé le prix de la Biennale, qui salue le travail exceptionnel mené par les musées et les professionnels des musées.

En outre, le Prix d'excellence internationale d'**ICOM Canada** reconnaît les contributions exceptionnelles en faveur de la

muséologie ; **ICOM Finlande** accorde depuis 1981 un prix du Musée de l'année pour des activités organisées par les musées lors de la précédente Journée internationale des musées. **ICOM Uruguay** décerne depuis l'an 2000 un prix de la Reconnaissance annuelle des professionnels de musées au sein des institutions du pays, tandis qu'**ICOM États-Unis** a remis la Citation du service international pour la sixième fois, décerné uniquement les années où le Comité « reconnaît une personne ou une organisation dont l'œuvre a promu les relations internationales et a exercé un impact significatif dans le domaine des musées. »

Une autre forme de reconnaissance adressée aux particuliers et aux institutions pour leur œuvre dans le domaine des musées s'exerce sous la forme de labels et de certifications. Depuis 2009, **ICOM Suisse** accorde une certification aux professionnels des musées ayant achevé un programme de formation en muséologie placé sous le Label de l'ICOM. Quelque 167 musées d'Autriche ont reçu le Label des musées autrichiens depuis 2002, label créé par **ICOM Autriche** et l'Association des musées autrichiens et qui a permis de récompenser sept nouveaux musées entre 2007 et 2009.

### **Des systèmes de communication novateurs**

Dans le but d'améliorer la communication et la collaboration au sein de la communauté de l'ICOM et avec les partenaires externes, les Comités nationaux ont mis en place un réseau Web 2.0 innovant. **ICOM Colombie** (2008) et **ICOM Pérou** (2009) ont ouvert leur blog au grand public, délivrant ainsi des informations mises à jour sur les activités des Comités et les programmes des musées. De nombreux Comités nationaux ont récemment refondu leurs sites Internet, dont **ICOM Australie**, **ICOM Autriche** et **ICOM Iran** en 2007, **ICOM France** et **ICOM Afrique du Sud** en 2008, **ICOM Ghana**, **ICOM Malte** et **ICOM Russie** en 2009, et enfin **ICOM Azerbaïdjan**, **ICOM Belgique**, **ICOM Croatie**, **ICOM Géorgie**, **ICOM Lituanie** et **ICOM Pays-Bas** en 2010.

Une autre tendance constatée parmi les Comités nationaux : la publication de lettres d'information via leur site en ligne, également distribuées par email. **ICOM Autriche**, **ICOM Allemagne**, **ICOM Italie**, **ICOM Slovénie**, **ICOM Afrique du Sud** et **ICOM Suisse** pratiquent cette forme de communication.

## **Quelques Publications**

### **ICOM Austria**

*Museen und Tourismus. ICOM-Seminar, Salzburg, 17. und 18. November 2005 / ICOM-Österreich. – Wien : ICOM-Österreich, 2007. - 63 p.*

*Wieviel Leadership braucht ein Museum? ICOM Seminar, Klagenfurt, 6. und 7. April 2006. – Wien: ICOM-Österreich, 2007. – 48 p. – ISBN 978-3-9501882-2-6.*



*ICOM 2007 Vienna : Actes de la 21<sup>e</sup> conférence générale de l'ICOM, Vienne, Autriche, 2007.* – Vienne : ICOM-Autriche, 2007. – 198 p., ill.

*ICOM 2007 Vienna: Conference proceedings of the 21st ICOM General Conference, Vienna, Austria, 2007.* – Vienna: ICOM-Austria, 2007. – 186 p., ill.

*ICOM 2007 Vienna: Procedimientos de conferencia de la 21a Conferencia General de ICOM, Viena, Austria, 2007.* – Viena: ICOM-Austria, 2007. – 194 p., ill.

*ICOM 2007 Vienna: Tagungsbericht der 21. ICOM Generalkonferenz, Wien, Österreich, 2007.* – Wien: ICOM Österreich, 2008. – 199 p., ill.

#### ICOM Azerbaïdjan

*UNESCO-İKOM-Azərbaycan milli-iftixarimizdir / Afgan Shafiev.* – Bakou: Nurlan 2008. – 161 p.

#### ICOM Belarus

*Running a museum - XXI century. The UNESCO/ICOM museum capacity-building training on modern museum management for museum specialists of Belarus, Minsk, 26-28 May 2009: programme / UNESCO ; Belarusian Committee of ICOM ; Ministry of Culture of the Republic of Belarus.* – Minsk: [s.n.], 2009. – 41 p.

*Report on the conducting of the UNESCO/ICOM museum capacity-building training on modern museum management for museum specialists of Belarus which took place from 26-28 May, 2009 in Minsk (the Republic of Belarus) with the support of UNESCO / UNESCO ; Belarusian Committee of ICOM ; Ministry of Culture of the republic of Belarus.* – Minsk: [s.n.], 2009. – 51 p., ill.

#### ICOM Brazil

*ICOM Brasil Rio 2013 / ICOM, Comitê Brasileiro.* – Rio de Janeiro: ICOM Brasil, 2009. – 45 p., ill.

#### ICOM Colombia

*Código de deontología del ICOM para los museos / Consejo Internacional de Museos; presentación por Adelaida Espinoza Mella.* – Bogotá : Comité Colombiano del ICOM, 2007. – 32 p.

#### ICOM France

*Musées et tourisme , Caen, Musée de Normandie, Musée des beaux-arts : Actes de la table ronde du 19 juin, Assemblée générale 2009.* – Paris : Comité national français de l'ICOM, 2009. – 39 p. – ISSN 1639-9887.

*Wissenschaftskommunikation, Perspektiven der Ausbildung, Lernen im Museum: Dritte Tagung der Wissenschaftsmuseen im deutsch-französischen Dialog, Berlin, 14. bis 16. Oktober 2007 = Médiation et communication scientifique, perspectives dans le domaine de la formation, apprendre au musée : Dialogues franco-allemands des musées de sciences, 3e rencontres, Berlin, du*

*14 au 16 octobre 2007 / ICOM Deutschland, ICOM Frankreich et Deutsches Technikmuseum Berlin ; préface par Bernhard Graf et Thomas Schneider.* – Frankfurt am Main, Berlin, Bern: Peter Lang, 2009. – 166 p. – ISBN 978-3-631-58095-0.

#### ICOM Germany

*Museumsberufe: Eine europäische Empfehlung / Angelike Ruge (Verantwortlich); Deutscher Museumsbund, ICOM-Deutschland, International Committee for the Training of Personnel (ICTOP).* – Berlin: Deutscher Museumsbund, 2008. – 46 p. – ISBN 978-3-9811983-3-1.

*Leitfaden für das wissenschaftliche Volontariat am Museum / Deutscher Museumsbund ; ICOM-Deutschland.* – Berlin: Deutscher Museumsbund, 2009. – 16 p. – ISBN 978-3-9811983-4-8.

*Wissenschaftskommunikation, Perspektiven der Ausbildung, Lernen im Museum: Dritte Tagung der Wissenschaftsmuseen im deutsch-französischen Dialog, Berlin, 14. bis 16. Oktober 2007 = Médiation et communication scientifique, perspectives dans le domaine de la formation, apprendre au musée : Dialogues franco-allemands des musées de sciences, 3e rencontres, Berlin, du 14 au 16 octobre 2007 / ICOM Deutschland, ICOM Frankreich et Deutsches Technikmuseum Berlin ; préface par Bernhard Graf et Thomas Schneider.* – Frankfurt am Main, Berlin, Bern : Peter Lang, 2009. – 166 p. – ISBN 978-3-631-58095-0.

*Definition des CIDOC Conceptual Reference Model / Karl-Heinz Lampe, Siegfried Krause, Martin Doerr.* - Version 5.0.1. - Berlin : ICOM Deutschland, 2010. – 208 p. – (ICOM Deutschland Beiträge zur Museologie ; 1). – ISBN 978-3-00-030907-6.

*Ethische Richtlinien für Museen von ICOM / Internationaler Museumsrat ; Herausgegeben von ICOM Schweiz, ICOM Deutschland und ICOM Österreich; Edmund Miedler (red.) ; David Vuillaume und France Terrier (coord.).* – 2. Auflage. - Zürich : ICOM Schweiz, 2010. - 32 p. - ISBN 978-3-9523484-5-1.

*ICOM Deutschland Mitteilungen / Internationaler Museumsrat Deutschland ; Dr. Klaus Weschenfelder, Johanna Westphal (Hrsg.).* – Berlin : ICOM-Deutschland. – ISSN 1865-6749.

#### ICOM Greece

*Kōdikas deontologias toy ICOM gia ta Mouseia / ed. by Angeliki Kokkou, Teti Hadjinicolaou, Sousanna Houlia ; ICOM Diethnes Symvoulio Mouseion, Elliniko Tmīma.* – Athina: ICOM - Elliniko Tmīma, 2009. – 47 p. – ISBN 978-960-85867-6-5.

#### ICOM Guatemala

*Mes de los museos, Mayo 2009, "Museos y turismo" / Ministerio de Cultura y Deportes; Subdirección de Museos y Centros Culturales ; Asociación de Museos de Guatemala-ICOM.* – [Guatemala] : Editorial Serviprensa, 2009. – 49 p., ill.

#### ICOM Italy

*Professioni museali in Italia e in Europa. II Conferenza nazionale dei musei, Complesso Monumentale del San Michele, Ministero per i Beni e le Attività culturali, Roma, 2 ottobre 2006* / a cura di Alberto Garlandini. – [Venezia]: ICOM-Italia, 2007. – 142 p., bibl.

#### ICOM Korea

*International Journal of Intangible Heritage* / Patrick Boylan (ed. in chief, 2006-2008); Amareswar Galla (ed. in chief, 2009); Pamela Inder (ed.). – Seoul: The National Folk Museum of Korea, 2006. - ISSN 1975-3586. Vol. 2, 2007; Vol. 3, 2008; Vol. 4, 2009; Vol. 5, 2010.

#### ICOM Poland

*Konserwacja zapobiegawcza w muzeach : Materiały z konferencji zorganizowanej przez Polski Komitet Narodowy ICOM oraz Krajowy Ośrodek Badań i Dokumentacji Zabytków przy współpracy Ministerstwa Kultury i Dziedzictwa Narodowego w Muzeum Narodowym w Warszawie, 6-7 listopada 2006* / Dorota Folga-Januszewska; Renata Szwander (red.). – Warszawa : Krajowy Ośrodek Badań i Dokumentacji Zabytków, 2007. – 288 p., ill. – ISBN 978-83-924636-8-9.

#### ICOM Slovenia

*Identifikacijski obrazec predmeta kulturne dediščine* / uredili Gregor Moder; prevod Milena Gregora. – Ljubljana : ICOM Mednarodni muzejski svet, Slovenski odbor, 2008. – 53 p. – ISBN 978-961-91506-2-7.

#### ICOM South Africa

«ICOM Matters», in *Samantics, newsletter of the South African Museums Association*. – Centrahil : SAMA.

#### ICOM Spain

*Primer encuentro internacional 'Tecnologías para una museografía avanzada', Madrid, 21, 22, 23 noviembre de 2005* / Lourdes Avellà (coord.); ICOM-España. – [Madrid] : ICOM-España, 2007. [various pagings]. – ISBN 978-84-935584-0-6.

*Segundo encuentro internacional sobre tecnologías en museografía, Zaragoza, 25, 26 y 27 septiembre 2006* / Lourdes Avellà (coord.); ICOM-España. – [Madrid]: ICOM-España, 2007. [various pagings]. – ISBN 978-84-935584-1-3.

#### ICOM Switzerland

*41<sup>e</sup> Congrès annuel, ICOM Suisse et AMS, La Chaux-de-Fonds, 30 et 31 août 2007 : Les stratégies de collections dans les musées suisses : programme, documents, rapports annuels = 41. Jahreskongress ICOM-Schweiz und VMS, La Chaux-de-Fonds, 30. und 31. August 2007 : Sammlungsstrategien in den Schweizer Museen : Programm, Tagungsunterlagen und Jahresberichte*. – Zürich : ICOM et VMS, [ca 2007]. – 80 p.

*Das Museum als Ort des Wissens, ICOM Schweiz, ICOM Öster-*

*reich, ICOM Deutschland, Bodenseesymposium, Schaffhausen, 22., 23. und 24. Juni 2006* / ICOM Schweiz – Internationaler Museumsrat (Hrsg.). – Zürich : ICOM Schweiz, 2008. – 150 p. – ISBN 978-3-9523484-1-3.

*Jahresberichte 2007 ICOM Schweiz und VMS. Und Informationen zur Generalversammlung sowie zum Jahreskongress 2008 = Rapports annuels 2007 ICOM Suisse et AMS. Et informations relatives à l'assemblée générale ainsi qu'au congrès annuel 2008* / Comité national suisse (ICOM Suisse) et Association des musées suisses. – Zürich : ICOM Suisse et AMS, [ca 2008]. – 96 p.

*Museen und Tourismus – Dossier zum Museumstag 2009* / ICOM Schweiz et VMS/AMS. – Zürich: ICOM Schweiz, VMS/AMS, 2008. – 16 p.

*Jahresberichte 2008 ICOM Schweiz und VMS. Und Informationen zur Generalversammlung sowie zum Jahreskongress 2009 = Rapports annuels 2008 ICOM Suisse et AMS. Et informations relatives à l'assemblée générale ainsi qu'au congrès annuel 2009* / Comité national suisse (ICOM Suisse) et Association des musées suisses. – Zürich : ICOM Suisse et AMS, [ca 2009]. – 96 p.

*Museumsberufe in der Schweiz. Anforderungsprofile basierend auf den Anforderungsprofilen für Museumsberufe in Europa* / Margrit Wick-Werder (red.); David Vuillaume (ccord.); ICOM Schweiz. – Zürich : ICOM Schweiz, Internationaler Museumsrat, 2010. – 64 p. – ISBN 978-3-9523484-7-5.

*Rapport annuel 2009 et informations relatives à l'assemblée générale ainsi qu'au congrès annuel 2010* / ICOM Suisse. – Zürich : ICOM Suisse, 2010. - 52 p.

Der Nation in der Vitrine = La Nation mise en boîte = La Nazione in vetrina / Association suisse des musées et Comité national suisse du Conseil international des musées. – Baden: hier und jetzt, Verlag für Kultur und Geschichte, 2007. - *Museums.ch, die Schweizer Museumszeitschrift = la revue suisse des musées = la rivista svizzera dei musei*, no. 2, 155 p. – ISBN 978-3-03919-056-0; ISSN 1661-9498.

Raum macht Sinn = Mises en scène, mises en sens = Dare forma, dare senso / Association suisse des musées et Comité national suisse du Conseil international des musées. – Baden : hier und jetzt, Verlag für Kultur und Geschichte, 2008. - *Museums.ch, die Schweizer Museumszeitschrift = la revue suisse des musées = la rivista svizzera dei musei*, no. 3, 134 p. – ISBN 978-3-03919-092-8; ISSN 1661-9498.

Der Erfolg = Le succès = Il Successo / Association suisse des musées et Comité national suisse du Conseil international des musées. – Baden : hier und jetzt, Verlag für Kultur und Geschichte, 2009. - *Museums.ch, die Schweizer Museumszeitschrift = la revue suisse des musées = la rivista svizzera dei musei*, no.

4, 136 p. – ISBN 978-3-03919-133-8 ; ISSN 1661-9498.

Vom Immateriellen = L'objet de l'immatérialité = L'immatériale si fa oggetto / Association suisse des musées et Comité national suisse du Conseil international des musées. – Baden : hier und jetzt, Verlag für Kultur und Geschichte, 2010. - *Museums.ch, die Schweizer Museumszeitschrift = la revue suisse des musées = la rivista svizzera dei musei*, no. 5, 121 p. – ISBN 978-3-03919-182-6 ; ISSN 1661-9498. (en allemand, français ou italien et résumés en allemand, français ou italien)

### La Contribution des Alliances régionales au réseau de l'ICOM

Les Alliances régionales ont pour but de promouvoir la coopération entre Comités nationaux, institutions muséales et professionnels des musées d'une région établie. En agissant comme un véritable forum d'expression, les Alliances régionales facilitent la transmission de l'information entre les membres du réseau de l'ICOM. Lors de sa 117<sup>e</sup> édition les 29 et 30 mai 2010, le Conseil exécutif de l'ICOM a souligné que la priorité doit être accordée aux Alliances régionales lorsqu'elles existent dans des régions où l'ICOM est sous représenté et que leur rôle, tel que défini dans les Statuts de l'ICOM doit être renforcé. C'est dans ce contexte qu'il souhaite que les Alliances régionales développent un plan d'action triennal dans le cadre du plan stratégique de l'ICOM, plan dont les résultats devront être soumis à une évaluation préalablement à son renouvellement.

### ASPAC, Alliance régionale pour la région Asie-Pacifique

De 2007 à 2010, ICOM ASPAC a organisé de nombreuses activités qui ont bénéficié tout particulièrement aux membres de l'ICOM de la région Asie-Pacifique. À l'occasion de la première conférence jamais réalisée par l'ASPAC en Iran, en 2007, un certain nombre de recommandations ont été formulées au sein de la *Déclaration de Shiraz* qui souligne la nécessité de toujours renforcer la collaboration au sein du réseau notamment concernant les initiatives de formations régionales et la mise en place de programmes permanents de formations continues pour les professionnels des musées. Les participants ont aussi souhaité voir se construire de nouveaux programmes et conférences pour la région ASPAC et se renforcer l'expertise des professionnels de la région via des programmes d'échanges internationaux. En décembre 2009, l'ASPAC a organisé sa conférence générale sur le thème *Repenser les valeurs fondamentales des musées et le patrimoine régional de la région Asie-Pacifique*, en étroite collaboration avec ICOM Japon. Cette conférence faisait suite à une réunion tenue à Séoul en février 2009, qui avait réuni des experts venant du Japon et de Corée. Le succès de cet événement était alors symbolisé par la présence de la Présidente et

du Directeur général de l'ICOM, Alissandra Cummins et Julien Anfruns. Les sujets abordés à Tokyo portaient sur l'écho répercuté par le *Code de déontologie pour les musées de l'ICOM* auprès des experts et des conservateurs des musées de la région Asie-Pacifique. Une attention toute particulière avait été portée sur la mise en application de la coopération multiculturelle entre les professionnels de la région en matière de déontologie.

### ICOM Arabe, Alliance régionale pour les Pays arabes

Au cours de la période 2008-2010, ICOM Arabe a centré ses activités sur la formation et le renforcement des échanges entre les professionnels de la région. Un des points forts de cette période a été la réalisation d'un atelier à Assouan en 2009 sur le thème *Conception d'une exposition* en partenariat avec le Département des Antiquités égyptiennes. Au cours de cet atelier les participants originaires de dix pays différents ont été formés à toutes les étapes de la conception d'une exposition muséale.

### ICOM Europe, Alliance régionale pour la région Europe

Un des principaux objectifs d'ICOM Europe pendant cette période triennale a été de développer ses activités et d'augmenter la coopération entre les membres de la région. En octobre 2008, ICOM Europe a organisé, en partenariat avec six musées de Berlin, une conférence dédiée aux flux migratoires (*Migration in Museums – Narratives of Diversity in Europe*). Toujours en 2008, la réalisation d'un concert au German Historical Museum de Berlin a permis de récolter des fonds pour aider à la reconstruction des sites détruits pendant le séisme survenu dans la province du Sichuan, en Chine.

Les célébrations de la Journée internationale des musées et la Nuit européenne des musées ont aussi été des points forts de la mobilisation des membres d'ICOM Europe au cours des trois dernières années, notamment à travers une large campagne de presse dans les pays européens. En 2010, en collaboration avec le musée de l'Europe à Bruxelles, une publication intitulée *Reflecting Europe in its Museum Objects* paraîtra avec pour but de mieux appréhender les relations transnationales, sources de partage d'expériences communes et de la grande diversité européenne en matière culturelle.

### ICOM SEE, Alliance régionale pour la région Europe du Sud-Est

Depuis 2006, ICOM SEE est mobilisé autour du projet pluriannuel baptisé *Evaluation des risques en Europe du Sud-Est*, qui a reçu le financement de l'ICOM via le programme de soutien pour la mise en œuvre du Plan stratégique 2008 - 2010. La deuxième phase du projet a débuté en novembre 2009 avec l'organisation de l'atelier régional *Protection préventive et évaluation du risque de l'héritage culturel* à Belgrade qui a rassemblé

19 professionnels de musées originaires de 13 institutions du sud-est européen. La reconnaissance du travail d'ICOM SEE a été matérialisée en 2010, par la désignation de Mila Popović Živančević, Présidente d'ICOM SEE comme représentante de la Serbie auprès de l'European Museum Forum.

### **ICOM LAC, Alliance régionale pour la région Amérique latine & Caraïbes**

ICOM LAC a pour objectif principal la coopération entre les musées et institutions de la région Amérique latine et Caraïbes. Entre 2008 et 2010, ICOM LAC a collaboré étroitement avec le Comité national brésilien de l'ICOM à la promotion de la candidature de Rio de Janeiro pour l'organisation de la Conférence générale de l'ICOM en 2013 en Amérique latine. Les efforts déployés ont permis à la candidature de la ville de Rio de Janeiro d'être retenue lors du vote qui s'est déroulé au cours des Réunions annuelles de l'ICOM de juin 2009 à Paris.

Pour célébrer la Journée internationale des musées, diverses activités ont été organisées dans la région et la gratuité des entrées a été assurée par les musées de la Barbade, du Brésil et de Cuba. L'Alliance régionale est aussi impliquée dans les activités de lutte contre le trafic illicite en collaborant au programme des Listes rouges de l'ICOM pour le Pérou et la région Mexique-Amérique Centrale. Grâce à une coopération renforcée avec les Comités internationaux, plusieurs conférences annuelles ont pu être organisées dans la région dont celle d'INTERCOM avec le soutien de la Fondation Getty. ICOM LAC organise également une rencontre les 30 et 31 juillet 2010 à Porto Alegre au Brésil, réunissant les directeurs des musées latino-américains et caribéens ainsi que les Présidents de certains Comités nationaux d'Amérique latine. Cette manifestation a été l'occasion de consolider le potentiel des musées, encourager le partage des connaissances, les liens entre les différents organismes régionaux et la présence de l'ICOM en Amérique latine.

### **Contribution des Organisations affiliées**

Les Organisations affiliées sont des associations ou des conseils internationaux qui se consacrent aux musées et aux professionnels des musées dans une région donnée ou sur une thématique donnée. Tout en gardant leur autonomie, ces organisations s'associent aux activités de l'ICOM et contribuent au rayonnement de l'organisation et de son réseau.

L'ICOM a poursuivi les relations développées avec quelque 18 organisations affiliées de 2007 à 2010. Au cours de la période, trois organisations : HO ! E, IAMFA, et l'EXARC ont reçu le statut d'affiliation.

- Hands On ! Europe est devenue Hands On ! International en 2010, répondant ainsi pleinement à la composante internationale du réseau ICOM. L'association pour les musées d'enfants se consacre à servir les jeunes visiteurs à travers une variété

d'expositions interactives et la planification d'ouverture de musées pour les enfants. Elle a également participé au développement de la bibliographie *Scientific education an exhibitions for children* publiée par la Cité des Sciences et de l'Industrie, qui reprend toutes les expositions et publications destinées aux enfants qui ont eu lieu durant les 10 dernières années.

- L'IAMFA, l'Association internationale des administrateurs de bâtiments muséaux est une organisation internationale d'enseignement qui vise à répondre aux besoins professionnels des administrateurs d'établissements de musées, en particulier de les aider à définir et atteindre les normes d'excellence et de qualité dans la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance au niveau mondial des établissements culturels. Elle cherche également à promouvoir et favoriser les communications entre les professionnels des musées et des autres institutions culturelles.

- L'EXARC, l'Organisation internationale des musées archéologiques de plein air et d'archéologie expérimentale. L'EXARC est un réseau de 75 membres, professionnels des musées archéologiques de plein air et de l'archéologie expérimentale qui partagent leurs expériences, leurs savoir-faire, leurs connaissances et leurs bonnes pratiques professionnelles dans plus de 20 pays à travers le monde. Ils éditent un bulletin international et organisent régulièrement des conférences. Les thématiques abordées concernent aussi bien l'archéologie vis-à-vis de la société, l'archéologie expérimentale, les compétences, l'interprétation et la reconstitution historique, que l'échange de personnel, le dialogue avec les visiteurs, le marketing et la communication et, bien sûr, la gestion des musées.

- L'ICOM et les organisations affiliées ont poursuivi les échanges de bonnes pratiques, notamment en matière de politique tarifaire (AFRICOM/IATM) et protection du patrimoine (MAC). Ainsi, la 21<sup>e</sup> conférence générale de l'Association des musées des Caraïbes (MAC) s'est tenue du 29 novembre au 2 décembre 2009 à la Barbade sur le thème de *Conservation aux Caraïbes et identité nationale* et a permis une réflexion sur la façon dont l'histoire est interprétée et le patrimoine construit par la mémoire commune du public, qu'il soit jeune ou âgé, local ou étranger. De nombreux thèmes ont été développés et étudiés intensivement grâce à des conférences régionales et des sessions ayant impliqué l'Association des musées des Caraïbes (MAC), le Comité national des galeries d'art (NAGC), le forum des conservateurs internationaux (ICF) et le Conseil international des musées (ICOM). L'association avec l'IAMH s'est elle aussi perpétuée avec l'organisation en 2007 de la conférence ICOM-IAMH à Vienne sur le thème : *L'Histoire à l'ère des conflits : entre interprétation et manipulation*. SADCAMM a initié un nouvel élan pour le développement de l'Afrique australe dans le cadre d'un atelier qui s'est déroulé à Gaborone au Botswana, du 20 au 23 septembre 2010.

- L'Association des musées du Commonwealth a également été particulièrement dynamique au cours de la période en réalisant les conférences suivantes :

**Repenser les musées** : Conférence régionale avec ateliers, qui s'est tenue à Bombay, du 1er au 5 juin 2010. La conférence a amorcé le dialogue et proposé des sessions pratiques pour repenser l'intérêt des musées pour les communautés et leur rôle dans le monde actuel. Les musées en Inde et dans tout l'espace du Commonwealth constituent une culture riche et diverse ; ils luttent pour rester utiles et pour trouver un public dans le monde contemporain. Face à ce dilemme, les musées souhaitent explorer de nouvelles théories à mettre en place pour remplir leur rôle social de médiateur culturel. Les sujets abordés comportent le développement du public et des méthodes pour collaborer avec d'autres communautés afin de créer des expositions engagées et des programmes éducatifs innovants tant d'un point de vue interne qu'externe permettant de traiter également d'importants sujets sociaux.

**Musées & diversité** : Les musées dans les sociétés plurielles. Conférence organisée par le Musée national des Bahamas, l'Association des musées du Commonwealth et l'UNESCO qui s'est tenue du 9 au 15 septembre 2007 à Georgetown en Guyane.



ENTRY

TICKETS

MU

ATRIUM CAFE

ASSEOIR LE  
RÔLE MAJEUR DE  
,  
L'ICOM DANS LE  
SECTEUR  
PATRIMONIAL  
MONDIAL



# ASSEOIR LE RÔLE MAJEUR DE L'ICOM DANS LE SECTEUR PATRIMONIAL MONDIAL

---

La promotion des valeurs du patrimoine et des normes d'excellence s'inscrit dans le cadre des objectifs du Plan stratégique 2008 - 2010 de l'ICOM. La croissance constante des membres de l'ICOM se traduit par l'expression de nouvelles attentes. Le développement des activités de programme et de leur champ de compétence contribuent au renforcement du *leadership* et de la visibilité de l'ICOM dans ces domaines, dans une organisation où l'inclusion est maître mot. L'ICOM a le souci d'impliquer ses partenaires et ses membres, à l'échelon international, national, régional et local, à chaque étape de la conception et l'exécution de ses projets, depuis l'identification des besoins existants au sein de la communauté jusqu'à l'évaluation finale des résultats.

Lutte contre le trafic illicite, médiation, formation, gestion des risques, autant de thématiques développées avec rigueur et créativité entre 2007 et 2010 au sein de l'organisation.

## La lutte contre le trafic illicite au cœur des actions de l'ICOM

Au cours de la période 2007 - 2010, l'ICOM a renforcé sa position d'acteur majeur à l'échelle internationale de la lutte contre le trafic illicite de biens culturels, en poursuivant le développement d'outils considérés comme essentiels par les professionnels impliqués tout en confortant ses liens avec ses partenaires institutionnels.

### Listes Rouges : un programme en pleine expansion

La Liste Rouge est un outil destiné aussi bien aux forces de l'ordre qu'aux acteurs du marché de l'art ou du patrimoine qui leur permet d'identifier les catégories de biens culturels susceptibles d'être exportés en violation des lois nationales ou internationales protégeant le patrimoine culturel.

Le programme des Listes Rouges a gagné au fil des ans reconnaissance et légitimité internationales. Plusieurs signes attestent de ce succès, comme en témoignent les saisies de biens culturels par les forces de l'ordre et les douanes grâce aux Listes Rouges, la multiplication des sollicitations reçues par le Secrétariat général pour l'élaboration des nouvelles publications, les réimpressions et la diversification des soutiens au programme des Listes Rouges. Sur la période 2007 - 2010, l'ICOM a travaillé sur neuf Listes Rouges, quelle que soit la phase de développement de chacun de ces projets. Ces Listes Rouges ont vocation à s'intégrer à la base de données des Listes Rouges du nouveau site internet de l'ICOM participant d'un meilleur accès à l'information.

### *Liste Rouges des antiquités afghanes en péril (2007)*

La *Liste Rouge des antiquités afghanes en péril* a été publiée par l'ICOM en 2006, grâce au soutien financier du Département d'État des États-Unis d'Amérique. La campagne de promotion débutée sous le précédent exercice s'est poursuivie durant le premier semestre 2007, avec des événements organisés successivement à Kaboul, Washington D.C., Paris, Berlin, Vienne et Londres. En parallèle, le Secrétariat de l'ICOM a procédé à une large diffusion de cette publication.

### *Liste Rouge des antiquités péruviennes en péril*

Le Département d'État des États-Unis d'Amérique a financé l'intégralité de ce projet qui a vu le jour en janvier 2007 lors d'une réunion du Comité d'experts à Lima au Pérou. La *Liste Rouge des antiquités péruviennes en péril* a été lancée en août 2007 en espagnol dans le cadre de la 21<sup>e</sup> Conférence générale de l'ICOM de Vienne, Autriche, et en novembre 2007 en français, anglais et allemand, quand elle a été officiellement présentée aux autorités péruviennes à Lima. Une campagne de promotion en Europe a suivi.

### *Liste Rouge des antiquités cambodgiennes en péril*

Fruit de la collaboration historique entre l'ICOM et le musée National du Cambodge sur la lutte contre le trafic illicite de biens culturels, la *Liste Rouge des antiquités cambodgiennes en péril* a vu le jour en 2009, grâce au soutien financier du Département d'État des États-Unis d'Amérique. Le Comité de rédaction s'est réuni durant trois jours à Phnom Penh en juin 2008.

La Liste Rouge, imprimée à 6 000 exemplaires en cinq langues : anglais, khmer, français, thaï, et allemand, a été présentée officiellement au Cambodge le 9 février 2010, au musée national de Phnom Penh.



La campagne de promotion européenne a débuté à Paris le 15 juin 2010, avec une table ronde sur le thème *Trafic illicite de biens culturels. Protéger les biens culturels cambodgiens*.

### Liste Rouge des biens culturels en péril d'Amérique centrale et du Mexique

En 2007, l'ICOM a souhaité étudier la faisabilité d'une Liste Rouge régionale pour l'Amérique centrale et le Mexique. Rassembler un groupe d'experts représentant chacun des huit pays impliqués a constitué un véritable défi mais relevé afin d'assurer une inclusion maximale des acteurs locaux dans ce projet financé par le Département d'État des États-Unis d'Amérique.

Cette Liste Rouge publiée fin décembre 2009 en quatre langues, (espagnol, français, anglais et allemand) dépeint huit catégories d'objets menacés, couvrant les périodes préhispanique, coloniale et républicaine. En plus des 12500 exemplaires imprimés, une version « affiche » de la Liste Rouge, a été tirée à 200 exemplaires en espagnol.

La campagne régionale de promotion de la *Liste Rouge des biens culturels en péril d'Amérique centrale et du Mexique* a été réalisée dans le cadre d'un projet pilote développé par le Secrétariat de l'ICOM.



### Liste Rouge des biens culturels colombiens en péril

Effet direct de la reconnaissance croissante des Listes Rouges, l'ICOM a été sollicité en 2009 par le Ministère Colombien de la Culture et le Département d'État des États-Unis d'Amérique pour développer une Liste Rouge pour la Colombie. Forts de précédentes collaborations avec le Ministère de la Culture, le Secrétariat général a travaillé étroitement avec ses représentants au montage du Comité éditorial, qui s'est tenu en décembre 2009 avec 13 experts et dont l'inauguration a donné lieu à une conférence de presse.

Ce projet de Liste Rouge s'est traduit par la présentation de 17 catégories de biens culturels menacés. Les cinq versions (espagnol, anglais, français, allemand et portugais) sortiront à la fin de 2010. La Liste Rouge des biens culturels colombiens en péril fera l'objet d'un lancement officiel en Colombie, suivi d'une campagne de promotion dans les pays frontaliers et en Amérique du Nord et en Europe, principaux pays importateurs de biens culturels provenant de Colombie.

### Liste Rouge d'urgence des biens culturels haïtiens en péril

Le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 a entraîné non seulement la perte de nombreuses vies humaines mais aussi une destruction massive du patrimoine culturel, et un risque accru de trafic illicite et de pillages. Le projet de la Liste Rouge d'urgence a reçu le soutien du Département d'État des États-Unis et de l'Office fédéral de la culture de la Confédération suisse. L'équipe de rédaction, composée d'experts locaux et internationaux, s'est réunie simultanément à Paris (France) et à Port-au-Prince (Haïti) au début du mois de juin 2010.

La Liste Rouge haïtienne s'articule autour de catégories faciles à manier pour tous les utilisateurs. Sont également inclus les objets protégés par les lois sur le patrimoine culturel. Cependant, l'étendue des dommages subis par les biens culturels a incité les experts à inclure des catégories d'objets dont le commerce est légal, mais qui encourent de sévères risques de vols et de pillages. La Liste Rouge d'urgence des biens culturels haïtiens en péril sera distribuée dans quatre langues (anglais, français, espagnol et créole). Son lancement officiel a eu lieu en Haïti en octobre 2010.

### Liste Rouge des biens culturels chinois en péril

Le projet de *Liste Rouge des biens culturels chinois en péril* a été initié par l'ICOM en 2009 avec le soutien financier du Département d'État des États-Unis et de l'Office fédéral de la Culture suisse. Le Comité de sept experts s'est réuni durant quatre jours à Beijing, Chine, en février 2010. Lors de cet atelier, seize catégories de biens culturels particulièrement menacés ont été identifiées. Une mission de coordination a été organisée au Secrétariat général à Paris d'avril à mai 2010 durant laquelle a été assurée la liaison entre les experts chinois, américains et le Secrétariat. Les versions en chinois traditionnel, chinois simplifié et anglais ont été préparées pour un lancement en novembre 2010.

## Le succès continu du programme des Cent objets disparus

La collection des *Cent objets disparus* est un autre outil de lutte contre le trafic de biens culturels très apprécié des professionnels. Ces outils ont permis des saisies, à l'exemple de deux pièces restituées en 2008 au musée national du Cambodge grâce à l'ouvrage dédiée au site d'Angkor publié en 1993 et réédité en 1997.

La numérisation des quatre publications existantes –épuisées dans le format papier– progresse grâce au soutien actif du Centre International pour l'Archéologie et l'Histoire culturelle en Extrême Orient de l'université de Boston (USA). Les quatre publications seront téléchargeables sur le nouveau site internet de l'ICOM. Ce projet participe de la politique adoptée par l'ICOM et ses partenaires du *Groupe d'experts INTERPOL sur les biens culturels volés*, qui consiste à rendre accessibles au public les informations concernant des vols d'objets culturels afin de permettre à tout acheteur potentiel de s'assurer de la provenance licite d'un objet.

## Une coopération internationale fructueuse

Grâce à son réseau international de professionnels et son expertise, l'ICOM est reconnu par nombre d'organismes nationaux et internationaux comme l'un des acteurs principaux de la lutte contre le trafic illicite de biens culturels. La coopération entre l'ICOM et ses partenaires comprend à la fois l'échange d'information et d'expertise, l'organisation conjointe de campagnes de sensibilisation, l'élaboration de programmes de formation pour les policiers et douaniers, ainsi que la diffusion des publications de l'ICOM.

Régulièrement invité en tant qu'expert ou partie prenante aux réunions et colloques consacrés à la lutte contre le trafic illicite, l'ICOM défend la position des musées, promeut ses valeurs d'excellence et présente les outils mis à la disposition de tous les professionnels impliqués dans cette lutte : le *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées*, les Listes Rouges, la promotion de la norme Object ID et la collection des *Cent Objets Disparus*.

Chaque année, entre 2007 et 2010, des représentants de l'ICOM participent aux réunions des groupes d'experts d'INTERPOL sur les biens volés afin d'y présenter ses activités et définir conjointement des objectifs en matière d'actions de sensibilisation, de prévention, de formation et de lutte contre le trafic illicite. Lors de la rencontre de juin 2010 à Vienne en Autriche, les délégués ont notamment recommandé aux États-membres de promouvoir et intensifier l'usage de la norme Object ID et de mettre en œuvre *Les mesures de base sur les objets culturels proposés à la vente sur internet*, définies conjointement par l'ICOM, INTERPOL et l'UNESCO.

Lors d'un atelier intitulé la Prévention et lutte contre le trafic

illicite de biens culturels organisé à Beyrouth (Liban) du 9 au 11 novembre 2009 par Euromed Heritage IV et l'UNESCO, les participants ont identifié des mesures pour améliorer la lutte contre le trafic illicite. Les délégués ont par ailleurs souligné le renforcement de la collaboration opérationnelle entre l'UNESCO, ICOMOS, ICOM, INTERPOL, et l'Organisation mondiale des douanes ainsi que les résultats positifs des Listes Rouges. A la réunion du 24 au 26 novembre 2009 d'un groupe intergouvernemental d'experts sur la protection contre le trafic illicite de biens culturels organisée à Vienne, Autriche, par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'ONUDC a été invité à rejoindre le réseau d'experts composé de l'ICOM, l'UNESCO, UNIDROIT, INTERPOL et l'OMD afin d'y apporter son expertise en matière de justice pénale et de prévention du crime. L'ONUDC a donc rejoint la réunion du Groupe d'experts INTERPOL sur les biens culturels volés les 23 et 24 février 2010 à Lyon, France.

L'ICOM et ses partenaires ont à leur tour été conviés aux débats sur la criminalité contre le patrimoine culturel lors de la 19<sup>e</sup> *Commission pour la prévention du crime et la justice pénale du 17 au 21 mai 2010 à Vienne, Autriche. Lors du Comité de Lutte contre la Fraude de l'Organisation mondiale des douanes* qui s'est tenu à Bruxelles du 2 au 5 mars 2010, l'ICOM a rappelé aux délégués l'importance des outils mis à la disposition de la communauté douanière mondiale dans la lutte contre le trafic illicite de biens culturels, notamment les Listes Rouges, la norme Object ID et la série *Cent Objets Disparus*.

Le Secrétariat général est régulièrement sollicité par le réseau ICOM dans le cadre de vols de biens culturels ou de tentatives d'escroquerie. Les relations privilégiées entre l'ICOM et INTERPOL permettent de transmettre les informations reçues et d'assurer un suivi efficace des cas individuels.

## La prévention et la gestion des risques en cas de catastrophe

L'activité des musées s'inscrit dans un contexte souvent tragique fait de conflits ou catastrophes naturelles et l'ICOM s'emploie à apporter à ses membres soutien et outils de prévention de risques.

Avec sa *Disaster Relief For Museums Task Force* (DRFM), le programme *Museum Emergency Programme* (MEP) et son rôle actif au sein du Bouclier bleu, l'ICOM déploie ses efforts en faveur des institutions patrimoniales affectées et forme ses membres à la gestion des risques.

### **Séisme en Chine, mai 2008**

Le bilan du séisme qui a touché la province du Sichuan en Chine le 12 mai 2008 est de 70 000 tués, 374 000 blessés et d'innombrables constructions détruites. La DRFM, le Comité national de l'ICOM en Chine et le Secrétariat se sont mobilisés pour évaluer les dégâts et proposer leur soutien aux autorités chinoises. Si plus de 60 musées et sites historiques ont été affectés, les autorités chinoises ont estimé pouvoir gérer elles-mêmes la situation.

### **Séisme en Italie, avril 2009**

La région des Abruzzes et notamment la ville d'Aquila (Italie) a été affectée par un séisme de 6,7 de magnitude, qui a causé plus de 300 morts et 10 000 bâtiments endommagés ou détruits. Le Secrétariat a apporté son soutien au Comité national italien de l'ICOM dans l'évaluation des dégâts, la collecte de ressources et les sauvetages de biens culturels, en lien avec les autorités italiennes. Outre les mesures de restauration qui vont s'étaler sur plusieurs années, l'ICOM a lancé l'idée d'un musée virtuel pour rendre accessibles des collections affectées.

### **Bande de Gaza, territoires palestiniens, février 2009**

Le musée privé El Mat'haf devrait servir de base au futur musée archéologique de Gaza. Au déclenchement de la guerre de Gaza, en février 2009, les autorités israéliennes ont reçu les coordonnées exactes du musée El Mat'haf. Si le musée n'a subi aucun dégât important, l'ICOM, au travers du Bouclier bleu a attiré l'attention de la Communauté internationale sur la situation préoccupante des musées et sites culturels constamment menacés par les troubles qui agitent la région.

### **Asie, septembre 2009**

L'Asie a été touchée par une série de catastrophes naturelles en septembre 2009 : séisme à Sumatra (Indonésie), tsunami qui a frappé Samoa, ouragans qui ont affecté le Cambodge, les Philippines et le Vietnam. Le Secrétariat s'est mobilisé pour évaluer les dégâts et les besoins, renseignant l'ensemble des musées de la région sur les possibilités d'accès aux programmes d'urgence internationaux. Fort heureusement, les dégâts subis par nos institutions étaient suffisamment limités pour que celles-ci puissent les gérer par elles-mêmes.

### **Chili, février 2010**

D'une magnitude de 8,8, le tremblement de terre qui a affecté le Chili le 27 février 2010 a notamment touché la ville de Concepción. Si plus de 500 personnes perdirent la vie et les dégâts matériels furent considérables, les membres d'ICOM Chili ont rapidement confirmé au Secrétariat et à la DRFM leur capacité à gérer les dommages relativement mineurs subis par les musées de ce pays.

### **Haïti, janvier 2010**

Avec plus de 200 000 victimes, des destructions sans nombre dans une partie du pays et un gouvernement très affecté par l'ampleur des dégâts subis, le bilan du séisme du 12 janvier 2010 en Haïti dépasse l'entendement. La réponse de l'ICOM, en propre et au travers du Bouclier bleu, a été à la hauteur de l'enjeu.

L'ICOM a joué un rôle de coordination essentiel en se mobilisant pour procéder aux évaluations des dégâts et en rassemblant, recoupant et diffusant les informations recueillies par la communauté patrimoniale en lien avec la DRFM et le réseau ICOM (notamment le Comité national de République Dominicaine, l'association régionale ICOM-LAC et la *Museum Association of the Caribbean*). Après la présentation de trois rapports, l'ICOM a pris une part active à la réunion du 16 février 2010 organisée par l'UNESCO en vue de préparer un Comité de Coordination Internationale (ICC-Haïti) pour la culture haïtienne. L'importance des travaux de l'ICOM et notamment de la *Liste Rouge d'urgence des biens culturels haïtiens en péril* a été soulignée lors de la première session du ICC-Haïti qui s'est tenue les 7 et 8 juillet 2010.

### **Agir au travers du Bouclier bleu**

Cet effort d'information et de coordination a été mis au service du Bouclier bleu, au travers du Comité international du Bouclier bleu (ICBS), dont le Président depuis le 22 janvier 2009 est Julien Anfruns, Directeur général de l'ICOM. Face à la gravité de la situation en Haïti, les membres du Bouclier bleu ont fourni un effort sans précédent, dans les domaines de l'information et la coordination, mais aussi de l'action.

Trois jours après le séisme, l'ICBS publiait son premier communiqué sur la situation en Haïti. De plus, l'ICOM, le Conseil international des archives (ICA), le Conseil international des monuments et sites (ICOMOS), la Fédération internationale des associations et institutions des bibliothèques (IFLA) et le Conseil de coordination des associations d'archives audiovisuelles (CCAAA) jetaient déjà les bases de leurs plans d'action.

Si le montage de la *Liste Rouge d'urgence des biens culturels haïtiens en péril* est une réponse spécifiquement ICOM aux besoins des haïtiens, les actions suivantes ont impliqué, à des titres divers, l'ensemble des parties prenantes au Bouclier bleu.

Le site internet du Bouclier bleu dédié à Haïti ainsi qu'une page Facebook ont été mis à la disposition de la communauté internationale pour fournir un panorama des initiatives prise en faveur de chaque site endommagé. De plus, il permet aux volontaires internationaux de poser leur candidature pour venir en aide aux haïtiens.

Le Bouclier bleu a également fait produire des panneaux d'identification à son sigle, portant la mention en trois langues (français, créole, anglais) : *Bien culturel, protégé par la Convention de la Haye datée du 14 mai 1954*.

Ces panneaux ont été produits grâce au soutien de l'ANCBS (Association des comités nationaux du Bouclier bleu), et ont été acheminés jusqu'en République Dominicaine sur les fonds de l'ICOM et transportés jusqu'en Haïti grâce au soutien logistique du Comité national de l'ICOM en République Dominicaine.

### **Soutien aux initiatives locales**

La cellule de crise *Patrimoine en Danger* a vu le jour sous l'impulsion d'ICOM Haïti et d'associations patrimoniales (ICA Haïti, AICA Haïti, CNHCU, Parc Historique de la Canne-à-Sucre...). Elle a mené des actions de sauvetage du patrimoine culturel mobilier. Le Bouclier bleu a fait connaître ses actions et ses besoins.

Dans un second temps, l'ICBS a encouragé *Patrimoine en Danger* à se structurer, avec d'autres acteurs, en Comité national du Bouclier bleu Haïti. Ce Comité national a été reconnu officiellement le 18 mai 2010. L'ICOM a alloué 5 000 euros du fonds d'urgence *Disaster Relief Fund* mis en place après le tsunami de 2004 au Comité national du Bouclier bleu haïtien pour aider à sa création.

### **« L'Arche » : centre de traitement pour les biens culturels sinistrés**

Dans des conditions très difficiles, après plusieurs missions de terrain, le Bouclier bleu international et le Comité national du Bouclier bleu Haïti mettent sur pied un centre de traitement dédié aux archives et bibliothèques.

Le soutien de partenaires locaux et des autorités haïtiennes a déjà permis d'aménager et de sécuriser le site qui accueillera le centre et les bâtiments qui hébergeront les volontaires internationaux.

Le centre comprendra des zones de traitement et des espaces de stockage, dont déjà 20 conteneurs à aménager, don de partenaires de l'opération. La coordination entre volontaires internationaux et haïtiens sera assurée par les Boucliers bleus français et haïtien sous la supervision très étroite d'ICBS, permettant ainsi de former ces derniers aux techniques de restauration et conservation de biens culturels.

### **Initiatives américaines et coordination internationale**

Le Bouclier bleu des États-Unis, soutenu activement par le *Smithsonian Institute*, a monté un centre de traitement de biens culturels. A la demande de l'ICBS, le rôle de chaque base a été précisé en lien avec les autres initiatives parallèles : à l'Arche, les archives et livres ; au centre du *Smithsonian Institute* et du Bouclier bleu, les collections de musées. Des échanges de compétences et de biens culturels recueillis ont été organisés par un *Memorandum Of Understanding* qui a été signé afin d'optimiser les rapports et les relations entre ces multiples projets Bouclier bleu et les autorités haïtiennes.

### **MEP : développement des capacités de réponse de la communauté muséale**

Ouragans, inondations, tremblements de terre, incendies, conflits armés... autant de menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel mondial. Le Programme d'urgence dans les musées-MEP (Museum Emergency Programme), lancé en 2002 par l'ICOM, est un programme de gestion des risques conçu pour répondre aux catastrophes, qu'elles soient naturelles ou d'origine humaine. Le Programme a été conçu pour permettre le renforcement des capacités du personnel des établissements de conservation du patrimoine, l'évaluation des risques et la gestion des situations d'urgence. Il s'adapte aux besoins des populations locales et vise à encourager la communication entre professionnels et le partage de ressources, éléments essentiels en situation d'urgence. Le Programme comprend ateliers, conférences, activités de sensibilisation, outils éducatifs et un stage de formation Travail d'équipe pour la gestion intégrée de l'urgence-TIEM (*Teamwork for Integrated Emergency Management*).

### **Programme MEP en Europe du Sud-est**

L'héritage culturel de l'Europe du Sud-est a fortement souffert de la guerre et de catastrophes naturelles. La région dispose d'un réseau de musées relativement dense dont les besoins en termes de gestion intégrée des risques sont nombreux dans la phase de reconstruction et de développement que connaît la région.

Le programme de formation TIEM dure un an et débute par un groupe de travail d'une semaine sur le travail en équipe et le développement des compétences. Des activités sont ensuite organisées au sein des institutions partenaires, puis l'année s'achève par une réunion d'évaluation finale.

Durant l'atelier inaugural qui s'est tenu à Ohrid en Macédoine en novembre 2007, les participants ont étudié différents stades de la gestion intégrée des catastrophes, depuis l'évaluation des risques de catastrophes et la limitation des conséquences à l'anticipation des désastres et aux réponses à apporter en cas d'urgence.

L'atelier a été suivi par une phase de tutorat à distance, pendant laquelle les participants ont mené à bien leurs projets individuels. Le programme s'est achevé par la réunion d'évaluation finale (du 13 au 18 octobre 2008 à Gornja Stubica, en Croatie). La première mission internationale du nouveau Directeur général de l'ICOM a coïncidé avec cette réunion d'évaluation finale. Les participants comprenaient des personnels de musées, des universités ou des établissements de formation d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Croatie, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro, de Roumanie, de Serbie et de Slovaquie. La participation n'était toutefois pas limitée aux institutions et aux musées de l'Europe du Sud-est ; l'ICCROM et la fondation Getty étaient également présents.

L'ICOM s'attache à développer et renforcer les capacités institutionnelles et individuelles en matière de lutte contre le trafic illicite de biens culturels

### Mise en place du Programme MEP-TIEM dans les Caraïbes

Dans la lignée des formations organisées avec succès en Asie en 2005 et en Europe du Sud-est en 2007 l'ICOM a souhaité organiser une formation MEP-TIEM dans la région Caraïbe qui comprend de nombreux musées régulièrement affectés par des raz-de-marée, éruptions volcaniques et des ouragans.

Le tremblement de terre qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 a conduit l'ICOM à accepter l'invitation de Mme Luisa de Peña Diaz, Présidente du Comité national ICOM de République Dominicaine, d'accueillir la formation dans son pays.

Le projet, mené en collaboration avec l'organisation régionale ICOM LAC et l'organisation affiliée MAC (*Museum Association of the Caribbean*), répond aux spécificités des Caraïbes et implique au maximum les communautés locales en promouvant des savoirs traditionnels et en favorisant la mise en réseau des acteurs de la gestion des risques dans la région.

Eu égard aux complexités de ce programme en termes de logistique puis la nécessité de l'adapter à la situation inédite créée par le tremblement de terre, le programme étale son déploiement entre 2010 et 2011.

### Une reconnaissance mondiale du programme MEP

Le deuxième atelier du *Patrimoine mondial de l'UNESCO sur la réduction des risques de catastrophes touchant le patrimoine culturel* s'est tenu à Acre, en Israël, du 14 au 17 novembre 2009. Il a réuni des responsables de biens du patrimoine mondial et des spécialistes de la gestion des catastrophes de l'ICOM, l'ICCROM et l'ICOMOS. A cette occasion, l'ICOM a présenté son programme MEP et proposé d'adapter ce type de formations aux particularités des sites du patrimoine mondial.

### Renforcement des compétences : un enjeu pour la profession

L'ICOM s'attache à développer et renforcer les capacités institutionnelles et individuelles en matière de lutte contre le trafic illicite de biens culturels. La formation, et notamment le programme MEP, est une composante essentielle de la prévention des risques. Au delà de ces aspects centraux de sa mission, l'ICOM développe des outils de référence pour la formation de base et la formation avancée des professionnels de musée dans l'exercice général de leur métier. Les manuels du formateur et de l'élève *Comment gérer un musée* sont-ils régulièrement utilisés par les professionnels des musées, comme par exemple lors de la formation au Costa Rica organisée en lien avec le Smithsonian Institute durant l'été 2010. L'ICOM s'attache aussi

à promouvoir les performances de ses membres et les normes d'excellence professionnelle au travers de l'utilisation de ces outils de formation.

### Promouvoir la norme Object ID

La promotion et la diffusion de la norme Object ID auprès des acteurs impliqués dans la lutte contre le trafic illicite de biens culturels a été poursuivie par le Secrétariat général qui a ainsi assuré l'actualisation régulière du site internet dédié à Object ID avec la mise en ligne de nouvelles traductions de la liste de contrôle, actuellement disponible en 15 langues. L'ICOM a accordé de nouvelles autorisations de reproduction de la liste de contrôle Object ID dans des publications pertinentes. Des sessions d'information et de formation ont été organisées lors de réunions et d'ateliers dédiés à la lutte contre le trafic illicite de biens culturels. En septembre 2008 à Baku, Azerbaïdjan, l'ICOM et INTERPOL ont participé à un atelier international intitulé *Bases de données des musées contre le trafic illicite de biens culturels* organisé par le Comité national de l'ICOM en Azerbaïdjan.

### Complémentarité entre les formations Object ID et les Listes Rouges

Les ateliers Object ID ont pour but de renforcer les résultats de la phase promotionnelle des *Listes Rouges*. En juin 2010, un projet pilote de formation Object ID a été lancé dans le cadre de la campagne régionale de promotion de la Liste Rouge des biens culturels en péril d'Amérique centrale et du Mexique, grâce au soutien de Département d'État des États-Unis d'Amérique. Dans chacun des huit pays inclus dans cette campagne – Mexique, Belize, Guatemala, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, et Panama – une conférence de presse consacrée à la Liste Rouge et un atelier Object ID ont été organisés par l'ICOM et ses partenaires locaux à destination des professionnels. L'objectif, était de faire valoir la complémentarité de ces outils dans la lutte contre le trafic illicite de biens culturels et de sensibiliser la population.

Au vu du succès de cette opération, l'ICOM reproduira et développera l'initiative au cours des prochaines années.

## Définir et promouvoir les normes d'excellence des musées

Avec son *Code de déontologie pour les musées* son Comité permanent pour la déontologie et l'exigence portée à chacun de ses programmes, l'ICOM est le promoteur de normes d'excellence dans la pratique des professions muséales. Cette exigence éthique se retrouve également dans les réponses aux questions délicates liées aux restitutions d'objets culturels et au patrimoine immatériel. La présence de l'ICOM au sein d'arènes internationales contribue de plus à asseoir le message d'excellence dont l'ICOM est le vecteur.

### Différends internationaux et programme de médiation

Les différends internationaux et notamment les réclamations de restitution de biens culturels à leur pays d'origine sont des questions de plus en plus régulièrement posées au monde muséal. Entre flou juridique et enjeux dépassant bien souvent le monde des musées, restitutions ou recherche d'alternatives, les demandes sont particulièrement délicates à trancher.

L'ICOM apporte donc une attention particulière à ce sujet, qui touche souvent de près au respect du code de déontologie. C'est aussi pourquoi l'ICOM prend part au Comité intergouvernemental de l'UNESCO pour la promotion du retour de biens culturels à leurs pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale, ainsi qu'aux différents sous-Comités affiliés. L'ICOM y apporte sa vision de tolérance, mais aussi de pragmatisme à l'aune de différends souvent difficiles à résoudre.

### Le masque Makonde

Le don du masque Makonde par le musée Barbier-Mueller de Genève (Suisse) à la République unie de Tanzanie est le résultat de 20 années de patientes négociations pour lesquelles la référence au *Code de déontologie de l'ICOM* a été constante. L'implication active des bons offices de l'ICOM début 2010 a permis la conclusion d'un accord en mai 2010.

Le musée Barbier-Mueller avait acquis en 1985 le masque Makonde en vente légale. Une recherche scientifique a par la suite signalée qu'il provenait du musée de Dar Es Salaam. S'en étaient suivies 20 années de négociations entre les parties, impliquant à des niveaux divers l'ICOM, l'UNESCO et la Confédération suisse. A la conclusion de ces négociations, le transfert du masque Makonde par les parties a été organisé par l'ICOM le 10 mai 2010 à Paris (France).

### Le programme de médiation

Pour faire face à l'augmentation du nombre de cas de différends et également à une judiciarisation accrue des rapports entre les institutions muséales et leur environnement, l'ICOM a souhaité

apporter un mode de résolution de conflit moins coûteux en termes de temps, d'image et de financement que les solutions judiciaires classiques.

C'est de ce désir qu'est née la nouvelle impulsion donnée au Programme de Médiation de l'ICOM. En lien étroit avec les travaux du Comité des affaires légales de l'ICOM, l'ensemble du projet lancé en 2007 a été remis à plat et devrait aboutir prochainement à un programme commun avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

L'ICOM apporte son expertise en matière de patrimoine culturel et fixera le règlement de médiation en accord avec ses principes fondateurs. L'OMPI, pour sa part, contribuera à l'administration du Programme et apportera son expertise en termes de médiation. Les deux parties s'entendront sur la liste des possibles médiateurs habilités à faire partie du projet. La promotion du Programme de médiation sera assurée par les deux partenaires. Dans un second temps, des formations croisées entre professionnels de l'ICOM et de l'OMPI sont envisagées.

Le projet devrait être opérationnel dès la fin 2010. Combinant son expertise sur les sujets liés au monde muséal et patrimonial à sa capacité à susciter des partenariats forts en dehors de cet univers, l'ICOM renforce son rayonnement et son leadership en proposant à la communauté un mode de résolution de conflit accessible et efficace.

### La défense du patrimoine culturel immatériel

Le patrimoine immatériel et les questions autour de la préservation, de la promotion et de la défense de ce patrimoine sont au cœur des préoccupations des musées. C'est pourquoi l'ICOM participe régulièrement aux travaux de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO (2003).

Les avancées importantes de cette Convention peuvent cependant être utilement complétées par des outils législatifs plus pointus et à vocation plus contraignante. C'est notamment le cas de la convention développée par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Le Comité intergouvernemental de la *Propriété intellectuelle relative aux Ressources génétiques, aux Savoirs Traditionnels et au Folklore* (IGC) élabore une convention visant à donner une protection juridique à ces différends domaines. L'ICOM participe activement aux travaux de ce Comité à titre de membre non gouvernemental accrédité auprès de l'OMPI. Si les protections que cherche à octroyer cette convention aux savoirs traditionnels et au folklore représentent une avancée très positive sur le principe, une rédaction imprécise de certaines dispositions serait de nature à compliquer les missions des musées. Le Comité des affaires légales a formulé des recommandations d'amendement de certaines dispositions, qui ont été portées à l'attention du Comité directement et via certains États-membres avec lesquels les représentants de l'ICOM ont pu établir des relations privilégiées.

## Promotion des normes d'excellence dans la communauté du patrimoine

Outre la participation active et régulière aux forums liés à ses principaux domaines de compétence (trafic illicite, gestion des risques, formation professionnelle...) le rayonnement de l'ICOM auprès de la communauté patrimoniale internationale a été assuré.

L'organisation participe régulièrement au groupe de travail LAMMS (Libraries, Archives, Museums, Monuments & Sites), qui rassemble les organisations non gouvernementales majeures dans le secteur du patrimoine. L'ICOM, l'ICA, l'ICOMOS et l'IFLA partagent leurs informations, définissent des positions et des objectifs communs et coordonnent leurs actions au service de la communauté patrimoniale.

Par ailleurs, l'ICOM a été élu le 2 décembre 2009 pour siéger pour une durée de trois ans au Comité de liaison ONG/UNESCO. Ce Comité permet de renforcer le partenariat constructif entre les 330 organisations internationales en relations officielles avec l'UNESCO et cette dernière. Les échanges se font par dialogue direct avec les États membres, au travers de Groupes de travail, organes de coopération intellectuelle et par l'organisation d'activités de terrain.

Le Comité de liaison ONG/UNESCO a inscrit l'éthique au cœur de sa réflexion et l'ICOM fait valoir ses positions sur un sujet sur lequel elle peut apporter plus de soixante ans de réflexion en phase avec l'évolution de la société.

La sauvegarde du patrimoine immatériel est devenue ces dernières années une préoccupation majeure, notamment parmi la communauté des professionnels chargés de la gestion du patrimoine. Cette préoccupation s'est manifestée par une réflexion qui a abouti à l'adoption, en 2002, de la Charte de Shanghai par l'ICOM et à l'adoption, en 2003, de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine immatériel. À la suite de la 20<sup>e</sup> Conférence générale de l'ICOM (Séoul, République de Corée, 2004) dont le thème portait sur les musées et le patrimoine immatériel, le *National Folk Museum of Korea* a entrepris de publier un journal, unique en son genre, entièrement consacré au patrimoine immatériel. Ce projet, financé par le gouvernement coréen a abouti avec la publication du premier numéro de l'*International Journal of Intangible Heritage* en 2006. Cette revue professionnelle et universitaire paraît en langue anglaise une fois par an. Elle se propose de contribuer à la compréhension de tous les aspects du patrimoine immatériel dans le monde en présentant les recherches menées dans ce domaine et des exemples de bonne pratique professionnelle. Le dernier numéro paru est le volume 4, 2009.





# ASSURER LA COMMUNICATION , DE L'ORGANISATION

# ASSURER LA COMMUNICATION DE L'ORGANISATION

L'ICOM est une organisation internationale hiérarchisée et inclusive qui représente plus largement la communauté mondiale des musées. Son réseau constitue un formidable maillage permettant à l'organisation de rayonner dans le monde. Vecteur d'information et de communication, ce réseau offre de nombreuses possibilités de démultiplication. Pour atteindre les objectifs du Plan stratégique, l'ICOM s'est doté de nouvelles ressources humaines et techniques pour appuyer sa reconnaissance auprès de ses publics-cibles que sont les professionnels des musées, les institutionnels et les prescripteurs. La sollicitation croissante des journalistes et de la société civile est la preuve de la notoriété consolidée de l'ICOM, identifié comme l'interlocuteur privilégié des médias pour toutes les questions muséales internationales.

Au cours de la période 2007 - 2010, l'ICOM a renforcé sa communication interne et externe en visant la cohérence et la professionnalisation de ses outils d'information et de communication adaptés aux évolutions technologiques du monde moderne, tout en tenant compte des spécificités interculturelles et organisationnelles de son réseau.

## Favoriser la circulation de l'information au sein de l'organisation

Le réseau mondial de l'ICOM est à l'image d'un vaste système neuronal où les interconnexions synaptiques sont en perpétuelle construction, consolidation et développement.

Avec un réseau de 171 comités dans plus de 137 pays, l'ICOM est aux prises avec une forte diversité et d'importants enjeux de coordination de l'information.

Dès octobre 2008, de nombreuses rencontres entre la nouvelle direction générale de l'ICOM et ses comités ont eu lieu afin de multiplier les occasions de communication et de consolidation des informations reçues du Secrétariat général.

Outre les contacts sur des questions ponctuelles des comités vers le Secrétariat général, l'organisation a, entre 2007 et 2010, multiplié les communications vers ses membres, notamment par le biais de notes de la Direction générale auprès de ses comités, d'insertions de courriers dans *Les Nouvelles de l'ICOM* mais également par la liste de diffusion ICOM-L, la liste de diffusion ADCOM-L ayant disparu en 2009, les informations internes sont désormais diffusées par d'autres biais.

A l'occasion des réunions de juin 2009, une e-newsletter ad hoc a été créée pour que les participants disposent d'informations institutionnelles de l'ICOM, à un rythme soutenu. En novembre 2009, cette initiative d'e-newsletter, cette fois à vocation d'information générale pour le réseau de l'ICOM, a été déployée mensuellement, aux Présidents et Bureaux de l'ensemble des comités de l'ICOM qui constituent des leviers de propagation de l'information dans la communauté des musées.

La diffusion de l'information est l'affaire de tous les acteurs de l'ICOM qui, par la transmission régulière d'informations relatives à leurs activités au Secrétariat général contribuent à un fonctionnement toujours plus efficace de la structure.



## Un site internet dans l'air du temps

Depuis le 20 septembre 2010, le nouveau site internet de l'ICOM est officiellement en ligne. Il succède au site internet rénové en 2004. Rappelons à cette occasion que l'ICOM a été l'une des premières organisations internationales à développer son site en 1995 au début de l'ère internet.

Les premières réunions avec le prestataire Hippocampe ont débuté en juillet 2008 en parallèle de l'audit technique visant à analyser les capacités et points de mutualisation des serveurs de l'ICOM (serveur des équipements informatiques de l'ICOM situé à l'UNESCO, serveur du site internet hébergé en Suède). La conception du site internet a été suspendue jusqu'en 2009 pour que son état d'esprit soit redéfini afin de développer des outils puissants et technologiques en phase avec les attentes des Comités de l'ICOM. Cette phase de redéfinition a donné lieu à la création d'un site institutionnel et d'une plateforme de mini-sites internet dédiés aux Comités de l'ICOM.

Désormais disponible dans les trois langues officielles de l'ICOM, le nouveau site internet de l'organisation se caractérise par un graphisme moderne et dynamique et des fonctionnalités participant d'un accès plus convivial. Le menu du site est dorénavant horizontal et organisé en trois rubriques : « Qui sommes-nous », « Que faisons-nous » et « Où travaillons-nous ». Ce site internet géré par un CMS (*Content Management System*) permet une mise à jour performante et régulière des actualités de l'organisation, valorisées sur la page d'accueil grâce à un bloc dédié « Actualités ». Deux autres blocs présentent les grandes activités de l'ICOM ainsi que la dimension internationale du réseau de la communauté muséale mondiale. Bases de données à part entière, deux moteurs de recherche puissants ont été intégrés au site internet, l'un pour les publications et l'autre pour les Listes rouges. Ils sont accessibles à partir de l'onglet « Que faisons-nous » dans la section « Ressources » du site internet. Recherche par titre et auteur, par mot-clé et recherche booléenne sont maintenant possibles grâce à ce moteur de recherche où plus de 2 000 publications de l'ICOM et de son réseau sont quotidiennement mises à jour. Ces fonctionnalités sont proposées pour la recherche de la base de données des Listes rouges à partir de laquelle les internautes pourront vérifier si leurs pièces font partie des catégories signalées dans l'une des Listes rouges de l'ICOM.

Le nouveau site internet est également une plateforme internet où des mini-sites des comités de l'ICOM peuvent être hébergés gratuitement. Ces mini-sites, proches de la charte graphique du nouveau site, peuvent contenir un nombre illimité de pages et proposent de nombreuses fonctionnalités. Dès le mois de mai 2010, quatre comités ont accepté de participer à la phase test des mini-sites clés-en-main offerts aux Comités de l'ICOM :

ICOM Canada, ICOM UK, CAMOC et GLASS. A noter qu'un guide d'utilisation dédié est transmis aux comités pour une mise en route simple et rapide des mini-sites.

La prochaine étape de ce site internet évolutif sera la conception d'un extranet en 2011 pour les membres de l'ICOM qui sera lié à la nouvelle base de données des membres de l'ICOM leur permettant de se connecter à leur espace personnel.



## Un accès simplifié aux publications de l'ICOM et de ses comités

La base de données des publications du nouveau site internet de l'ICOM simplifie l'accès à 2 000 publications de l'ICOM et de son réseau, disponibles au Centre d'information muséologique UNESCO-ICOM à Paris. Cette base de données est quotidiennement alimentée par les publications de l'ICOM et de son réseau, reçues au Centre d'information, l'objectif étant de faire de cet outil, à terme, le moteur de recherche de l'information muséologique. Grâce à cette base de données, les internautes peuvent accéder aux informations de type « contact » leur permettant de commander les ouvrages. Ce dispositif est complété par des pages « Bibliographies » réactualisées pour le nouveau site.

Entre 2007 et 2010, le fonds du Centre d'information muséologique UNESCO-ICOM s'est enrichi en moyenne par an de 117 publications des comités de l'ICOM, monographies et numéros de périodiques.

Le centre a accueilli près de 17 visiteurs par an et répondu à environ 200 demandes d'informations annuelles (2007 : 193 ; 2008 : 189 ; 2009 : 231). On note qu'entre 2007 et 2010, la fréquentation du centre a été divisée par trois passant de 34 à 10 visiteurs, phénomène s'expliquant par le développement de l'accès aux informations sur internet et sans doute, de condi-

Entre 2007 et 2010, le fonds du Centre d'information muséologique UNESCO-ICOM s'est enrichi en moyenne par an de 117 publications des comités de l'ICOM, monographies et numéros de périodiques.

tions limitées de consultation dans la salle de lecture. Le Centre d'information muséologique UNESCO-ICOM est au cœur du débat sur la création d'un centre de ressources numériques pour l'ICOM intégrant la dimension archivistique pour lequel un archiviste et la documentaliste de l'ICOM ont réalisé une étude entre septembre 2007 et août 2008. Le projet est reporté dans l'attente de nouvelles ressources financières. Les archives de l'ICOM sont la mémoire de l'organisation qui, en 2009, a profité de la présence d'un historien pour écrire une étude sur la place de l'Afrique dans l'histoire de l'ICOM, faisant suite aux travaux relatifs à l'histoire de l'ICOM datant de 1998 de Sid Ahmed Baghli, Patrick Boylan et Yani Herreman.

## Un nouveau positionnement pour le magazine de la communauté des musées : Les Nouvelles de l'ICOM

Depuis son lancement en 1948, le bulletin interne de l'ICOM a su s'adapter aux évolutions des sociétés en revisitant à chaque décennie, son contenu et son identité visuelle. En 2009, afin de procéder à un nouveau rajeunissement, une étude de lectorat a été réalisée au sein du réseau. Cette étude a été signalée à la fois par le truchement de l'ICOM-L mais aussi dans la nouvelle e-newsletter de l'ICOM. Un bulletin-réponse inséré dans le volume 62 n°2 2009/2010 précisait l'adresse url vers laquelle le questionnaire était posté sur le site internet de l'ICOM. Dans l'attente des résultats de cette étude, le volume 62 n°2 a profité de quelques aménagements de contenus et graphiques mais c'est véritablement en juin 2010, que la nouvelle formule des *Nouvelles de l'ICOM* est sortie.

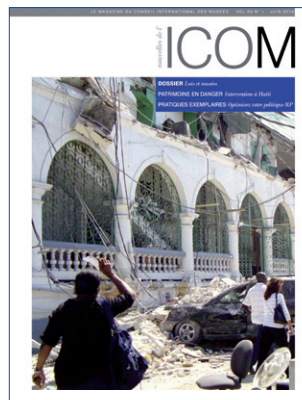
Les 234 lecteurs ayant répondu à l'enquête, représentatifs de la répartition géographique des adhésions de l'organisation, ont pu s'exprimer tant sur le fond que sur la forme. L'enquête a révélé que les lecteurs des *Nouvelles de l'ICOM* étaient en attente d'une publication tournée vers les professionnels avec des informations pratiques, des dossiers de type reportage, des entretiens et des pages de bonnes pratiques ; les pages « Plateforme des Comités » retenaient moins l'intérêt des lecteurs, selon cette étude. Le désormais magazine des professionnels des musées a donc vécu un vrai *relooking* de l'intérieur comme de l'extérieur.

Sur un modèle de type magazine au format plus petit mais au contenu plus conséquent, *Les Nouvelles de l'ICOM* est un 24 pages qui intègre dès lors un reportage sur des thèmes d'actualité qui touchent les professionnels des musées, des pages présentant les bonnes pratiques des musées dans le monde, une critique littéraire ainsi que des entretiens d'experts qui ponctuent cette publication résolument moderne. Avec sa

présentation dynamique et élégante, son style journalistique, *Les Nouvelles de l'ICOM* participent du nouveau positionnement de l'organisation.

Entre 2007 et 2009, les thèmes des *Nouvelles de l'ICOM* traditionnellement associés à celui de la Journée internationale des musées et des Conférences générales ont traité de : *Musées et patrimoine universel*, *Les Musées comme agents du changement social et du développement* et de *Musées et Tourisme* tandis que le dernier numéro volume 62 n°2 2009/2010 s'est intéressé à la thématique de la Conférence générale Shanghai 2010 : *Musées pour l'harmonie sociale*.

Avec la nouvelle formule, seules les pages « Focus » traitent du thème de la Journée internationale des musées ou de la Conférence générale, et le concept de la couleur associée aux volumes d'une année des *Nouvelles de l'ICOM* n'est plus d'actualité.



## Un nouvel élan pour la Journée internationale des musées

La Journée internationale des musées est un moment important dans l'année de l'ICOM. C'est une opportunité pour les professionnels des musées d'aller à la rencontre de leur public et de promouvoir la place des musées dans le développement de la société. De nouveaux pays et musées contactent l'ICOM afin de participer à l'événement qui change de thème chaque année : en 2007 *Musées et patrimoine universel*, 2008 *Les Musées comme agents du changement social et du développement*,

2009 *Musées et Tourisme* et 2010 *Musées pour l'harmonie sociale*.

Entre 2007 et 2010, la participation est passée de 70 à 96 pays et de 20 000 à 30 000 musées. L'affiche créée par le Secrétariat général en lien avec un graphiste professionnel, est transmise chaque année à la base de données des participants répertoriés au Secrétariat général. En 2007 et 2009, l'affiche trilingue a été envoyée sous blister dans le premier numéro de l'année des *Nouvelles de l'ICOM* aux membres institutionnels.

Tournant technologique, en 2008, la Journée internationale des musées a été célébrée sur la plateforme 3D virtuelle du *Tech Museum of Innovation* sur Second Life où une série d'entretiens et d'activités ont été organisés. Le prototype du *Rock Art Museum* créé en 2007 sur Second Life a consolidé le succès de la thématique *Musées et patrimoine universel*.

En 2008, en adoptant le même thème que celui de l'année ibéro-américaine, la Journée internationale des musées a renforcé sa visibilité en Amérique latine, aux Caraïbes, en Espagne et au Portugal.



La thématique *Musées et Tourisme* de 2009 a attiré un grand nombre de visiteurs dans les musées. Les Comités de l'ICOM ont fait preuve d'une extrême originalité notamment dans la conception des animations et, avec ce thème la créativité était à son paroxysme, pour exemple l'édition de cartes d'embarque-

ment à la place de tickets d'entrée dans les musées suisses.

Cette année fut l'occasion pour l'ICOM de réaliser avec la Fédération mondiale des musées (FMAM) la *Déclaration pour un tourisme culturel durable dans le monde entier*.

L'année 2010 a été marquée à la fois par un lancement avancé (janvier) mais aussi par un premier pas vers la multiplication d'outils de communication. Un kit de communication traduit en trois langues composé d'un kit de présentation, kit d'identité visuelle, kit d'activité et kit relations presse a été mis en ligne sur le site internet de l'ICOM afin d'offrir de nouveaux outils aux participants. Les deux posters (visuel plein et visuel agrémenté d'un encart blanc pour personnaliser l'affiche) étaient accessibles sur le site internet de l'ICOM, les membres pouvant réceptionner sur simple demande un CD contenant l'affiche en format modifiable (logiciel de PAO) pour que les Comités et musées soient en mesure de traduire l'affiche dans leur langue. Le Secrétariat général a traité 60 demandes de CD en grande majorité réalisées par des musées (50) et des Comités nationaux (10).

Les relations presse sont un des principaux leviers de communication de l'événement. Chaque année, un communiqué sur la Journée internationale des musées est transmis à trois reprises aux contacts presse du Secrétariat général. En 2010, un dossier de presse rassemblant quelques exemples d'activités annoncées aux quatre coins du monde pour la Journée internationale des musées a été créé et diffusé aux journalistes. Les relations presse de l'événement oscillent depuis 2007 autour de 350 articles.

## La transversalité des relations presse

Le rôle des journalistes est primordial pour l'ICOM, l'objectif étant de multiplier les contacts avec la presse du monde entier offrant ainsi à l'organisation une arène pour s'exprimer et pointer du doigt les enjeux des musées.

Le Secrétariat général diffuse à ses contacts presse, les communiqués de l'organisation à l'occasion des déclarations de la Présidente, de la Journée internationale des musées mais aussi lors des conférences de presse organisées par les spécialistes des programmes lors des lancements des Listes rouges. A noter que le site internet de l'ICOM participe de la visibilité de ces informations grâce à un référencement de qualité notamment sur les questions de trafic illicite, d'éthique et de préservation du patrimoine culturel.

A l'arrivée du nouveau Directeur général de l'ICOM en 2008, une campagne de presse de l'ICOM a été lancée auprès de journalistes donnant lieu à de nombreux retours presse et télévisuels.

Entre 2007 et 2010, les articles spontanés hors Journée internationale des musées ont progressé de 30 % marquant ainsi une nouvelle ère de visibilité pour l'organisation.

Une fois une Liste Rouge publiée, l'ICOM met en œuvre une campagne de promotion dans le pays « source » ainsi que dans les principaux pays « destinataires » de ces biens culturels. Au-delà des utilisateurs directs des Listes Rouges, ces campagnes contribuent à sensibiliser le grand public à la protection du patrimoine culturel.

Entre 2007 et 2010, 22 conférences de presse ont été organisées pour annoncer les Listes rouges. Ces événements se sont imposés comme un laboratoire de nouveaux concepts de communication pour le Secrétariat général. Le 24 avril 2007, la conférence de presse sur la *Liste Rouge des antiquités afghanes en péril* était ouverte au public avec la diffusion du documentaire *Traces : The Kabul Museum 1988 – The world's only film-based archive of the Kabul Museum*.

Le 15 juin 2010, une *Table ronde sur le trafic illicite des biens culturels cambodgiens* rassemblant des experts de l'EFEO (Ecole Française d'Extrême-Orient), de l'INTERPOL, de l'UNESCO et de l'ICOM a été organisée à l'occasion du lancement de la Liste Rouge du Cambodge à Paris. Cette formule a permis de soulever l'intérêt des journalistes intéressés par la thématique du trafic illicite mais pas forcément par le lancement d'une énième Liste Rouge. La grande nouveauté réside en 2010 dans la tournée régionale organisée en juin 2010 pour le lancement de la *Liste Rouge des biens culturels en péril d'Amérique centrale et du Mexique* dans les huit pays couverts par la Liste Rouge. Une série d'ateliers sur Object ID a été conduite en parallèle pour sensibiliser les professionnels aux outils clés de la lutte contre le trafic illicite des biens culturels.

**En 2007-2008 pour la Liste Rouge des antiquités afghanes en péril :** Conférences de presse à Bruxelles en Belgique le 2 février ; à Kaboul en Afghanistan le 17 mars (par le Directeur de l'UNDP) ; à Washington DC aux USA le 29 mars (avec l'Association américaine des musées (AAM) et le Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique) ; à Paris en France le 24 avril au musée des Arts asiatiques Guimet ; à Berlin en Allemagne le 16 mai (avec le soutien d'ICOM Allemagne) ; à Vienne en Autriche le 22 août durant la Conférence générale de l'ICOM (avec le concours d'INTERPOL), pour se conclure le 30 septembre 2008 au *British Museum* de Londres au Royaume-Uni, puisque l'institution venait d'achever un inventaire complet d'une importante quantité d'objets provenant d'Afghanistan et saisis par les douanes britanniques, avant leur retour à Kaboul.

**Entre 2007 et 2009 pour la Liste Rouge des antiquités péruviennes en péril :** Conférences de presse à Vienne en Autriche le 22 août dans le cadre de la 21<sup>e</sup> Conférence générale de

l'ICOM ; à Lima au Pérou le 8 novembre (organisée par l'Institut national de la Culture au Pérou avec ICOM Pérou) ; à Bâle en Suisse le 23 novembre (avec le soutien de l'Office fédéral de la Culture (OFC) de Suisse et ICOM Suisse) ; à Paris en France le 30 mai 2008 au Musée du Quai Branly, pour s'achever à Munich en Allemagne le 13 janvier 2009 au *Staatliches Museum Für Volkerkunde München* (avec la participation de représentants des pays impliqués, du monde patrimonial et des forces nationales et internationales de police et de douanes).

**En 2010 pour la Liste Rouge des antiquités cambodgiennes en péril :** Conférences de presse à Phnom Penh au Cambodge le 9 février au Musée national (en présence des représentants du Ministre de la Culture et des Beaux-arts du Cambodge, l'ambassadrice des Etats-Unis au Cambodge, la responsable de projets de l'organisation *Heritage Watch*, et la représentante d'ICOM Cambodge) ; à Paris en France le 15 juin 2010 à l'EFEO.

Autre événement d'importance pour l'ICOM, largement rendu visible dans la presse internationale, l'organisation d'une conférence de presse le 10 mai 2010 à l'occasion de la signature de l'accord entre le musée Barbier-Mueller et la République unie de Tanzanie sur le don d'un masque Makondé. Cette conférence de presse a donné lieu à une vingtaine d'articles de presse et entretiens télévisuels produits par les médias français, suisses, tanzaniens et japonais.

L'ICOM est l'interlocuteur de la presse spécialisée dans les affaires internationales des musées, l'organisation est sollicitée par les journalistes tout au long de l'année.

Le Conseil international des musées assure ainsi une position de leader en matière de promotion des valeurs du patrimoine, objectif du Plan stratégique 2008 - 2010.

## Des partenariats stratégiques pour soutenir la visibilité de l'ICOM

Le renforcement de l'impact international de l'ICOM passe par la création de partenariats stratégiques actifs à tous les niveaux et à l'échelle mondiale.

L'ICOM soutient ainsi des conférences internationales des musées telles que *The Best in Heritage* depuis 2004, *The Inclusive Museum* depuis 2008, *'Time of Museums - Meet Living History'* organisé à Cracovie en 2010, *The Business of Heritage Conference* depuis 2010. La présence du logo de l'ICOM et d'intervenants de l'organisation participe d'une plus forte notoriété de l'organisation dans des zones géographiques clés désignées. L'ICOM a engagé, à partir de mai 2010, une coopération accrue avec l'*European Museum Forum* (EMF) et l'*European Museum of the Year Award* (EMYA), Prix européen des musées.

Depuis 2008, l'ICOM est également partenaire d'un événement organisé par AGENDA, agence de communication culturelle française qui, depuis l'an 2000 organise *Communicating the museum*. Cette collaboration a été renforcée en 2010 faisant de l'ICOM un partenaire institutionnel visible sur l'ensemble des outils de communication de l'événement qui rassemble près de 200 professionnels de musées issus de 25 pays. Cette action a favorisé la notoriété de l'ICOM auprès d'un public de professionnels de musées, souvent non-membres de l'organisation. Pour prolonger ces efforts, le Conseil international des musées doit renforcer cette stratégie et multiplier les occasions de visibilité dans ces conférences internationales des musées et du patrimoine.

## Participer à un événement planétaire : le Pavillon de l'ICOM à l'Exposition universelle

Pour la première fois de son histoire, l'ICOM participe à une Exposition universelle. Invité dès 2006 par le Bureau de coordination de l'Exposition universelle Shanghai 2010, l'ICOM a, en 2009, accepté l'invitation à cet événement où près de 70 millions de visiteurs étaient attendus. L'enjeu de cette présence réside dans la proximité temporelle avec la Conférence générale ICOM 2010.

Le Bureau de coordination de l'Expo a mis à disposition de l'ICOM un espace d'exposition de 108 m<sup>2</sup> et alloué un budget de 90 000 USD dans le cadre du Programme d'aide financière aux pays en développement et organisations internationales. L'ICOM a signé un Protocole d'accord avec le Musée de Shanghai et l'ICOM Chine confortant sa participation à l'événement notamment pour la diffusion de l'affiche dessinée pour l'occasion, et la mise à disposition de personnel durant les six mois de l'événement afin de compléter l'embauche d'une responsable de stand par le Secrétariat général.

Situé dans le Pavillon collectif des organisations internationales, le Pavillon de l'ICOM *Musées au cœur de la ville* incarne la communauté mondiale des musées et présente leurs enjeux tout au long de l'Exposition universelle qui s'est tenue du 1 mai au 31 octobre 2010.

Le Pavillon de l'ICOM construit par Exhibit Works International, entreprise sélectionnée suite au lancement d'un appel d'offre par le Secrétariat général, est composé de trois espaces : un espace d'exposition temporaire modulable pour des activités, un espace d'exposition permanente et un VIP lounge. Cet espace a été réalisé grâce à la participation de Comités et musées membres de l'ICOM ayant répondu à l'appel du Secrétariat général et transmis, à titre gracieux, 3 000 photos et vidéos

de leurs musées. Ces photos ont à la fois été utilisées pour les panneaux des expositions temporaires mais aussi pour la conception d'une installation multimédia au sein du Pavillon de l'ICOM réalisée par l'artiste chinois Hu Wei.

Pour dynamiser le stand, chaque mois, l'ICOM a créé des partenariats avec les Pavillons nationaux de l'Expo et favorisé la présence de professionnels des musées grâce à son Comité international pour l'éducation et l'action culturelle, CECA. Des animations ont ainsi été proposées au public en lien avec l'exposition temporaire qui mettait à l'honneur une zone du monde à travers cinq thématiques : Musées et Culture, Musées et Société, Musées et Économie, Musées et Innovation, Musées et Environnement. Le mois de l'Europe s'est tenu en mai, le mois de l'Afrique en juin, de l'Amérique du nord en juillet, de l'Amérique latine et des Caraïbes en août, de l'Océanie en septembre pour clôturer l'événement en octobre avec l'Asie.

La Journée d'honneur de l'ICOM à l'Exposition universelle s'est tenue le 18 mai à l'occasion de la Journée internationale des musées 2010 durant laquelle une délégation officielle chinoise a reçu le Commissaire général du Pavillon ICOM, Julien Anfruns. Cette première participation à une Exposition universelle a permis de développer la notoriété de l'ICOM dans la région, visible dans plus de 100 articles de presse et reportages, et de soutenir la présence des musées à cet événement planétaire.

## ICOM Pavillon 国际博物馆协会馆 EXPO 2010 Shanghai







# CONSOLIDER , L'ORGANISATION ET LES RESSOURCES



# CONSOLIDER L'ORGANISATION ET LES RESSOURCES

---

Les actions de l'ICOM dépendent en grande partie, de ses ressources et de leur bonne gestion. Ressources financières rationalisées, investissements dans des supports techniques adaptés, cadre propice à la gouvernance : au cours de la période 2007 - 2010, à tous les niveaux, tout a été mis en œuvre pour consolider les ressources de l'ICOM. Une ambition majeure a guidé l'ensemble de ces projets : doter l'ICOM et son réseau d'outils bien étudiés et efficaces afin d'apporter les meilleurs services à tous les professionnels de musées à travers le monde. Premier Directeur général de l'ICOM, Julien Anfruns a rejoint l'organisation le 1 octobre 2008. Ses actions ont été de quatre ordres : réaffirmer le rôle stratégique de l'ICOM à l'échelle internationale, assumer une fonction de porte-parole pour la communauté muséale, mettre en œuvre le programme stratégique de l'organisation ; et enfin gérer l'organisation dans une période où l'ICOM devait trouver les ressources nécessaires à l'accomplissement de ces ambitions.

## Un secrétariat réorganisé pour une meilleure réactivité

En application de l'objectif 4.2 du Plan stratégique, le secrétariat de l'ICOM a adopté une organisation spécifique de travail autour de trois directions : Direction de l'administration et des finances, Direction de la communication et de la valorisation du réseau et Direction des programmes, autour desquelles une solide compétence des personnels permanents est assurée. Quatre nouvelles fonctions dédiées à des activités spécifiques ont également été créées : diversification des ressources, affaires éthiques et juridiques, conduite du projet de la nouvelle base de données des membres, développements événementiels et de promotion de l'ICOM et de ses membres.

L'organisation a maintenu la tradition d'accueil de stagiaires et de participation au processus de formation des étudiants. Au cours de la période 2007 - 2010, l'ICOM a poursuivi sa spécificité transnationale : sur un effectif de 19 employés, 11 nationalités sont représentées. Par ailleurs, la grande spécificité de l'ICOM demeure dans la collaboration quotidienne de membres et de salariés dont la synergie est déterminante pour la réussite des actions de l'organisation.

## Une gestion financière modernisée

L'ICOM reste une organisation de plus de 26 000 professionnels de musées, dont les sources de revenus sont de facto basées sur les adhésions de ses membres.

Au cours de la période triennale 2007 - 2009, les adhésions ont progressé de 12 %, croissance soutenue par un nombre de membres toujours plus élevé confirmant par la-même le rayonnement de l'organisation et l'attrait pour ses activités.

Pour développer ces actions, l'ICOM a également initié une démarche de diversification de ces ressources ; ainsi, de 2007 à 2009, les dons et subventions reçus ont également connu une

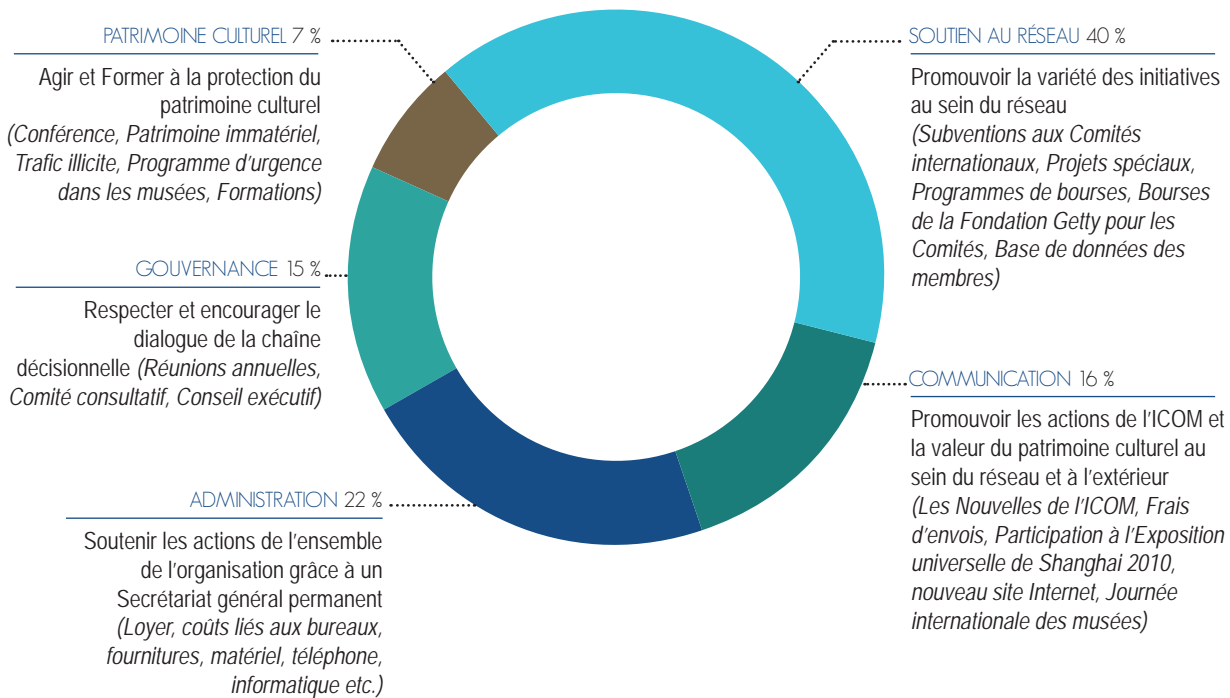
progression de 66 % passant de 291 289 € en 2007 à 481 233 € en 2009.

## Rationaliser les charges d'exploitation

Après avoir été fortement exposée à une évolution défavorable du cours de change de l'euro (principale monnaie fonctionnelle) contre le dollar et à un litige l'ayant opposé à un prestataire en 2007 et 2008, l'ICOM a retrouvé une situation assainie lui ayant permis de dégager un surplus de 41 646 € en 2009.

Parallèlement à une gestion dynamique de ses ressources, l'ICOM a également entrepris une rationalisation de ses charges d'exploitation. A cette fin, l'équipe de direction a initié une revue systématique des services rendus par les prestataires externes dans le cadre de procédures d'appels d'offres. Les effets de cette démarche sont pleinement attendus au cours des prochains exercices.

## Répartition des dépenses d'exploitation 2009, hors coûts non récurrents et frais de personnel



L'ICOM poursuit son soutien direct au réseau en lui consacrant 40 % de son budget, hors coûts non récurrents et frais de personnel. Cette action s'organise autour de trois programmes : l'allocation de subventions dédiées à des projets spéciaux mis en œuvre par les Comités nationaux, Comités internationaux et Alliances régionales : l'octroi de bourses de voyages aux membres du Comité consultatif ainsi qu'aux jeunes membres ; l'octroi de subventions annuelles aux Comités internationaux, dont le niveau est fonction du nombre de membres et des activités mises en œuvre d'autre part.

Les dépenses de communication, interne et externe, destinées à valoriser l'action menée par l'ICOM et son réseau en faveur du patrimoine ont représenté 16 % des dépenses. Fidèle à sa mission, l'ICOM met également en place des actions concrètes (conférences, publications, formations) qui représentaient, en 2009, 7 % de ses dépenses. Il est attendu une augmentation de cette part relative, notamment grâce à la diversification des ressources financières de l'ICOM et au développement de la philanthropie et du mécénat. In fine en 2009, 63 % des

dépenses directes de l'ICOM ont été réalisées à destination du réseau auxquelles s'ajoutent les dépenses associées à l'organisation et la tenue des différents assemblées chargées d'assurer la gouvernance du réseau, qui représentent 15 % du budget. De même que 22 % des dépenses liés au soutien organisationnel, logistique et administratif apporté, depuis Paris, au niveau international, par le Secrétariat général de l'ICOM qui s'illustrent par la revue de dossiers de sollicitation, l'assistance juridique sur la protection des droits d'auteurs, la surveillance et valorisation de la marque ICOM déposée au niveau communautaire et international ainsi que la participation au développement de partenariat avec d'autres organisations (WIPO, ICOMOS...).

Sous l'influence de la politique de rationalisation des charges d'exploitation et de la poursuite des tendances déjà décrites, la répartition des dépenses d'exploitation prévue pour 2010 devrait globalement être semblable à celle de 2009, avec une diminution de la part relative « Administration & Support » et une relative augmentation de celle destinée au « Patrimoine culturel ».

Au total, les fonds propres de l'association s'élevaient à 613 129 € au 31 décembre 2009 ; ils sont composés des résultats accumulés depuis la création de l'ICOM. La trésorerie et les placements s'élevaient à 1 456 802 € au 31 décembre 2009, se répartissant en deux fonds : un fonds dédié au financement des opérations à hauteur de 876 358 € et un fonds dit de réserve à hauteur de 580 444 €. Jusqu'à présent, l'ICOM avait privilégié des supports liquides et sécuritaires de type SICAV pour ces placements. Au 31 décembre 2009, ces derniers dégageaient un gain latent de 83 839 €.\*

Durant la période triennale 2007/2009, l'organisation a bénéficié des avis éclairés du Comité des finances et ressources, ayant concerné tant les ressources financières, que les ressources humaines et techniques. Ce Comité est composé de neuf professionnels ayant servi / servant des organisations muséales ainsi que la Présidente de la Fondation ICOM.

Lors de ses rencontres, le Comité des finances et ressources a plus particulièrement formulé des recommandations sur l'importance de procédures pour l'établissement des états financiers, les équilibres budgétaires, la nécessaire allocation d'une partie du budget annuel aux investissements technologiques, les orientations stratégiques en matière de levées de fonds, le suivi des placements.

## Une volonté de diversification des ressources pour mener à bien ses ambitions

Conformément à l'objectif 4.4 du Plan stratégique 2008 - 2010 visant à développer les revenus de l'organisation pour garantir la mise en œuvre des activités de l'ICOM, une nouvelle fonction « Diversification des Ressources » œuvrant de manière transversale avec l'ensemble des porteurs de projets du Secrétariat général et disponible pour accompagner les Comités dans leur propre recherche de fonds a été mise en place en 2009. En 2009 et 2010, l'ICOM a contribué à la préparation des demandes de subvention et rapports annuels d'INTERCOM, CIDOC et ICOM-CC à la Fondation Getty. En près de deux ans, l'activité s'est structurée pour introduire une nouvelle culture de levée de fonds. Les premiers résultats de la démarche sont aujourd'hui visibles.

La dépendance budgétaire de l'ICOM aux revenus issus des cotisations de ses membres peut présenter un risque pour la pérennité de l'organisation, son développement et la réalisation optimale de ses missions. A court, moyen et long terme, la diversification des ressources de l'ICOM permettra de développer durablement les actions de l'institution en faveur du patrimoine

et de la communauté muséale : activités de programme, production culturelle et scientifique, soutien au réseau, nouveaux services, etc. Cette diversification s'appuie sur l'image de marque de l'ICOM reconnue depuis plus de 60 ans et à laquelle sont associés prestige et expérience professionnelle.

## Ouvrir de nouvelles voies

Dans un environnement où les institutions culturelles comme les organisations internationales cherchent de plus en plus à diversifier leurs ressources, permettre à ses donateurs de bénéficier des avantages fiscaux prévus par la loi en remerciement de leur don est devenu indispensable. En effet, en France, divers dispositifs incitatifs, donnant lieu à des réductions d'impôt, ont été mis en place par l'état ces dernières années, notamment au bénéfice des organismes dits « d'intérêt général ».

En 2009, l'ICOM a entrepris avec succès les démarches nécessaires à l'obtention de ce statut notamment en démontrant le caractère philanthropique, culturel et éducatif de sa mission envers un groupe non restreint de personnes, l'aspect désintéressé de sa gestion ou encore la non-lucrativité de ses activités. Depuis le 5 février 2010, l'ICOM est habilité à délivrer des reçus fiscaux pour les dons ouvrant droit à une réduction d'impôt sur le revenu, d'impôt sur les sociétés ou à une réduction d'impôt sur la fortune (ISF), conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts de la législation française.

A travers ce statut, l'administration française et désormais les pays membres de l'Union Européenne (décision de la CJCE du 27/01/2009) reconnaissent que les activités de l'ICOM ont des retentissements internationaux sur la société, les institutions et la notion de musée dans le monde, mesurables aujourd'hui et demain. Plus encore qu'un atout dans la diversification de ses ressources, ce statut est pour l'ICOM un gage de sa légitimité sur la scène culturelle internationale.

L'ICOM s'est attaché depuis 2009 à structurer progressivement son offre de partenariats en proposant un ensemble de projets cohérent avec les différents aspects de sa mission d'intérêt général : projets de formation, de conférences, d'ateliers, de bourses de voyage, de publications mais aussi de projets innovants d'outils et de services à l'impact long terme. Parallèlement, un panel d'outils de communication et de sollicitation a été développé pour présenter l'ICOM et l'ensemble de ses projets.

## S'ouvrir au sponsoring et au mécénat

Grâce au statut d'intérêt général, ainsi qu'à une offre variée de projets de formation, de conférences, d'ateliers, de bourses de voyage, de publications mais aussi de projets innovants d'outils et de services à l'impact long terme, l'ICOM peut développer de nouveaux types de partenariats. Outre les institutions publiques nationales et internationales et les fondations, l'ICOM cherche aujourd'hui à tisser également des liens avec le secteur privé,

\* Non comptabilisé en produits conformément aux règles et méthodes comptables français

en particulier à travers le sponsoring\* ou le mécénat financier\*, en nature\* ou en compétence\*.

En particulier, L'ICOM croit à l'intérêt du mécénat en nature ou en compétence, véritable opportunité de rencontre et de partage de savoir-faire pour l'organisation internationale comme pour le mécène. L'année 2010 a vu la signature du premier contrat de mécénat de l'ICOM avec l'entreprise française Eudonet, dans le cadre du développement d'une nouvelle base de données des membres de l'ICOM. Eudonet, convaincu de l'importance pour le monde des musées de disposer d'outils de gestion performants a réalisé une partie de ses prestations de service technique en mécénat de compétence.

### \*Sponsoring

Le sponsoring, ou parrainage, est un contrat par lequel une entreprise apporte une contribution financière, matérielle ou technique à une activité culturelle, artistique, scientifique ou sportive en échange d'une promotion et d'une publicité de sa marque lui permettant d'améliorer ses valeurs, d'augmenter sa notoriété et son image.

### \*Mécénat

Le mécénat est un contrat par lequel une organisation ou un particulier apporte un soutien financier, matériel ou technique, sans contrepartie directe, à des activités d'intérêt général. Le mécénat se différencie du sponsoring dans la mesure où il relève de la générosité et non à une démarche publicitaire ou commerciale. En France, le mécénat bénéficie d'un régime fiscal avantageux pour les particuliers comme pour les entreprises. Pour les particuliers, la réduction d'impôt est ainsi égale à 60 % des sommes versées, retenues dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable, avec une possibilité de report de l'excédent du don sur cinq ans. Pour les entreprises, la réduction d'impôt est de 60 % du montant du don effectué en numéraire, en compétence ou en nature, et retenu dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxe, avec une possibilité de report de l'excédent au titre des cinq exercices suivants. En France, en 2008, 23 % des entreprises de 20 salariés et plus (soit près de 30 000 entreprises) ont pratiqué le mécénat : 2,5 milliards d'euros ont été consacrés à ces actions de soutien, en particulier dans le domaine de la solidarité et de la culture.

**mécénat financier** : apport en numéraire

**mécénat en nature** : don de marchandises, prestation de services, mise à disposition de moyens matériels, personnels ou techniques

**mécénat en compétence** : mise à disposition de compétence des salariés de l'entreprise

### Rechercher des synergies de valeurs

Si le réseau institutionnel de l'ICOM est déjà important au niveau international, l'ICOM poursuit ses démarches de collaboration avec des institutions qui partagent ses valeurs et avec qui des synergies sont possibles : organisations gouvernementales ou non gouvernementales, spécialisées, locales, banque de développement etc.

En 2010, l'ICOM a eu l'honneur de bénéficier d'une subvention de fonctionnement de la Commission européenne dans le cadre du Programme Culture de l'Agence Exécutive *Education, audiovisuel et culture* (EACEA). A travers cette subvention, la Commission européenne reconnaît la pertinence des actions de l'ICOM en faveur du patrimoine et de la communauté muséale mais également la valeur ajoutée européenne et l'impact long terme de ces actions. L'ICOM souhaite inscrire ce partenariat dans la durée.

À travers le travail de Diversification des ressources, c'est le cercle de partenaires de l'ICOM qui s'élargit et s'anime. En vue d'étendre les moyens nécessaires à l'ICOM pour recueillir des fonds admissibles à des déductions fiscales, le Conseil exécutif a autorisé en 2010 la création d'un fonds de dotation en conformité avec les dispositions de la loi française, la création d'une Fondation (Friends of ICOM) aux Etats-Unis, en conformité avec les dispositions des lois américaines (IRS) et la création d'un Club des Partenaires de l'ICOM aux fins d'attirer des donateurs corporatifs potentiels.

## Etat des lieux 2007 - 2010

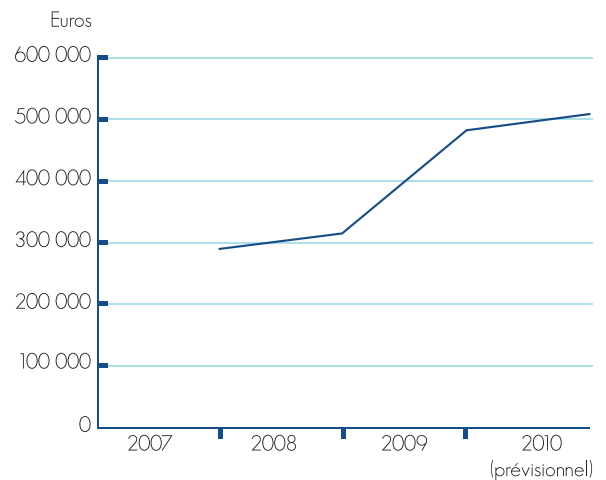
Les analyses ci-dessous prennent en compte les dons, subventions et autres soutiens reçus par l'ICOM entre le 1 janvier 2007 et août 2010.

Entre 2007 et 2010, les dons et subventions reçus de l'ICOM issus de soutiens matériels et financiers extérieurs ont augmenté de 74 % pour représenter aujourd'hui une valeur de plus de 500 000 €.

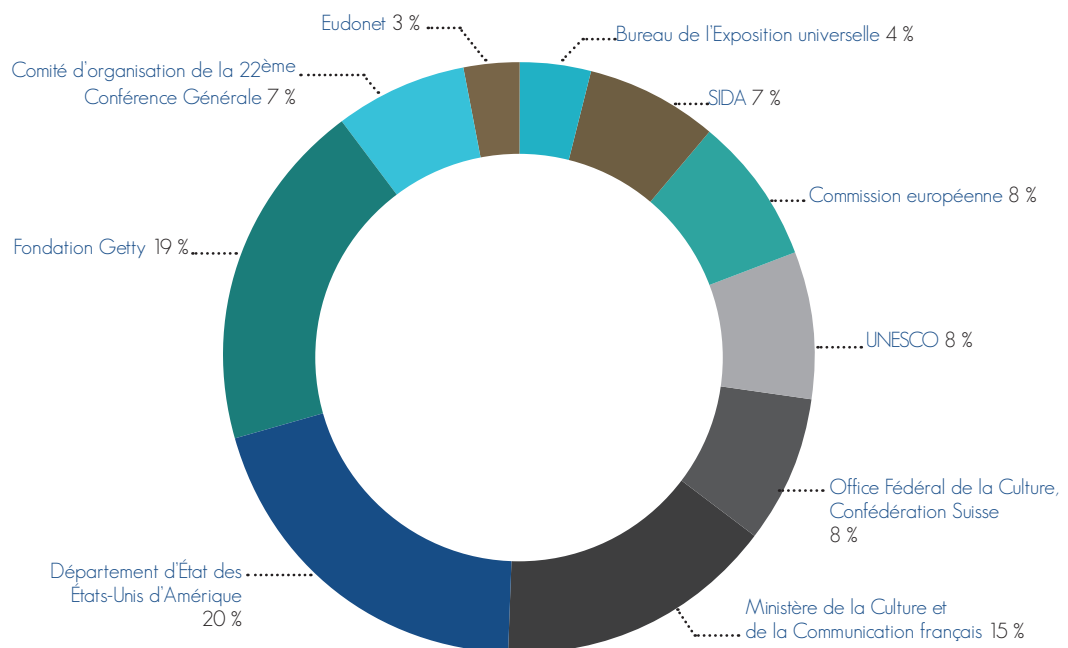
En 2009, les soutiens en nature ou en compétence représentent plus de 13 % des soutiens reçus en numéraires. Cette tendance devrait se poursuivre en 2010.

Entre 2007 et 2010, ce sont une dizaine de partenaires qui ont accordé près d'1,6 million d'euros à l'ICOM et à ses activités.

## Evolution des fonds reçus entre 2007 et 2010



## Soutiens aux activités de l'ICOM entre 2007 et 2010



## Soutien financier



### Commission Européenne, Agence Exécutive « Education, audiovisuel et culture », Programme Culture

Le programme communautaire Culture (2007 - 2013) soutient des projets et des initiatives destinés à mettre à l'honneur la diversité culturelle de l'Europe et à améliorer son patrimoine culturel commun grâce au développement de la coopération transfrontalière entre les acteurs et les institutions du secteur culturel. L'un des volets de ce programme vise en l'occurrence à soutenir les organismes culturels qui œuvrent ou ont pour objectif d'opérer à l'échelon européen en leur fournissant un cofinancement destiné aux activités permanentes de ces organisations. L'ICOM se réjouit d'avoir été sélectionné par ce programme en 2010 et de voir ainsi la légitimité et l'intérêt de son action internationale en faveur du patrimoine et des professionnels des musées reconnus au niveau européen.



UNESCO

L'UNESCO soutient l'ICOM depuis sa création. Des conventions annuelles encadrent chaque année ce soutien et ont permis entre 2007 et 2010 d'entretenir le Centre d'information UNESCO-ICOM, d'offrir la possibilité à certains membres de l'ICOM de se rendre à la 21<sup>e</sup> Conférence Générale de l'ICOM à Vienne en 2007 ou encore la réalisation de missions et d'ateliers liées notamment à la gestion des risques dans les musées en Asie du Sud Est, et en Europe du Sud-Est. Dans le cadre de ce partenariat, l'ICOM a également initié des liens privilégiés avec les délégations nationales.



### Ministère français de la Culture et de la Communication français

Le soutien du Ministère français de la Culture et de la Communication (et de certains de ses établissements sous tutelle) aux activités de l'ICOM est historique. Entre 2007 et 2010, ce soutien a contribué à la publication et à la modernisation de la revue Les Nouvelles de l'ICOM à l'utilisation du français comme langue de travail, au maintien du siège de l'ICOM à Paris, à l'organisation de la Journée internationale des musées et récemment au développement des contenus concernant la lutte contre le trafic illicite sur le nouveau site Internet de l'ICOM.



Department of State des États-Unis  
Bureau de l'Éducation et des Affaires culturelles

### Département d'État des États-Unis d'Amérique

Le Département d'État des États-Unis d'Amérique accompagne l'ICOM depuis des années dans sa lutte contre le trafic illicite de biens culturels. Entre 2007 et 2010, son soutien a contribué à la création, la promotion et la diffusion ou la réédition de 6 Listes Rouges des biens culturels en péril concernant l'Afghanistan, le Pérou, le Cambodge, la Colombie, la Chine, l'Amérique Centrale et le Mexique. La confiance de l'institution en l'efficacité de la démarche proposée par l'ICOM, en a fait un soutien clé lors des projets de Listes Rouges d'urgence réalisées pour l'Iraq et pour Haïti. Aujourd'hui, le Département d'État des États Unis d'Amérique soutient également le développement de formations à la norme Object ID en parallèle des campagnes de promotion régionales des Listes Rouges.



### La Fondation Getty

Depuis plus de 20 ans, la Fondation Getty accompagne l'ICOM et ses Comités internationaux dans le développement de leurs actions. Entre 2007 et 2010, la Fondation a ainsi permis à CIMAM (2007), INTERCOM (2008, 2009), ICOM-CC (2008) et CIDOC (2009) d'accorder des bourses de voyages à des professionnels de musées membres de l'ICOM et originaires de pays en développement, d'Europe centrale ou d'Europe de l'Est pour se rendre à leurs réunions annuelles. Ce même type de bourses sera également accordé, en 2010, pour la 22<sup>e</sup> Conférence Générale de l'ICOM à Shanghai. Enfin, la Fondation a également soutenu ICOM-CC dans la modernisation de son site Internet en 2008.



### Office Fédéral de la Culture, Confédération Suisse

L'Office Fédéral de la Culture, Confédération Suisse a rejoint l'ICOM dans la lutte contre le trafic illicite de biens culturels depuis 2009. Ce soutien a été essentiel au lancement du double projet de Listes Rouges pour Haïti et l'île Hispaniola, mais également dans la production d'une Liste Rouge des biens culturels chinois en péril.



### l'Agence suédoise de développement international (ASDI)

L'Agence suédoise pour le développement international agit, conformément aux directives du parlement et du gouvernement suédois, en faveur de la réduction de la pauvreté dans le monde en contribuant à améliorer les conditions de vie des personnes défavorisées. En 2007, l'agence a ainsi soutenu la publication et la diffusion d'un manuel issu des réunions et du travail de cultural mapping réalisés à Phnom Penh, Vientiane et en Inde par l'Université de Queensland en Australie.



### Bureau de Coordination de l'Exposition universelle de Shanghai

Le Bureau de Coordination de l'Exposition universelle de Shanghai a invité l'ICOM à animer un stand au sein du Pavillon des ONG pendant 6 mois. L'ICOM a négocié avec le Bureau non seulement la gratuité de sa présence à l'Exposition, mais aussi la prise en charge d'une partie des dépenses occasionnées par cet événement (création du stand, montage, démontage, assurance, équipements, meubles, entretien, etc.). Cette coopération a permis à l'ICOM de valoriser le rôle des musées dans le monde, notamment à travers l'exposition *Musées au cœur de la ville* et de nombreuses animations.

## Soutien en nature et en compétence



### Eudonet

Eudonet est un groupe français présent en France et en Amérique du Nord. Il est l'un des acteurs majeurs sur le marché de la gestion de la relation client autour d'une solution logicielle unique. Dans le cadre d'une procédure d'appel d'offre pour le choix du prestataire chargé de fournir à l'ICOM une nouvelle base de données, l'ICOM a eu l'occasion d'apprécier la qualité des services proposés en réponse à ses attentes. Cette rencontre a mené l'entreprise sélectionnée à proposer de réaliser une partie de ses prestations sous la forme d'un mécénat de compétences. Le groupe Eudonet est ainsi le premier mécène en compétences de l'ICOM et permet, en agissant dans son propre domaine d'excellence, de favoriser les échanges au sein de la communauté muséale, et in fine de contribuer à la conservation et à la promotion du patrimoine culturel.



### UNESCO

Outre le soutien financier, l'UNESCO soutient également l'ICOM en hébergeant une partie de ses équipes et de son fonds documentaire.

### Fondation ICOM

La Fondation ICOM, créée en 1965 a son siège à Zürich en Suisse. Son but est de susciter un mécénat en faveur de l'ICOM et de faire mieux connaître l'institution en dehors des milieux strictement professionnels. Le nombre des « Amis de la Fondation » n'a cessé de progresser entre 2007 et 2009, passant de 215 à 338, soit une augmentation de 57 %.

Leurs cotisations ont contribué au financement d'une partie du budget de fonctionnement de l'ICOM, plus particulièrement les programmes de bourses et la Journée internationale des musées.



### Direction générale des Patrimoines Service des Musées de France

Depuis 1995, la Direction des Musées de France soutient la mission de l'ICOM en hébergeant et en assurant la visibilité d'une partie de son fonds documentaire au sein de sa bibliothèque, rue des pyramides à Paris.



## Des investissements pour construire l'avenir

Au-delà des charges d'exploitation, l'ICOM a également investi dans trois domaines principaux au cours de la période : des systèmes d'information dans le cadre de deux projets majeurs –la nouvelle base de données des adhésions et le nouveau site internet, des équipements informatiques renouvelés (ordinateurs, serveurs)–, ainsi que de nouveaux bureaux conformément à l'objectif 4 du Plan stratégique.

Depuis sa création en 1946, le Secrétariat a occupé différentes adresses parisiennes, dont une permanente au sein de l'UNESCO. Le Secrétariat général conservera son antenne privilégiée et historique au sein de l'UNESCO où elle accueille très souvent les membres de l'organisation ainsi que les visiteurs du centre d'information UNESCO/ICOM. En lien avec la fin du bail des bureaux occupés depuis six ans, rue F. Bonvin-Paris 15<sup>e</sup>, l'ICOM a souhaité privilégier l'option d'achat pour héberger une partie de ses bureaux. A l'issue d'un processus rationalisé de recherches conduit à l'appui de six critères clés (proximité de l'UNESCO, budget, espace disponible comprenant des salles de réunions, accessibilité, hôtellerie et services de proximité), l'organisation a retenu des bureaux situés à l'angle de la rue Réaumur et du boulevard Sébastopol, au 22, rue Palestro dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Construit en 1910, le bâtiment est typique de la période Art nouveau en vogue au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Occupant une surface de 330 m<sup>2</sup> au 5<sup>e</sup> étage, les locaux ont été organisés afin d'accueillir le personnel du Secrétariat, mais également les réunions du Conseil exécutif et des Comités permanents. Ils seront situés non loin de plusieurs centres culturels importants, tels que le Centre Pompidou et le musée des Arts et métiers, pour n'en citer que quelques uns.

L'ICOM emménagera dans ses nouveaux locaux à la fin du mois de décembre 2010 pour être pleinement opérationnel début 2011.

## Consolidation de la gouvernance pour plus d'efficacité

Lors de l'adoption des Statuts de l'ICOM en 2007, il avait été demandé au Conseil exécutif à l'article 25.1 des statuts d'adopter un règlement intérieur apportant des règles précises de fonctionnement.

A la suite de quatre sessions du Conseil exécutif sur les Statuts et les Politiques opérationnelles, le Règlement intérieur a été introduit et adopté par le Conseil Exécutif lors de sa 117<sup>e</sup> session, le 29 mai 2010 à Paris. Tel que prévu dans le paragraphe d'introduction, les Statuts restent la norme la plus élevée gouvernant l'ICOM immédiatement suivis par le règlement intérieur et le code de déontologie : « Les Statuts du Conseil international des musées (ci-après « ICOM ») constituent le document fondamental de l'Organisation. Le règlement intérieur de l'ICOM et le *Code de déontologie de l'ICOM* précisent et complètent les présents Statuts. »



Les informations financières présentées ci-dessus concernent les exercices clos les 31 décembre 2007, 2008 et 2009. A l'exception de certaines estimations, les informations relatives à l'exercice qui sera clos au 31 décembre 2010, n'étant pas connues à la date de rédaction du présent document, seront présentées dans le cadre du rapport d'activité annuel 2010.



# Glossaire des Comités internationaux de l'ICOM

**AVICOM** : Comité international pour l'audiovisuel et les nouvelles technologies de l'image et du son

**CAMOC** : Comité international sur les collections et activités des musées des villes

**CECA** : Comité international pour l'éducation et l'action culturelle

**CIDOC** : Comité international pour la documentation

**CIMAM** : Comité international pour les musées et collections d'art moderne

**CIMCIM** : Comité international pour les musées et collections d'instruments de musique

**CIMUSET** : Comité international pour les musées et collections de sciences et techniques

**CIPEG** : Comité international pour l'Égyptologie

**COMCOL** : Comité International pour le développement des collections

**COSTUME** : Comité international pour les musées et collections du costume

**DEMHIST** : Comité international pour les demeures historiques-musées

**GLASS** : Comité international pour les musées et collections du verre

**ICAMT** : Comité international pour l'architecture et les techniques muséographiques

**ICDAD** : Comité international des arts décoratifs et du design

**ICEE** : Comité international pour les échanges d'expositions

**ICFA** : Comité international pour les musées et collections des beaux-arts

**ICLM** : Comité international pour les musées littéraires

**ICMAH** : Comité international pour les musées et collections d'archéologie et d'histoire

**ICME** : Comité international pour les musées et collections d'ethnographie

**ICMEMO** : Comité international pour les musées et la mémoire des victimes de crimes publics

**ICMS** : Comité international pour la sécurité dans les musées

**ICOFOM** : Comité international pour la muséologie

**ICOM-CC** : Comité international pour la conservation

**ICOMAM** : Comité international des musées d'armes et d'histoire militaire

**ICOMON** : Comité international pour les musées bancaires et monétaires

**ICR** : Comité international pour les musées régionaux

**ICTOP** : Comité international pour la formation du personnel

**INTERCOM** : Comité international pour la gestion

**MPR** : Comité international pour le marketing et les relations publiques dans les musées

**NATHIST** : Comité international pour les musées et collections de sciences naturelles

**UMAC** : Comité international pour les musées et les collections universitaires



# RAPPORT FINANCIER

# RAPPORT FINANCIER

## RAPPORT GÉNÉRAL SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente de l'ICOM.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou autres moyens de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'ai estimé que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre Président et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.



BOURG LA REINE, le 15 avril 2010,  
François BENSA  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de VERSAILLES

# Bilan

ICOM Comptes annuels au 31/12/09

## Actif

	Brut	Amortissements/dépréciations	Net au 31/12/09	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Concessions, brevets et droits assimilés	6227	3671	2 556	130	0
Droit au bail					
Autres immob. Incorporelles / Avances et Acomptes					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles	307 082	276 954	30 128	8 843	0
Immobilisations en cours / Avances et Acomptes					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations et créances rattachées					
Prêts					
Autres immobilisations financières	21 462	21 462	-	21 462	17 569
<b>Actif immobilisé</b>	<b>334 771</b>	<b>302 087</b>	<b>32 684</b>	<b>30 435</b>	<b>17 569</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commande</b>					
Créances	100 031		100 031	32 826	
Autres créances	165 284		165 284	191 381	266 992
Divers					
Valeurs mobilières de placement	1 393 268		1 393 268	1 629 078	1 103 260
Disponibilités	63 534		63 534	68 253	1 043 079
Charges constatées d'avance	43 319		43 319	29 033	2 291
<b>Actif circulant</b>	<b>1 765 437</b>	<b>-</b>	<b>1 765 437</b>	<b>1 950 571</b>	<b>2 415 622</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Ecart de conversion - Actif				520	
<b>Total de l'Actif</b>	<b>2 100 208</b>	<b>302 087</b>	<b>1 798 121</b>	<b>1 981 526</b>	<b>2 433 191</b>

Données exprimées en Euros

**Passif**

	Net au 31/12/09	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
Ecart de réévaluation			
Réserves	571 480		
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves règlementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		793 866	1 112 866
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>41 649</b>	<b>-222 386</b>	<b>-319 000</b>
Subventions d'investissement			
Provisions règlementées			
<b>Fonds propres</b>	<b>613 129</b>	<b>571 480</b>	<b>793 866</b>
<b>Provisions pour risques</b>		<b>520</b>	<b>153 770</b>
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts			
Découvert et concours bancaires		59	
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>59</b>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	578 184	837 721	754 098
Dettes fiscales et sociales	202 868	243 152	300 098
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	81 220	125 111	13 563
Produits constatés d'avance	322 720	203 482	417 795
<b>Dettes</b>	<b>1 184 992</b>	<b>1 409 525</b>	<b>1 485 554</b>
Écarts de conversion - Passif			
<b>Total du Passif</b>	<b>1 798 121</b>	<b>1 981 526</b>	<b>2 433 191</b>



# Compte de résultat

ICOM Comptes annuels au 31/12/09

	du 01/01/09 au 31/12/09	du 01/01/08 au 31/12/08	du 01/01/07 au 31/12/07
Productions vendues	2 544	457	3608
Dons et subventions d'exploitation	268 122	371 887	278 908
Reprises et transferts de charges	22 091		841
Cotisations	2 124 655	2 003 606	1 828 335
Autres produits	88 792	246	677
Produits d'exploitation	2 506 204	2 376 196	2 112 369
Achats non stockés et charges externes	813 788	1 250 786	1 132 261
Impôts et taxes	113 543	71 719	65 673
Salaires et Traitements	837 702	703 092	720 056
Charges sociales	402 725	314 914	288 084
Amortissement et provisions	6 122	3 249	10 593
Autres charges	308 567	316 912	169 776
Charges d'exploitation	2 482 446	2 660 672	2 386 443
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>23 758</b>	<b>-284 475</b>	<b>-274 073</b>
Produits financiers	44 774	214 453	45 687
Charges financières	5 421	216 125	151 914
<b>Résultat financier</b>	<b>39 353</b>	<b>-1 672</b>	<b>-106 227</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>63 111</b>	<b>-286 148</b>	<b>-380 300</b>
Produits exceptionnels	0	67 074	61 299
Charges exceptionnelles	21 462	3 312	0
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-21 462</b>	<b>63 762</b>	<b>61 299</b>
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
<b>Excédent ou Déficit</b>	<b>41 649</b>	<b>-222 386</b>	<b>-319 000</b>

Données exprimées en Euros

## ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ils représentent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2009, dont le total est de 1 798 121 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 41 649 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

### I. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2009 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du Comité de Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

#### a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, soit :

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- Matériel et mobilier de Bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique et logiciels : 3 à 5 ans.

#### b) Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### II. Engagements hors bilan - Indemnités de fin de carrière

La dette actuarielle correspondant aux indemnités de fin de carrière s'établit à 17 442 € au 31/12/2009. Elle a été estimée en retenant les hypothèses suivantes :

- Une augmentation annuelle moyenne des salaires de 1 % environ ;
- Un taux d'inflation de 2,25 % ;
- Un départ à la retraite prévu à 65 ans ;
- Un taux de rotation moyen de 1 % ;
- Un taux moyen de charges patronales de 50 %.

### III. Contributions volontaires

#### a) Centre d'information de l'UNESCO-ICOM

Les collections du Centre d'information de l'UNESCO-ICOM sont déposées pour partie dans les locaux fournis par l'UNESCO au sein de la Maison de l'UNESCO et pour partie au Ministère de la Culture et de la Communication (Service des Musées de France).

#### b) Bureaux au sein de la Maison de l'UNESCO

L'ICOM bénéficie de la mise à disposition de huit bureaux au sein de la Maison de l'UNESCO - 1, rue Miollis - 75732 Paris cedex 15 - France.

### IV. Faits marquants de l'exercice

Suite au dénouement favorable du litige qui l'opposait avec le précédent prestataire de la base de données des adhésions intervenu au cours de l'année 2009, l'ICOM a pu extourner à hauteur de 164 173 € une partie des charges de sous-traitance comptabilisées au 31 décembre 2008.

ICOM Comptes annuels au 31/12/09

## Actifs immobilisés

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Concessions, brevets et droits assimilés	3 404	2 823		6 227
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 404</b>	<b>2 823</b>		<b>6 227</b>
Aménagements divers		9 885		9 885
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	280 072	17 125		297 197
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>280 072</b>	<b>27 010</b>	-	<b>307 082</b>
Prêts et autres immobilisations financières	21 462			21 462
<b>Immobilisations financières</b>	<b>21 462</b>	-	-	<b>21 462</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<b>304 938</b>	<b>29 833</b>		<b>334 771</b>

## Les flux sont analysés comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Acquisitions</b>	2 823	27 010	-	29 833

## Amortissement des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Concessions, brevets et droits assimilés	3 274	397		3 671
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 274</b>	<b>397</b>		<b>3 671</b>
Aménagements divers		295		295
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	271 229	5 431	-	276 660
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>271 229</b>	<b>5 726</b>	-	<b>276 955</b>
<b>Amortissements cumulés</b>	<b>274 503</b>	<b>6 122</b>	-	<b>280 625</b>

Données exprimées en Euros

## Actif circulant

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Autres	21 462	-	21 462
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances clients et Comptes rattachés	100 031	100 031	-
Autres	165 284	165 284	-
Charges constatées d'avance	43 319	43 319	-
<b>Total</b>	<b>330 096</b>	<b>308 634</b>	<b>21 462</b>

## Fonds propres

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Réserves		571 480		571 480
Report à nouveau	793 866	-222 386	571 480	
Résultat de l'exercice	-222 386	264 035		41 649
<b>Total Fonds propres</b>	<b>571 480</b>	<b>613 129</b>	<b>571 480</b>	<b>613 129</b>

## État des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	578 184	578 184	-	-
Dettes fiscales et sociales	202 868	202 868	-	-
Autres dettes	81 220	81 220	-	-
Produits constatés d'avance	322 720	322 720	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 184 992</b>	<b>1 184 992</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Données exprimées en Euros

RAPPORT SPÉCIAL  
SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.

Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article 612-5 du Code de Commerce.



BOURG LA REINE, le 15 avril 2010,  
François BENSA  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de VERSAILLES

François BENSA  
Expert - Comptable  
Commissaire aux comptes  
inscrit à la cour d'appel de VERSAILLES

25, Rue du Président Roosevelt  
92340 BOURG LA REINE







**INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS**  
**CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES**  
**CONSEJO INTERNACIONAL DE MUSEOS**

Conseil international des musées (ICOM)  
Maison de l'UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15, France  
Email : [secretariat@icom.museum](mailto:secretariat@icom.museum)  
Téléphone : +33 (0)1 47 34 05 00  
Fax : +33 (0)1 43 06 78 62  
Site internet : <http://icom.museum>